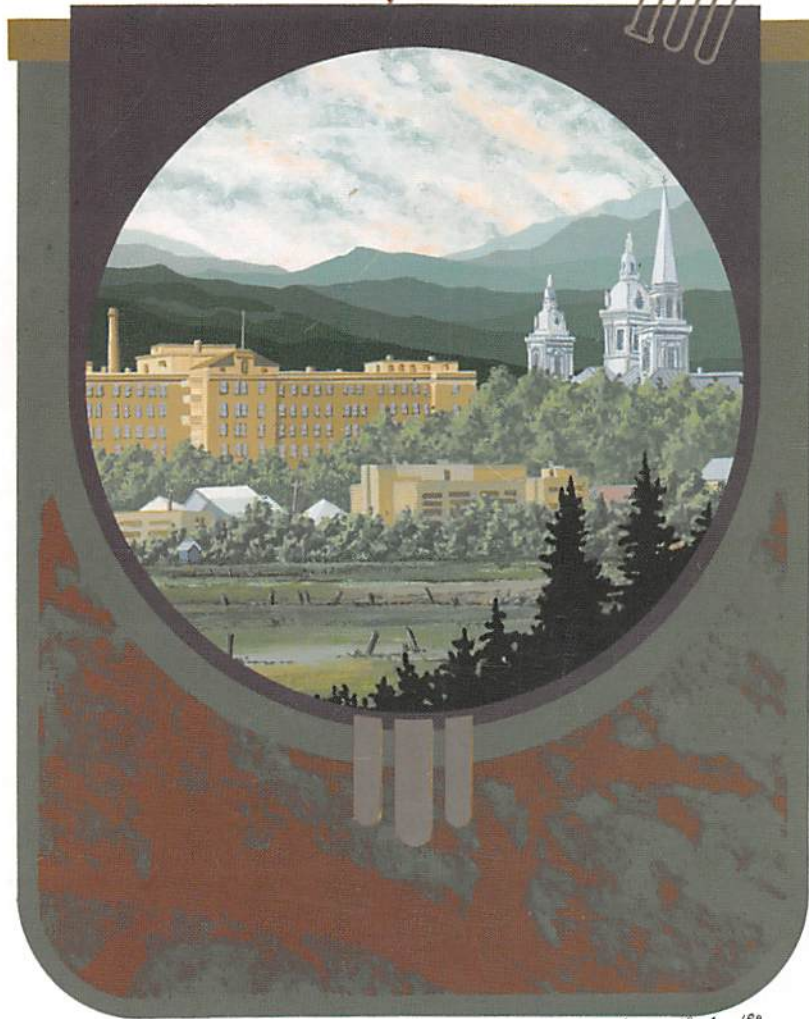


CHARLEVOIX

Revue de la Société d'histoire de Charlevoix

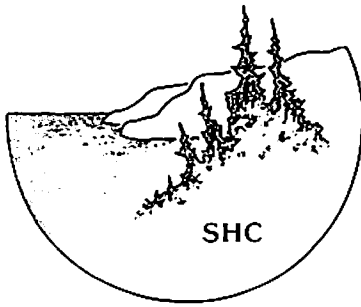
Numéro 8, mai 1989

Avec vous depuis Cent ans



**LES PETITES
FRANCISCAINES
DE MARIE**

LE CENTRE
HOSPITALIER DE
CHARLEVOIX



La Société d'Histoire de Charlevoix

*Le sigle évoque les trois pays de Charlevoix, tels que perçus par
Mgr Félix-Antoine Savard: la mer, la montagne et la forêt.*

Membres bienfaiteurs à vie

(500.00\$ et plus)

Commission Scolaire du Gouffre
Ville de Baie-Saint-Paul
Ville de Clermont
Jean-Pierre Bouchard et Jacqueline Cimon
Auberge la Maison Otis
Auberge La Pinsonnière
Ville de La Malbaie
Donohue Inc.
Les Frères Maristes de Baie-Saint-Paul
La Communauté Les Petites Franciscaines de Marie
Association touristique régionale de Charlevoix

Membres bienfaiteurs

(100.00\$ à 499.00\$)

Jean-Luc Dupuis
Jacques Bouchard
Corporation municipale de la Rivière-Malbaie
Corporation municipale de Saint-Urbain
Municipalité Régionale de Comté de Charlevoix

Membres de soutien

(25.00\$ à 99.00\$)

J.R. Benny Beattie
Denise Terrault Duguay
Louis-H. Lavoie
Jean-Guy Poulin
Pierre Pépin
Marc-Adélar Tremblay
Réjeanne Sheehy Saint-Pierre
Paul-Émile Carrier
Yvon Racine
André Morin
Municipalité Régionale de
comté de Charlevoix-est
Micheline Hudon
Evelyn F. Labbé
Bernard Guay
Raymond Tremblay
Lucien Harvey
Marie-Aimée Tremblay
Liliane Tremblay

Raynald Boily
Daniel Bradet
Louis-Philippe Filion
Guy Lamarre
C.N. Shanly
Julie Tremblay-Bélangier
Monique et Jean Dumas
Mario Lalancette
Hénédine Couturier
Réal Lapointe
Robert Gagnon
Georges-Étienne Tremblay
Société Linnéenne du Québec
Cyril Simard
Léonce Brassard
Gertrude Dufour
Gilles Poulin
Suzanne Duchesne
Louis-Philippe et Rita Tremblay

Mary W. et Egide Bouchard
Les Extincteurs Charlevoix
Robert Côté
Raoul Simard
Paul Brassard
Jean-Marie Ranger
Laurent Lafleur
Charlotte Brisson
Marc-André Bluteau
Maurice Simard
Pierre Martel
Grégoire Dufour
Denis Zaccardelli
Bibliothèque Gabrielle-Roy
Roland Dallaire
J.-Adélar Froment
Jacques Desmeules

CHARLEVOIX

No 8, mai 1989 5\$ l'unité

Conseil d'administration Société d'Histoire de Charlevoix

Serge Gauthier, prés.
Jean-Pierre Bouchard, 1er v.-prés.
Martin Brassard, 2e v.-prés. et trésorier
Claudine Brassard, sec.
Rosaire Tremblay, adm.
Annie Gobeil, adm.
Diane Perron-Boulianne, adm.

Comité de rédaction:

Serge Gauthier
Rosaire Tremblay, dir. revue

Collaboration à la réalisation:

Michelle Garceau, p.f.m.
Yvonne Fortin, p.f.m.
Luce Tremblay, p.f.m.
Andrée Castonguay, p.f.m.
Francine Lefort, du CHDC

Collaborateurs:

Andrée Castonguay, p.f.m.
Benjamin Fortin, prêtre
Michelle Garceau, p.f.m.
Marielle Lavoie, p.f.m.
Léandre Poirier, o.f.m.
Jean-Paul Médéric Tremblay, prêtre
Madeleine Trotier-Otis
Robert Vallières, D.G. du CHDC

Politique rédactionnelle:

La politique rédactionnelle de la Revue CHARLEVOIX a été définie dans le Vol. 1 no 1 de juin 1985 en page 3.

Page couverture:

Acrylique sur papier, de Jacques Hudon, artiste de Baie-Saint-Paul.

Cette oeuvre est la propriété exclusive du Centre Hospitalier De Charlevoix; toute reproduction, totale ou partielle, est interdite, sans autorisation.

La plupart des photos sont tirées des archives des Petites Franciscaines de Marie.

Adresse:

Société d'Histoire de Charlevoix
2, Place de l'Église, C.P. 1438,
Baie-Saint-Paul, Charlevoix
QC G0A 1B0 - (418) 435-6864

50, rue Lapointe
C.P. 748, Clermont, Qc
G0T 1C0 - (418) 439-2903

La Société d'Histoire de Charlevoix dispose d'un Centre d'archives comprenant deux dépôts.

Abonnement:

L'abonnement à la revue Charlevoix au tarif de 15\$ par année permet de devenir membre de la Société d'Histoire de Charlevoix

La revue CHARLEVOIX est composée, montée et imprimée par: L'Imprimerie de Charlevoix Inc.

261, rue Nairn
La Malbaie, Charlevoix
Qc G5A 1S8

Dépôt légal- 2e trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0829-2183

Présentation

La Communauté des Petites Franciscaines de Marie prit naissance à Worcester au Massachusetts, en août 1889, afin d'aider des enfants dans le besoin. Les religieuses donnaient aussi leurs soins à des personnes malades, infirmes ou sans famille et dispensaient même l'enseignement primaire.

Mais voilà qu'il s'est trouvé à la Baie Saint-Paul, un curé, l'abbé Ambroise Fafard, qui venait de fonder une maison de charité pour les vieillards pauvres et abandonnés et pour la direction de laquelle il cherchait des religieuses. Déjà il avait frappé, mais sans succès, à la porte de Communautés de Québec et Montréal.

L'abbé Fafard conçut donc le projet de fonder, avec l'approbation diocésaine, un Institut religieux auquel il confierait la direction de sa maison d'accueil. C'est alors qu'il fut mis en contact avec les Franciscaines de Worcester et avec le consentement de Mgr Bégin, évêque du diocèse de Chicoutimi, quatre religieuses vinrent se fixer à la Baie Saint-Paul et y établir leur maison mère en 1891.

Depuis la fondation, le rayonnement de la Communauté s'est considérablement élargi dans Charlevoix, au Canada, aux États-Unis et à Madagascar où elles oeuvrent toujours.

Les réalisations des Petites Franciscaines de Marie sont nombreuses, il serait difficile de les énumérer toutes, mais il en est une qui mérite notre intérêt, le Centre Hospitalier De Charlevoix. Cette institution fut prise en charge par le Gouvernement du Québec en 1973 et assure des services de réadaptation pour les personnes souffrant d'un handicap intellectuel de même que de multiples services de médecine, chirurgie et autres, auprès de la population de Charlevoix. Le Centre Hospitalier De Charlevoix demeure un agent économique majeur pour notre milieu. L'année 1989 marque aussi le centième anniversaire et toute une programmation d'activités sera proposée grâce aux efforts d'un comité des Fêtes lequel a d'ailleurs apporté sa contribution au présent numéro. Signolons en outre, que grâce à la collaboration de ce comité, nous reproduisons en page couverture une oeuvre de l'artiste Jacques Hudon, créée à la demande du Centre Hospitalier en vue d'une affiche commémorative.

En cette année du centenaire, les activités sont nombreuses: la publication sous forme de bandes dessinées de l'histoire des Petites Franciscaines de Marie dans la collection «Les Grands Moments de l'Église Canadienne», la réédition du volume «Par ce signe tu vivras» de Sr Michelle Garceau, couronné par l'Académie Française, la télédiffusion d'une messe dans le cadre du «Jour du Seigneur» sur les ondes de la Société d'État et de nombreuses activités internes.

La Société d'histoire de Charlevoix, partenaire privilégiée pour l'événement, offre donc à ses membres et à ses lecteurs un numéro spécial réservé spécifiquement au centenaire des Petites Franciscaines de Marie et du Centre Hospitalier De Charlevoix, dans lequel vous trouverez la synthèse de l'histoire mais surtout de l'oeuvre de cette Communauté dans notre milieu.

Aux Petites Franciscaines de Marie, ainsi qu'aux administrateurs du Centre Hospitalier De Charlevoix, j'offre au nom de tout notre conseil, mes félicitations et mes remerciements d'avoir bien voulu collaborer à ce numéro thématique de la revue «Charlevoix». Il s'impose finalement de témoigner un Grand Merci pour l'oeuvre inestimable que vos deux institutions accomplissent dans notre milieu et aussi pour leur rayonnement bien au-delà de notre région.

Bonne lecture,

Rosaire Tremblay, directeur de la revue «Charlevoix»

Sommaire

Centenaire à double volet.....	4
Il est ton Dieu d'âge en âge.....	7
Les Petites Franciscaines de Marie, témoins dans notre milieu.....	13
Les origines de l'Hospice Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul.....	14
Les Petites Franciscaines de Marie dans Charlevoix.....	20
Société charlevoisienne et Petites Franciscaines de Marie.....	22
D'Hôpital Sainte-Anne à Centre Hospitalier De Charlevoix.....	24
Main de Dieu et main de la femme en Charlevoix.....	28
Franciscaines de nom et d'esprit.....	31
Culture et économie en Charlevoix.....	33
Chronique du livre.....	36

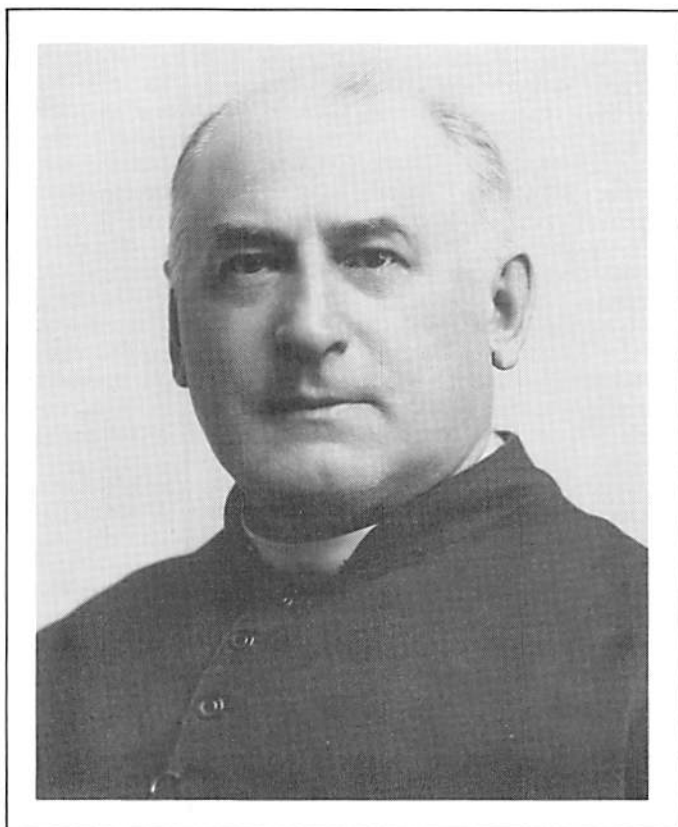
Centenaire à double volet

1889-1989

Ambroise-Martial Fafard

François Bernardone

par Jean-Paul Médéric Tremblay



Ambroise-Martial Fafard, prêtre

L'histoire est là pour en témoigner: il y a pour les collectivités tout autant que pour les individus des jours fastes, parmi d'autres porteurs d'épreuves et d'autres, encore plus nombreux, englués dans la grisaille de la banalité.

Ce 4 octobre 1889 prend tout son relief de moment béni pour la paisible Baie Saint-Paul, dans l'éclat d'un jubilé qui se propose de hisser en pleine lumière un siècle complet de bienfaisance.

Ce jour-là, sans tambour ni trompettes, arrivait à la Baie Saint-Paul, venant de Chicoutimi, un nouveau pasteur. Il figure pour le douzième dans la liste des curés en titre, après Messire Louis Chaumont, qui succédait lui-même à une dizaine de missionnaires récollets et jésuites n'ayant, en leur temps, qu'exercé «les fonctions curiales»

sur un territoire qui allait du Cap Tourmente à Tadoussac.

La Baie Saint-Paul est alors la paroisse-doyenne du nouveau diocèse de Chicoutimi et, par cette nomination, il apparaît que Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, qui vient de succéder à l'évêque-fondateur¹, veut se montrer munificent tout autant pour la Baie Saint-Paul en lui donnant pour curé un de ses prêtres les plus méritants, que pour ce dernier lui-même en lui octroyant un champ d'action à la mesure de ses talents et de son ardeur apostolique.

L'abbé Ambroise-Martial Fafard, ci-devant supérieur du Séminaire diocésain et curé de la paroisse-cathédrale de Chicoutimi, compte 49 ans d'âge et 24 ans de sacerdoce, quand il s'installe au presbytère de la Baie Saint-Paul. Il est en pleine possession de ses moyens d'apôtre, pourvu

d'une riche expérience pastorale et mû par une volonté bien déterminée, si Dieu le veut, à réussir sur place ce qui sera l'oeuvre de sa vie.

Même s'il n'avait pas été précédé et recommandé auprès de ses nouveaux paroissiens par une enviable renommée, l'abbé Fafard n'aurait pas tardé, par sa seule prestance et sa physionomie empreinte d'autorité, à conquérir la confiance de toute la population. Mais ne savait-on pas que la région ne lui était pas étrangère, puisqu'il y avait commencé son ministère comme curé de Saint-Urbain, qu'à maintes reprises il avait participé aux Exercices des Quarante-Heures et qu'à ces occasions, il était entré avec ferveur dans le cercle des joyeux poètes du Congrès de la Baie Saint-Paul, animé par l'abbé Charles Trudel?

On dresse ainsi son portrait: «Figure éminente du Congrès, de la même stature que les Trudel et les Racine, l'abbé Ambroise Fafard passait à peine la trentaine quand il devint curé de Saint-Urbain en 1872. Seul l'humour peut expliquer le choix qu'il fit d'un nom de plume plutôt mal sonnante: «Mauvaise mine», car il était de robuste constitution, si l'on en croit la rumeur: «Quand il tousse, on croirait un tonnerre homicide»².

Mais c'est à le voir à l'action qu'on va pouvoir constater chez lui ce que de nos jours on appelle couramment du «leadership», c'est-à-dire son caractère de chef et son initiative.

Dès le premier dimanche de son ministère curial, les paroissiens de la Baie Saint-Paul ont la surprise de l'entendre leur présenter un prône qui est en lui-même un exigeant programme d'action. Il lui a suffi de quelques jours pour effectuer une tournée de reconnaissance de sa paroisse et pour discerner les besoins les plus pressants de ses ouailles; du même coup, il a esquissé les grandes lignes de son plan d'action.

Ainsi a-t-il vite fait de constater qu'à la Baie Saint-Paul, à cette époque, un nombre relativement important de vieilles gens, de malades chroniques et d'infirmes se

trouvaient dans une situation de besoin, à charge à des familles trop à l'étroit dans leur logis et dans leurs ressources matérielles. Ajouter à cela plusieurs orphelins auxquels il fallait procurer une tutelle moins aléatoire. La situation est-elle pire à la Baie Saint-Paul que dans les autres localités de même calibre? Qui pourrait l'affirmer, en l'absence de toutes données sociologiques adéquates? Ce qui fait la différence, c'est qu'à la Baie Saint-Paul vient d'arriver un apôtre et un homme d'action hors du commun.

Les résultats ne se font pas attendre.

Vingt jours après son installation dans sa nouvelle cure, l'abbé Fafard peut informer ses paroissiens qu'il a fait l'acquisition d'une bonne résidence en face du presbytère, qu'il se propose de la transformer en maison d'hébergement pour personnes âgées ou handicapées, qu'il a recruté quelques dames bénévoles pour en assumer l'aménagement et l'administration et que pour le reste il compte sur le concours de ses paroissiens, appelés du même coup à devenir les agents concrets de la divine Providence.

Voilà mis en terre le grain de sénevé, ou cette graine de moutarde, «la plus petite de toutes les semences», au dire même de

Jésus. La bénédiction du Ciel la couvre et la féconde. Au semeur, Dieu va donner encore dix années de carrière pour assurer la croissance de la semaille et la rendre capable de produire les fruits que nous savons aujourd'hui.

Un siècle après ce geste singulier, il est en effet devenu relativement facile d'apprendre par ailleurs³ l'abondance, la variété et la beauté de ces fruits. Hospice Sainte-Anne, Congrégation des Petites Franciscaines de Marie, vouée à de multiples oeuvres, comme le soin des malades, des infirmes et des orphelins, la visite et le secours aux besogneux de toute la région, l'enseignement dans les écoles primaires ou spécialisées, l'hospitalisation, l'assistance sociale, la présence diligente partout où un service est requis, cette seule énumération évoque à peine la somme des réalisations accomplies par l'initiative émanée en 1889 du curé Fafard. L'ampleur des bâtiments actuels, l'inventaire des institutions et des maisons disséminées à travers le Québec et la Nouvelle-Angleterre ne pourraient, de surcroît, suggérer qu'une bien faible idée de la fécondité d'une oeuvre apparemment si modeste à ses débuts, mais si généreuse en fait, en raison de l'esprit qui lui a été infusé par son fondateur.

Avec les bien pauvres moyens dont il disposait, ce dernier a fait montre d'un singulier esprit d'entreprise et son génie, il a été amené à l'exercer dans les domaines les plus divers. On devine aisément qu'un tel dynamisme a insufflé tout un renouveau, même au-delà du seul champ pastoral. La Baie Saint-Paul peut, à juste titre, lui attribuer, au strict plan temporel, les améliorations suivantes: développement des services municipaux, agrandissement du presbytère, organisation d'une usine hydro-électrique pouvant desservir en énergie toute l'agglomération en plus des édifices des Franciscaines, adaptation des services scolaires aux besoins de l'époque.

Mais il est permis d'affirmer que le meilleur critère pour établir à son juste niveau la qualité d'un homme de cette envergure dans un milieu social, c'est d'évaluer le capital de dévouement, de collaboration bénévole, de générosité, de charité enfin que cet homme a suscité autour de lui, tant chez ses paroissiens que chez les filles qu'il a recrutées pour sa Congrégation.

Devant un si grandiose monument de bienfaisance, portant sur un siècle complet et solidement implanté en plein coeur de Baie-Saint-Paul, il convient de s'incliner avec respect et déférence, d'admirer en rendant grâce au Dieu de toute miséricorde.

Les Petites Franciscaines de Marie fêtant leur centenaire de fondation, c'est dans un premier volet cette figure rayonnante d'humanité qui a nom Ambroise-Martial Fafard.

* * *

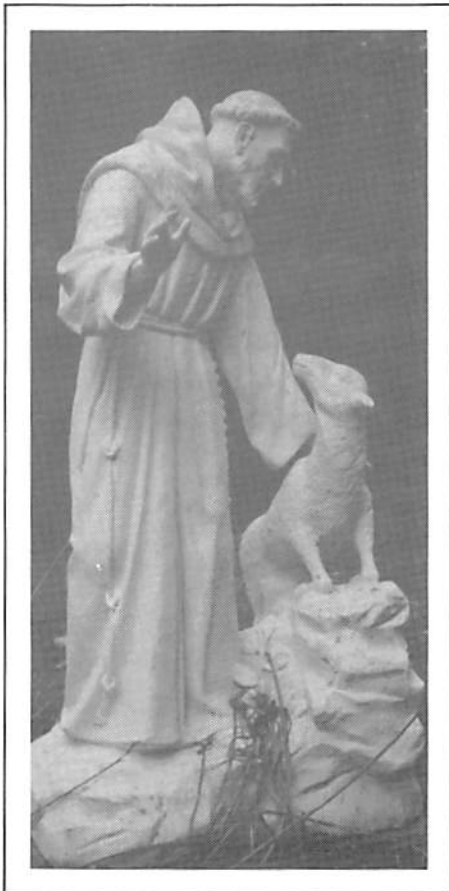
Comme second volet, faisant pendant à la mâle figure d'un curé d'antan montée en médaille, celle émaciée et tout auréolée de mystique d'un François Bernardone, le Pauvre d'Assise. Il y a sans doute lieu de s'étonner de cet insolite accouplement, mais il faut se garder de l'attribuer à quelque fantaisie ou au pur hasard. Y voir plutôt la main de Dieu lui-même intervenant sur un chantier, objet de sa complaisance.

Quelques données concrètes et positives à souhait vont suffire à tout expliquer.

De fait, cette Maison d'hébergement pour besogneux que le curé Fafard inaugure un mois à peine après son arrivée à la Baie Saint-Paul, en 1889, n'est-ce-pas, à prime abord, ce qu'il convient de considérer comme une folle entreprise, ou, du moins, un geste d'imprudience, une certaine façon de tenter Dieu dans sa providence? Sans aucune provision matérielle, alors que n'existe encore aucun modèle institué de ce genre de service social, ne comptant que sur les dons de charité d'un milieu paroissial aux ressources fort modestes, et, surtout, ne pouvant tabler, au titre d'un personnel responsable, que sur le concours de deux dames sexagénaires, voici que, du jour au lendemain, un brave prêtre a sur les bras une vingtaine de pensionnaires dans un logis aménagé à l'emporte-pièce et que, dans les mois qui suivent, il accepte la charge d'accueillir cinquante arriérés-mentaux dont l'État cherche à décharger ses asiles.

Des esprits sérieux sont fondés à penser qu'il ne suffit pas, dans les entreprises temporelles, y compris celles où des vies humaines appellent au secours, de compter que la Providence pourvoira là où les choses les plus essentielles souffrent d'une pénurie criante. Et pourtant, on se trouve ici en présence d'un fait digne de la légende dorée. Avant la lettre, il convient de reconnaître que ce «devoir d'imprévoyance» dont Isabelle Rivière a parlé avec une si généreuse conviction⁴, un pasteur en chrétienté se met à la pratiquer avec entrain. Il semble, plus qu'un autre à l'ordinaire, prendre au sérieux les mots que le Christ nous a suggérés comme prière au sujet du «pain d'aujourd'hui» et les exemples qu'il nous a proposés comme économie: les oiseaux du ciel «qui ne sèment ni ne moissonnent» et les lys des champs

Saint François d'Assise



«mieux vêtus que Salomon dans toute sa gloire».

Or, pour une fois, ouvrons grand les yeux et rendons-nous à l'évidence. Précisément, c'est par la faille la plus flagrante dans l'oeuvre du curé Fafard, à savoir la pénurie d'un personnel adéquat, que la main de Dieu se manifeste.

Au moment même où le curé-fondateur avait à constater l'urgente nécessité d'assurer à sa Maison les services de Soeurs vouées par vocation au soin des indigents, ne sachant pas même encore à qui s'adresser, il reçoit inopinément la visite d'un inconnu, un certain docteur de Martigny. Ce dernier lui fait part qu'un sien cousin, curé d'une pauvre paroisse franco-américaine se préoccupe d'un groupe d'aspirantes-religieuses en quête d'un diocèse qui serait disposé à leur confier une oeuvre de charité. Rien, en vérité, de plus contingence que ce message. Mais à travers les mystérieuses interventions, il importe de retenir la plus décisive, qui est l'entrée en scène d'un grand patron, à savoir saint François d'Assise faisant élection de la Baie Saint-Paul pour asseoir une de ses oeuvres.

De fait, le contact va se faire entre le curé Fafard et ces Soeurs brunes qui, pour lors, s'appellent les Oblates de saint François d'Assise. Leur projet de vie religieuse se trouve, à ce moment même, dans une impasse, à cause d'un conflit entre le prêtre qui les a recrutées et l'évêque de leur diocèse qui leur refuse son approbation¹.

Grâce à des soins diligents, la greffe va réussir de la petite communauté franco-américaine sur le plant à peine viable de la Baie Saint-Paul et le curé Fafard, sans l'avoir voulu, ni prévu, devient le véritable fondateur de la Congrégation des Petites Franciscaines de Marie.

C'est là un rappel trop succinct de faits qui vont couvrir un siècle complet et que le présent Centenaire se donne pour objectif de mettre en lumière; il fait à peine soupçonner ce qu'il a fallu d'efforts, de concours généreux, de labeurs et de persévérance de la part de cette communauté de femmes, sous la conduite de patrons eux-mêmes attentifs aux seuls desseins de Dieu. Ce qu'il convient au plus haut point de souligner, c'est, à côté de la contribution directe et responsable d'un abbé Fafard, celle plus discrète mais non moins constante d'un François d'Assise.

Certes on a tôt fait de relever sur place les signes indéniables du plus authentique franciscanisme, dès qu'on approche des imposants bâtiments qui occupent aujourd'hui le centre de l'agglomération urbaine de la Baie Saint-Paul. C'est lui,

François d'Assise, représenté dans sa bure et ses sandales, qui accueille le visiteur au milieu du jardin de la Maison mère. Mieux encore: sa statue s'érige au sommet du premier des campaniles qui donnent au pavillon central sa physionomie tout argentée.

Ce ne serait que monument et symbole, si la présence du Poverello se réduisait à cela; elle se fait beaucoup plus concrète et significative, la présence de François, par les courses et les mille façons de ses petites Soeurs brunes dans les rues de Baie-Saint-Paul, visitant les foyers pour rendre service, tout autant que pour solliciter des aumônes en faveur des indigents dont elles prennent soin depuis un siècle. Quelle famille n'aurait pas son anecdote à raconter où les Petites Franciscaines ont tenu leur rôle au plan du dévouement et du soulagement, dans la droite ligne de l'exemple laissé par leur père spirituel et leur saint patron?

Trop modestes, trop soucieuses de discrétion dans leur zèle, cependant, trop simples aussi et trop proches de leur prochain pour laisser naître sous leurs pas des «Fioretti» comme en est parée la légende franciscaine. Pas de roses sans épines aux jardins des Petites Franciscaines. Pas de loup de Gubbio, même si un certain folklore témoigne qu'elles sont bien venues s'établir «au pays des loups». Ni les oiseaux dans les bocages ne se taisent pour écouter le babil des novices en récréation, ni les poissons n'y sortent la tête hors de l'eau des fontaines pour tendre l'oreille aux homélies de leurs aumôniers. On voit bien de-ci de-là un Frère Léon s'empresser vers quelque ministère qui tend sans doute toujours à expliquer «en quoi consiste la joie parfaite». A voir ces figures épanouies penchées sur les tâches les plus ingrates, ces sourires enveloppant les plus répugnantes plaies, on n'a plus à se demander si la leçon de François à Frère Léon a été entendue et bien comprise par les Filles du Père Fafard.

Ce sont pratiques qui se vivent à tous les instants d'une journée de Franciscaine et tout au long de sa vie religieuse. Sans que pour elle il importe ou convienne d'en parler, sinon dans un silencieux échange de l'âme avec Dieu.

Et pendant tout un siècle, cette expérience de spiritualité franciscaine a pu se poursuivre, sans que la vie ordinaire de la population dans une ville et le pays d'alentour en soit troublée ou bousculée. Les gens de la Baie Saint-Paul, à ce qu'on sache, n'ont pas cru bon de verser dans un franciscanisme de pacotille, ils ne se sont pas mis à rêver que leur Vallée du Gouffre, ouvrant ses bras sur le Saint-Laurent,

pourrait devenir une Ombrie aussi fascinante que celle qui s'étale aux flancs des Apennins. Ils ont laissé libre cours aux effluves d'un esprit franciscain sans équivoque ni calcul.

Mais, au moins une fois tous les cent ans, n'est-il pas de haute convenance que ces choses soient dites, et proclamées, et célébrées⁶, pour l'édification du peuple, pour l'honneur de François d'Assise reconnu, entre tous les saints, comme l'image la plus fidèle du Christ, et pour la gloire de Dieu.

Au cours de ce siècle révolu, les Petites Franciscaines de Marie se sont vouées à toutes les oeuvres de charité qui sollicitaient leur concours, du bon fonctionnement des asiles d'aliénés, jusqu'à l'enseignement spécialisé pour jeunes filles; leur plus récente initiative est la tenue d'une maison d'accueil pour femmes en détresse. Entre temps, une révolution a sévi et les institutions traditionnellement confiées à la responsabilité de communautés religieuses ont subi le choc de la sécularisation, en passant au secteur de l'administration publique. En se retirant de leur champ ordinaire d'action, ces religieuses ont vu se rétrécir leur possibilité de recrutement.

Le même zèle est toujours prêt à l'action, qui s'applique à un recyclage en profondeur. Le même génie franciscain va permettre encore à la Congrégation née sous l'égide de saint François et du Père Fafard d'ouvrir de nouveaux champs d'action, de découvrir d'autres formes de misères à soulager et de recruter de nouvelles vocations, non moins fécondes et généreuses, pour aller vers les pauvres de Dieu. Car Celui qui a dit: «Mes paroles ne passeront pas» nous en a bien avisés: « Il y aura toujours des pauvres parmi vous».

Notes et références

1. Le premier évêque fut Mgr Dominique Racine, décédé en 1888. Voir Mgr Marius Paré, *L'Église du Diocèse de Chicoutimi, tome II (1888-1892)*, Québec 1987, 1-33.
2. Voir Charlevoix, *revue de la Société d'histoire de Charlevoix*, Vol. 1, No 2, Baie-Saint-Paul et Poésie, par l'abbé Jean-Paul Tremblay et Le Congrès de la Baie Saint-Paul, chez Darveau, Québec 1882, seconde édition.
3. Voir Michelle Garceau, *p.f.m.*, Par ce signe tu vivras, *Histoire de la Congrégation des Petites Franciscaines de Marie (1889-1955)*, Baie-Saint-Paul, édition 1989.
4. Voir Isabelle Rivière, *Du devoir de l'imprévoyance. Petit traité d'économie pratique*, Éditions du Cerf, Paris, 1933.
5. Voir Mgr Marius Paré, *ibid.*, pp. 88-116 et Michelle Garceau, *p.f.m. ibid.*, pp. 150-182.
6. Les Petites Franciscaines de Marie ont célébré le vingt-cinquième anniversaire de fondation en 1914 et le cinquantième anniversaire en 1939 avant le centenaire en 1989.

Il est ton Dieu d'âge en âge

par Marielle Lavoie, p.f.m.

*«Tu es béni, Dieu notre Père, Seigneur de l'univers,
toi qui révèles aux petits le mystère du Royaume» (Mt 11,25).*

Petites elles ont été ces humbles femmes de chez nous. Petites elles sont restées ces devancières qui ont traversé un siècle d'histoire. Petites elles resteront ces héritières d'un passé qui les a façonnées «dans la joie, la simplicité, la communion fraternelle et l'amour des pauvres»¹

Elles sont encore trois cent quatre-vingt-quatre implantées au Madagascar, aux États-Unis et au Québec. Trois cent quatre-vingt-quatre Petites Franciscaines de Marie, autant de signes de l'avènement du Royaume ici et maintenant, car depuis toujours,

*le Seigneur garde à jamais sa vérité,
il fait droit aux opprimés,*

*il donne du pain aux affamés,
il délie les enchaînés.*

*Le Seigneur redresse les courbés,
le Seigneur protège l'étranger,
il soutient l'orphelin et la veuve.*

Il est ton Dieu d'âge en âge.

(Ps 146, 7-10)

Le Seigneur soutient l'orphelin

Oui, les orphelins, les sans-abris sont nombreux à Worcester. Cette petite ville du Massachusetts a accueilli, au siècle dernier, un bon nombre d'émigrants canadiens-français à la recherche d'un travail qui les sauverait de la misère des

Orphelinat Saint-François-d'Assise, Worcester, Ma.

années 40. La population franco-américaine de 1889, près de 7000 personnes, compte bien continuer de vivre des expériences collectives de la foi chrétienne. Groupée autour de son pasteur, le curé Joseph Brouillet, la communauté paroissiale du sanctuaire Notre-Dame-des-Canadiens connaît maintenant une certaine stabilité. Mais il y a les orphelins et les sans-foyers...

Il donne du pain aux affamés

À dix-huit ans, des rêves plein la tête, un avenir prometteur, une famille bien enracinée, que peut bien lui vouloir le curé qui l'a convoquée au presbytère, ce jour d'été



1889? Marie-Louise Rondeau est assise toute droite devant lui, à l'écoute d'une parole actuelle, bien vivante qui grandit dans son coeur: «Le Seigneur protège l'étranger, il soutient l'orphelin».

Au soir du 13 août, Marie-Louise referme derrière elle la porte de la maison familiale pour entrer dans le château de Dame Pauvreté situé à l'angle des rues Southgate et Grant. Avec elle s'ouvre la lignée des Petites Franciscaines de Marie désireuses de «suivre les traces de Jésus-Christ, à l'imitation de la Vierge Marie et de François d'Assise».²

Marie-Louise Rondeau (Marie-Joseph), suivie de Cordélie Robillard (Marie-Alexis), Marie Bibeau (Marie-Anne-de-Jésus), Étudiante Blais (Marie-Zotique), Albertine Riopel (Alphonse-Marie-de-Liguori), Emma Decelles (Marie-des-Sept-Douleurs), Lumina Bolduc (Marie-Dominique), Rosanna Marcil (Marie-Égide-d'Assise), Zélie Perron (Marie-Frédéric), Agnès Perron (Marie-de-Bon-Secours) et Elzire Roy (Marie-Thérèse-de-Jésus) apportaient au monde de ce temps non un discours élogieux sur la pauvreté, ni une expérience communautaire éprouvée, encore moins un héritage spirituel à copier, elles venaient avec une Parole de Dieu vivante au coeur, une charge de tendresse pour les petits et les pauvres, un trésor inépuisable de valeurs cultivées dans leurs foyers respectifs et enrichies à même les responsabilités ou engagements assumés pour la plupart soit au Canada, leur pays d'origine, soit aux États-Unis, leur milieu de travail.

Ces onze premières ont d'abord été «profondément soeurs». Toutes et chacune, elles se sont présentées avec le même «desir de se dévouer au soin et au soulagement de toutes les misères humaines»³, aujourd'hui, les orphelins, les abandonnés, les affamés de présence et d'attentions, demain, les idiots, les vieillards, les pauvres, les handicapés.

Le Seigneur fait droit aux opprimés

Avec les ressources de leur coeur, l'enthousiasme de leur âge et la chaleur d'un appel intérieur, les petites Soeurs Oblates de Saint-François-d'Assise se mettent allègrement au service de Dieu dans les petits sans parents et malheureux. Mais il fut plutôt court le temps de la lune de miel. Par un concours de circonstances ou plutôt par un jeu de la Providence, le beau rêve de la vie religieuse s'est tout-à-coup obscurci: le Fondateur qui les avait rassemblées, protégées, initiées à la vie religieuse franciscaine devient petit à petit irritable, soupçonneux, méfiant... Rejetées, chassées



La maison de misère

même de l'Orphelinat, elles se réfugient auprès de leur directeur spirituel, l'abbé Zotique Durocher, et cherchent ensemble dans la prière et le silence la voie que le Seigneur a tracée pour elles.

La *Maison de misère*, une pauvre mansarde inoccupée qui n'en mérite même pas le nom, devient leur Cénacle en ce 22 janvier 1891. La pauvreté, voilà bien le plus beau titre de noblesse pour ces entêtées de dix-neuf, vingt-quatre ou encore trente ans, qui veulent à tout prix demeurer sous l'égide de Marie et de François d'Assise. Durant trois mois, la vieille masure s'émeut d'entendre résonner les rires, de voir les explosions de joie, de vivre dans un climat de sérénité et de prière jusqu'alors inconnu. Dans le même temps, l'amitié réchauffe les coeurs pendant que le froid et le vent mordent les murs lézardés et se moquent des membres engourdis; le recueillement s'intensifie alors que les injures et les calomnies s'acharnent contre les soeurs; les décisions quant à l'emploi du temps, au partage des tâches, à l'organisation matérielle, se prennent communautairement même si les appels à l'évêque restent de longs jours sans réponse. Sans cette solidarité et cette confiance inébranlable dans leur vocation, comment auraient-elles pu supporter la pauvreté, la faim pour elles et les quelques orphelins qui les avaient suivies, les sarcasmes, les persécutions et même le refus des sacrements à l'église Notre-Dame-des-Canadiens où elles avaient publiquement reçu leur habit et leur nom?

C'est pourtant dans cette petite maison, dont le souvenir restera bien vivant pour des générations de Petites Franciscaines de Marie, que s'ébauchent des plans d'avenir: réunir à nouveau des orphelins autour d'elles, autrement, «quel sens aurait leur Communauté sans une mission de charité à remplir dans l'Église?»⁴ Dans un geste de foi, elles regagnent la ville pour un nouveau foyer à l'intention de leurs petits frères et de leurs petites soeurs d'infortune.

Le Seigneur redresse les courbés

Des frères et des soeurs d'infortune, il y en a aussi au Canada et au Québec, plus précisément à Baie-Saint-Paul dans Charlevoix. C'est que le nouveau curé installé depuis quelques semaines à peine dans sa paroisse a eu le temps de visiter, en octobre 1889, les quatre villages et les rangs tracés dans les montagnes qui entourent la baie. Il a vite noté les besoins des gens et leurs ressources, il a aussi identifié les personnes âgées et sans soutien de son milieu.

Sans perdre de temps, l'abbé Ambroise Fafard achète une maison située à quelques pas de l'église pour y loger ses protégés. Ce vendredi 8 novembre 1889, les neuf pensionnaires qui en franchissent le seuil inaugurent le premier foyer de personnes âgées de Charlevoix. «Cet établissement, d'après les notes consignées de la main du fondateur lui-même, commence donc de la manière la plus modeste et la plus pauvre possible (...) Puisse-t-il (Notre-Seigneur Jésus-Christ) protéger tout spécia-

lement ce faible grain, le faire fructifier et grandir selon son désir pour sa plus grande gloire, pour le salut des âmes, et pour le bien des pauvres.»⁵ Mais nous sommes encore à cent ans du Centre Hospitalier De Charlevoix et de la Communauté des Petites Franciscaines de Marie puisque le petit Hospice est placé sous la direction de Dina Boivin, une respectable demoiselle de soixante ans, assistée d'Olympe Simard de huit ans son aînée.

Peut-on laisser les pauvres dans «un logis grand comme la main» quand on a l'âme d'un bâtisseur, le cœur d'un pasteur et la confiance d'une population généreuse déjà intéressée par une oeuvre enracinée au centre du village? Et voilà que la modeste institution est civilement reconnue à la Législature provinciale dès janvier 1890, par son incorporation sous le nom d'Hospice Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul. Maintenant, il peut s'agrandir le minuscule hospice, ils peuvent venir les pauvres de toute catégorie, la statue de sainte Anne les voit arriver de sa niche creusée dans la façade de l'étage qui vient de s'ajouter. Le con-

trat passé entre le curé Fafard et le Gouvernement du Québec, le 5 mai 1891, permet d'accueillir cinquante handicapés mentaux, «moyennant \$50 par tête».⁶

Les forces de Dina Boivin et de son assistante pourront-elles résister à la tâche? Les services d'une communauté religieuse seraient les bienvenus pour relever le défi des soins et de l'entretien des nouveaux arrivants. Le Fondateur s'en inquiète et confie son projet à la Providence qui «redresse les courbés».

Il garde à jamais la vérité

Pendant que la fragile communauté de Worcester résiste malgré tout à la tempête, le Dr Adelstan de Martigny rend visite à l'abbé Ambroise Fafard, le 7 juillet 1891. Et voilà que deux projets sont sur le point de se fusionner: le premier porté par l'inspecteur des asiles d'aliénés de la Province dans le but de sauver les Oblates de Saint-François-d'Assise dont lui a parlé son cousin, le deuxième de voir des religieuses canadiennes prendre la direction de l'institution.

Le lendemain de cette visite, une lettre remplie de questions au sujet des religieuses franciscaines, d'informations et de renseignements sur le projet charlevoisien est adressée au cousin du docteur, M. Alexis Delphos, curé d'East Douglass, Mass., sympathique à la cause de la jeune communauté naissante. Mais devons-nous encore parler de communauté pour désigner le groupe de tertiaires de Saint-François alors que l'évêque du diocèse de Springfield n'a jamais autorisé cette fondation? «Elles ne sont pas religieuses!», cette affirmation qui résume l'entrevue avec leur évêque le 3 septembre 1890, les a littéralement meurtries, mais sans éteindre pour autant leur espérance.

Depuis presque un an, toutes les démarches de reconnaissance étant restées infructueuses, la proposition du Canada est accueillie comme une lumière au bout du tunnel. Des sacrifices, elles en ont déjà «une mesure bien pleine, tassée, secouée, débordante».⁷ Peu importe déracinement et insécurité, vieillards et idiots: «c'est

L'oeuvre des personnes âgées à Worcester



maintenant le temps favorable, c'est maintenant le jour du salut».⁸ Et le 14 juillet, conseillées par le Père Darvini-Hugues Langlois, s.j., leur directeur spirituel d'alors, munies d'une lettre de recommandation et d'une bénédiction, la supérieure, Soeur Marie-Joseph et une compagne, Soeur Marie-Anne-de-Jésus, s'embarquent en destination de Baie-Saint-Paul, si bien qu'au midi du 17 juillet, après avoir voyagé par terre et par mer, elles se retrouvent sur une cage au beau milieu du fleuve, devant une demi-couronne de montagnes bordée d'un chapelet de maisons. Personne ne les attend parce que personne n'a été prévenu, sauf le Seigneur qui est toujours au rendez-vous. Les visiteuses ont vingt ans et vingt-cinq ans, une foi à toute épreuve, une étoile pour elles au ciel et la prière ininterrompue de leurs soeurs et de leurs protégés.

M. Fafard questionne les Oblates de Saint-François-d'Assise, il les écoute, les fait visiter l'Hospice, s'informe sur tous les plans à la fois.

«Elles n'ont rien à cacher, elles n'ont rien à voiler. Les débuts engageants de leur vie religieuse, les déceptions, les contradictions, la misère, l'opposition, l'idéal franciscain que nulle bourrasque n'a pu déraciner: elles racontent tout, elles mettent cartes sur table. Plutôt être refusées que de ne pas être acceptées dans la vérité, telles qu'elles sont: humbles et pauvres, mais prêtes à se donner joyeusement pour suivre Notre-Seigneur».⁹

L'examen local est réussi, mais l'examen diocésain le sera-t-il? Sur le conseil du curé, elles piquent vers Chicoutimi, aux premières heures du lendemain: voiture à traction animale, chaloupe, cage, bateau, voyage sur la rivière Saguenay.

«J'ai vu et revu vos petites franciscaines, écrit Mgr Louis-Nazaire Bégin au curé Fafard (...) Ce projet mérite considération».¹⁰ Et c'est tout. Les voyageuses revenues à Worcester et leurs compagnes attendent un mot d'encouragement qui ne vient pas. Entre temps, des rumeurs ont traversé les frontières et se sont fauilées jusqu'à l'évê-

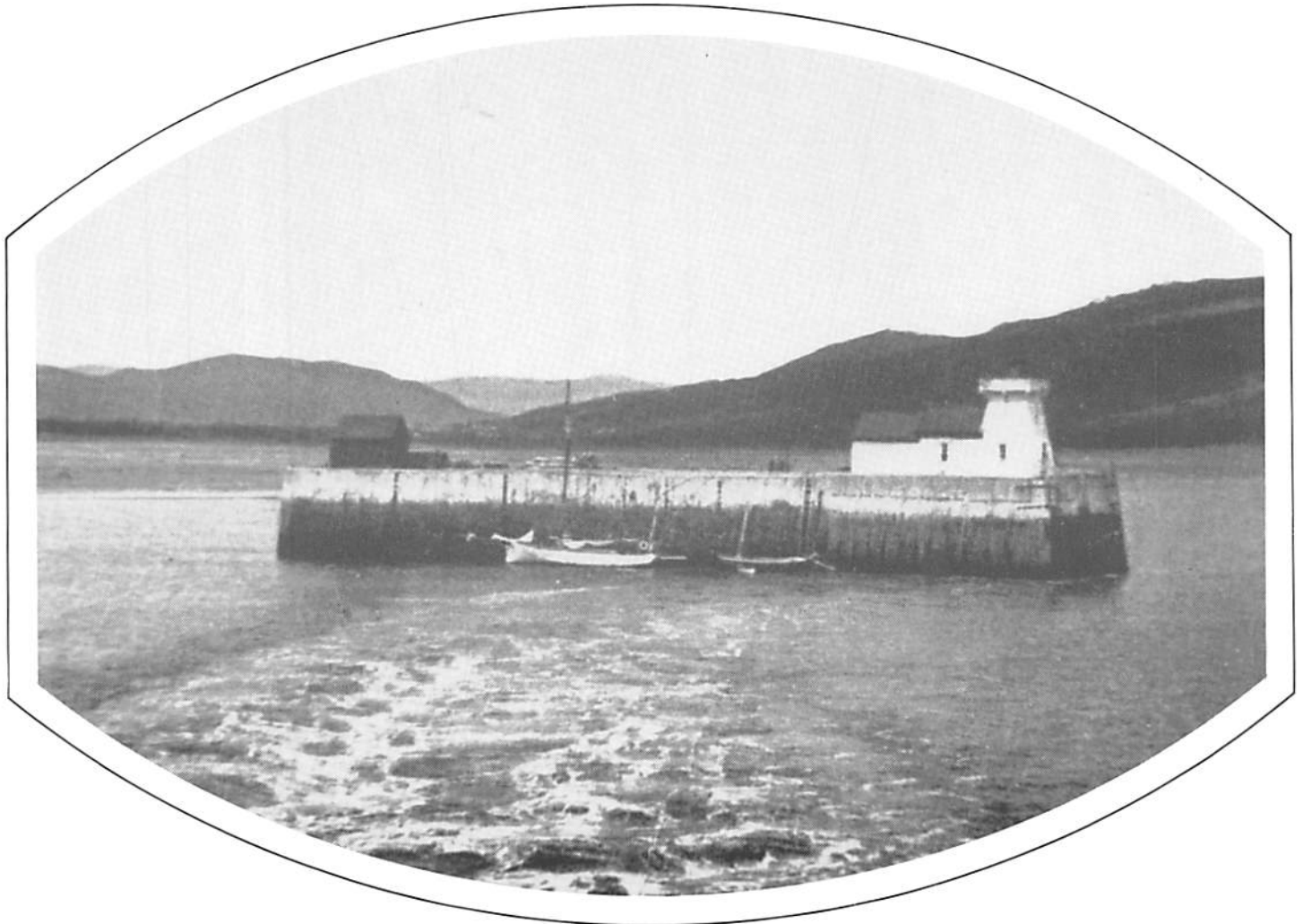
ché de Chicoutimi, pendant que les soeurs continuent de faire violence au ciel. La Vierge Marie, saint Joseph et saint François d'Assise sont mis de la partie. Puis, les communications Baie-Saint-Paul - Worcester, d'abord au ralenti, se précipitent avec la menace de l'hiver. Les franciscaines répondent, le 11 novembre: «Soeurs partent ce soir pour la Baie Saint-Paul».¹¹

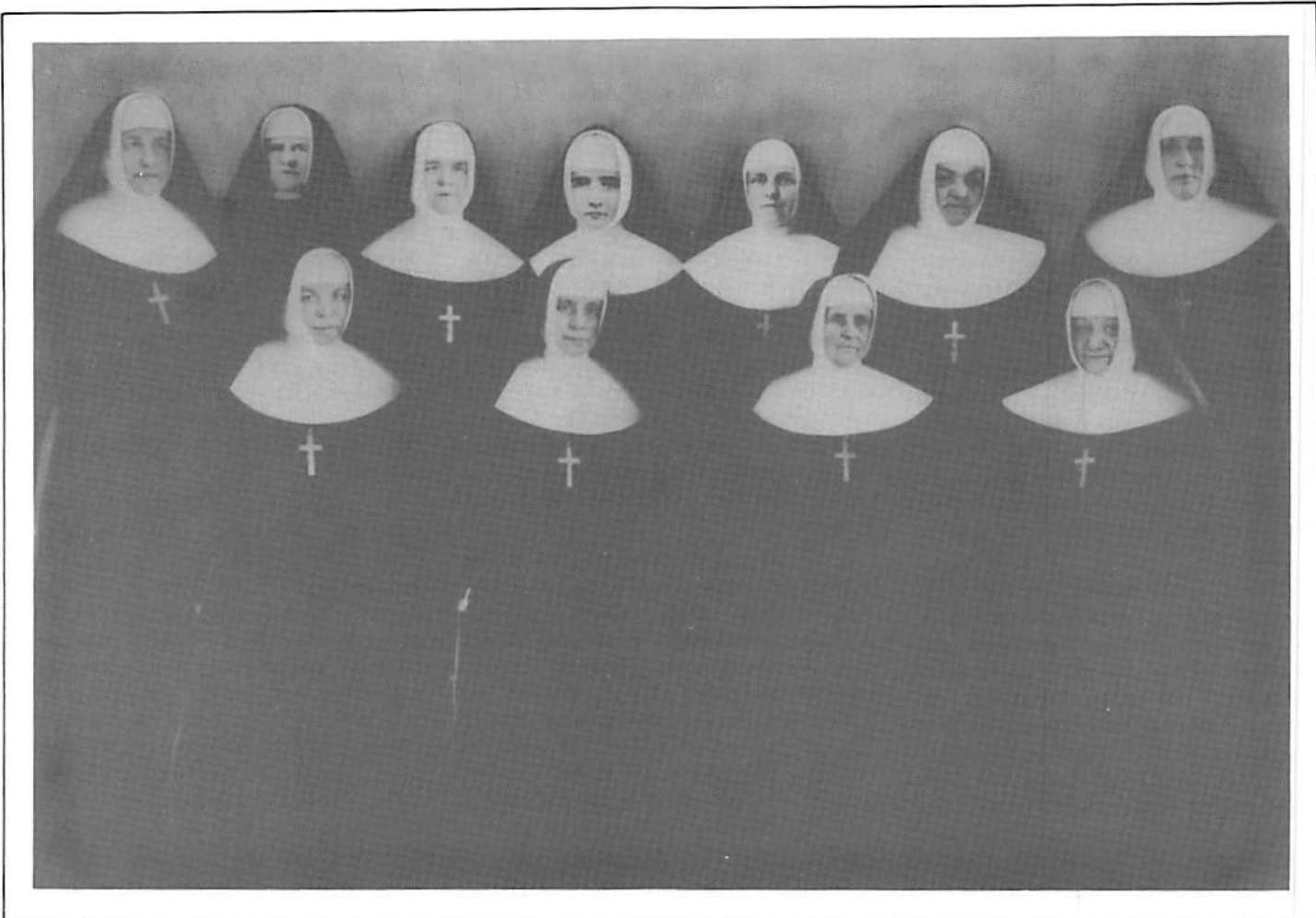
Le vendredi 13 novembre 1891, quatre soeurs brunes sont introduites à l'Hospice Sainte-Anne par le Fondateur qui inscrit leur nom dans le cahier de la fondation: Soeur Marie-Anne-de-Jésus, Soeur Marie-Dominique, Soeur Marie-Égide-d'Assise, Soeur Marie-Frédéric. La main qui les a conduites auprès des «idiots» ne peut plus les abandonner puisque «le Seigneur garde à jamais la vérité».

Le Seigneur protège l'étranger

Le Père Fafard, comme elles se plaisent à le nommer, entoure ses soeurs de sollicitude paternelle. Il s'intéresse à leur vie

La cage à Baie-Saint-Paul





Les onze Mères Fondatrices

spirituelle comme à leur vie matérielle, il communique ses impressions à leurs compagnes éloignées, entreprend des démarches pour l'ouverture du noviciat qui ne devrait pas tarder, car si tout le monde à la Baie Saint-Paul, ignorant les déboires du frêle Institut, considère les quatre arrivées comme des religieuses chevronnées, leur noviciat n'en est pas pour autant terminé, il est même à recommencer.

Le curé Fafard, tout en poursuivant son intention de donner à ses filles la plus solide formation qui soit, s'intéresse toujours à son oeuvre, il informe régulièrement ses paroissiens de l'évolution de ses projets. Il voit à tout, surveille tout: austérités, humiliations, réprimandes, rien n'est épargné, quand il s'agit de cultiver l'humble pousse franciscaine. Pour les soeurs, le soin des pauvres, les exercices spirituels marchent de pair avec les aménagements intérieurs, les agrandissements, les constructions.

Malgré tout, les joies et les peines continuent de se tailler une large part du quotidien. Les conférences spirituelles, les

retraites, les fêtes des pauvres, comme celles des orphelins, les échanges de correspondance, la communion fraternelle qui s'intensifie par delà le temps et l'espace, la perspective d'une approbation officielle de leur communauté enracinent en chacune la volonté de poursuivre le projet de vie franciscaine entrepris dans la plus grande simplicité et collé solidement au vécu. Par contre, les inévitables difficultés d'adaptation des soeurs du Canada, les silences de l'évêque aux requêtes du curé Fafard, le surcroît de travail de part et d'autres des frontières, l'ennui, les incertitudes concernant leur avenir, autant de croix plantées sur leur chemin d'espérance.

Parmi ces dernières, se dresse une croix lumineuse aux dimensions prophétiques dont le pieu touche le ciel et les bras traversent l'océan: le départ pour le ciel d'une compagne restée aux États-Unis et l'arrivée à Baie-Saint-Paul des religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie appelées de France pour compléter la formation des novices.

Mystérieux itinéraire de foi que celui de déchiffrer le sens d'une telle séparation. Le froid, les privations ont eu raison de la santé de Soeur Marie-de-Bon-Secours. Elle accueille notre soeur la mort, le 7 mars 1892, en tendant les mains vers sa mère du ciel qui l'avait déjà regardée durant une courte halte en l'église Saint-Étienne aux heures de la maison de misère. La Vierge lui avait dit, ce jour-là: «Marchez, mes petites soeurs, vous réussirez»... Aujourd'hui, les lueurs de Pâques auréolent la croix du Vendredi-Saint: les Petites Franciscaines de Marie ont un chemin vers le ciel.

Être religieuses, c'est essentiellement choisir un genre de vie, mais être fondatrices, c'est se laisser choisir par Dieu lui-même pour la réalisation de son Royaume. Cet abandon total à la divine volonté a pris couleur d'inconnu, encore une fois, par l'arrivée de cinq Missionnaires Franciscaines désignées par Mère Marie-de-la-Passion, fondatrice de cette communauté française. À la demande du curé Fafard qui répond ainsi au désir de son évêque concernant la formation des novices à la vie

franciscaine, elles sont venues avec leur règle, leurs coutumes, leurs costumes, dans l'intention d'accueillir dans leurs rangs ces nouvelles filles spirituelles, comme un cadeau du Seigneur.

Des lettres s'étaient-elles croisées? Des explications avaient sûrement manqué, toujours est-il qu'après quelques ajustements, les «Mères de France», tout en partageant leur expérience de vie religieuse franciscaine avec les novices, leur laissèrent leur pleine autonomie dans la poursuite de leur idéal de vie et la liberté d'adopter au besoin les coutumes présentées et même de les adapter à l'oeuvre commencée, aux rigueurs du climat canadien et à la mentalité nord-américaine. L'Institut missionnaire, lui, grâce aux recherches et aux représentations du Père Fafard, s'établit finalement dans le diocèse de Québec.

Des croix, des joies, une sérieuse formation sur le terrain, l'approbation de l'évêque Mgr Michel Thomas Labrecque, successeur de Mgr Bégin, plus rien ne manque aux huit novices qui s'avancent toutes recueillies et débordantes d'allégresse vers l'autel dans l'église de Baie-Saint-Paul, en ce matin du 12 août 1892. Les deux autres, restées au poste à Worcester, goûteront les mêmes joies quelques mois plus tard.

«Quand le *Te Deum* jaillit sous la voûte illuminée où s'attarde la fumée de l'encens, les Oblates de Saint-François-d'Assise ne sont plus, mais leur flambeau se retrouve, plus ardent que jamais, aux mains des *Petites Franciscaines de Marie*».¹²

Il délie les enchaînés

Le terrain du Royaume de Dieu n'est jamais totalement conquis. Le Règne de Dieu paraît quand sont établis la dignité humaine, la justice, la réconciliation, l'amour. Si la profession religieuse est vécue par les élues de l'été comme une grâce de «Dieu, le Créateur, le Sauveur»,¹³ elle n'est pas une activité magique qui libérerait de toutes les situations oppressives.

La jeune Communauté prend le temps de s'organiser dans la continuité; le leadership du groupe est entre les mains de Soeur Marie-Anne-de-Jésus que les soeurs ont désignée comme supérieure générale, par vote secret; l'intériorité occupe une plus grande place dans l'horaire régulier et le sentiment d'appartenance solidifie encore davantage les liens déjà existants.

Pendant que se nouent de vraies amitiés et que s'édifie la Communauté, une sorte de voile assombrit la vie à Worcester: maladie, chômage, pauvreté, misère, mul-

tiplient les orphelins. La maison ne suffit plus. Le produit des quêtes diminue. Le nouvel évêque, le Révérend Thomas Daniel Beaven, se montre peu intéressé par l'oeuvre des soeurs et il «ne se souciait guère de garder les Franciscaines à Worcester».¹⁴ Les négociations traînent en longueur. Le Père Fafard se voit refuser presque toutes ses demandes en faveur des soeurs, au cours de sa visite à l'évêque de Springfield: la Sainte Réserve, une fondation souhaitée à Chicopee Falls, la reconnaissance officielle de la Communauté dans son diocèse, l'évêque de Chicoutimi ayant déjà été prié de rappeler les soeurs à la Maison mère. Et quand elle apprennent le départ sans retour du Père Langlois, le sage conseiller des mauvais jours, la croix s'alourdit pesamment sur leurs épaules.

Finalement, après six années de tergiversations, de recours au Délégué Apostolique, de prière, de supplications, les Petites Franciscaines de Marie obtiennent gain de cause: elles «sont régulièrement recon nues et acceptées dans le diocèse de Springfield, comme missionnaires»¹⁵ et, à l'église Notre-Dame-des-Canadiens, le curé Brouillet annonce lui-même la nouvelle à ses paroissiens. L'orphelinat, cependant, se transforme en foyer de personnes âgées.

Ce fut l'heure de l'action de grâces pour les soeurs «unies surtout par une même résolution d'être plus franciscaines que jamais au Canada comme aux États-Unis».¹⁶

Il est ton Dieu d'âge en âge

«Liées à la croix du Sauveur et pourtant libérées par son amour»,¹⁷ les Fondatrices, comme les Petites Franciscaines de nos jours, se laissèrent emporter par les manifestations de la tendresse de Dieu.

Le noviciat de 1893 accueillit deux jeunes Charlevoisiennes, Marie Bluteau de Petite-Rivière-Saint-François et Alice Simard de Baie-Saint-Paul sous la direction de Mère Marie-Thérèse-de-Jésus. Les vocations ne tardèrent pas à se présenter si bien, qu'après un quart de siècle, «cent soixante-neuf professes, dix-sept novices, trente postulantes et sept agrégées attestaient, à ce moment, la providentielle vitalité de l'Institut».¹⁸ Le souhait formulé en août 1898 par le Fondateur à Mère Marie-Anne-de-Jésus, supérieure générale, de la voir entourée un jour de cent soeurs professes, était largement dépassé.¹⁹

L'appel à la profession des trois conseils évangéliques n'a cessé de retentir au coeur des baptisé-e-s. Tout au long de l'histoire

du monde et de la Communauté, l'Esprit a toujours permis à des hommes et à des femmes de retrouver les intuitions de l'Évangile et de les vivre concrètement. Aussi, durant les cent dernières années écoulées, les Petites Franciscaines de Marie se sont-elles mises résolument au service de Dieu et de l'Église pour témoigner, dans les différents coins de pays où elles étaient appelées, du lien mystérieux entre Dieu et les pauvres. On les voit encore aujourd'hui, *simples et joyeuses*, continuer l'apostolat des Fondatrices «spécialement auprès des enfants, des personnes âgées et handicapées, en toute fidélité à l'esprit qui les animait et qui est signé par notre nom: PETITES FRANCISCAINES DE MARIE».²⁰

Aujourd'hui, les Petites Franciscaines de Marie regardent leur passé centenaire avec émerveillement et action de grâce, se souvenant que la foi en Jésus Christ est une réalité exigeante qui demande à être nourrie, exprimée individuellement et communautairement pour être source de lumière et de choix. Aujourd'hui, les yeux ouverts sur l'avenir, elles veulent toujours, par des gestes et des moyens souvent bien humbles, à la manière de François d'Assise et de leurs Fondatrices «témoigner de l'espérance qui est en elles», selon l'impératif de l'apôtre Pierre.

Souvenez-vous de celles qui vous ont dirigées, leur dit l'auteur de l'épître aux Hébreux; elles vous ont annoncé la Parole de Dieu. Méditez sur l'aboutissement de la vie qu'elles ont menée, et imitez leur foi. Jésus Christ, hier et aujourd'hui, est le même, il l'est pour l'éternité.²¹

IL EST VOTRE DIEU D'ÂGE EN ÂGE!

1. Constitutions de la Congrégation des Petites Franciscaines de Marie, no 14.
2. Ibid., no 1.
3. Ibid., no 1.
4. Michelle Garceau, p.f.m., Par ce signe tu vivras, p. 135.
5. Ibid., p. 154.
6. Ibid., p. 157.
7. Luc 6,38.
8. Répons bref dans Prière du temps présent.
9. Michelle Garceau, p.f.m., op. cit., p. 164.
10. Ibid., p. 170.
11. Ibid., p. 177.
12. Ibid., p. 273.
13. Ibid., p. 274.
14. Ibid., p. 288.
15. Ibid., p. 353.
16. Ibid., p. 354.
17. Constitutions, no 5.
18. Michelle Garceau, p.f.m., op. cit., p. 496.
19. Ibid., p. 496.
20. Constitutions, no 3.
21. He 13, 7-8.

Les Petites Franciscaines de Marie, témoins dans notre milieu

par Madeleine Trotier Otis

Qui, de la Baie-Saint-Paul, surtout chez les aîné(e)s, n'a pas dans ses souvenirs une image ou un lien avec les Petites Franciscaines de Marie?

Dans l'autrefois d'un village isolé, le nôtre, l'histoire s'écrivait au rythme d'un quotidien paisible, imprégnant en profondeur les gens et les coutumes. Nos mères nous racontaient l'odyssée des sœurs brunes. À l'occasion de la quête du pain de Saint-Antoine, nous apprenions l'accueil des plus pauvres et la richesse du partage. Les vertus franciscaines d'humilité, de pauvreté, de joie et de charité, reçues en héritage des onze Mères Fondatrices, ont rayonné dans notre collectivité. Grâce à cette influence, un mouvement laïque, le tiers-ordre franciscain, a été pendant un demi-siècle, l'engagement d'Église, d'hommes et de femmes de chez nous.

Il y a un temps pour recevoir, il y a un temps pour re-donner! Au fil des années tissées d'argent, d'or, de diamants, la sensibilité communautaire des Petites Franciscaines de Marie a trouvé des raisons et des voies diverses pour s'exprimer. Il y a, certes, la reconnaissance du cœur envers une population accueillante, mais aussi l'exigence de vivre concrètement la consigne évangélique. «J'étais malade, handicapé, nu, affamé, battu, mal-pris et vous m'avez soulagé», a dit Jésus.

De Mère Anne, la soigneuse, au service budgétaire d'aujourd'hui où nous les retrouvons, les Petites Franciscaines de Marie ont donné des réponses adaptées aux besoins. Le premier oui consenti au curé Fafard a été précurseur de tous les autres qui ont tissé, sous des formes et des façons diverses, le quotidien de leur histoire. Rôle de suppléance bien souvent, mais rôle de bienfaisance que ce long chemin de services que je parcours pour vous à pas de course, consciente des oublis ici et là.

J'ai connu la dernière pensionnaire du premier Centre d'Accueil de Charlevoix, le leur... J'ai vu le premier vestiaire de dons et d'échange de vêtements, chez elles. Que de paniers de provisions ont précédé la popote communautaire qui a pris nais-

sance dans leur cuisine. La philosophie de l'organisme Pro-Santé, axée sur la qualité de la vie et de la santé, a été d'inspiration franciscaine. Les visites aux malades à domicile, à l'hôpital, le réveillon de Noël pour les anciens bénéficiaires sont des coutumes chères entre toutes, pour elles. Les Maisons Vie-O et Fafard vouées à la réhabilitation, à l'entraide portent elles aussi, l'empreinte franciscaine. La liturgie à la paroisse et au Centre Hospitalier, la pastorale auprès des jeunes et des adultes puisent parmi leurs talents, sans compter. Soulignons aussi ce qui fut commencé chez elles et parfois continué ailleurs: les réunions du groupe Cursillo se tinrent d'abord à la Maison mère avant de se trouver un local au Café Chrétien. Puis, le Café Chrétien lui-même, où des sœurs ont fait partie de l'équipe dirigeante dès le début, alors que la Communauté, de son côté, le soutient toujours. Les premières veillées de

prières dans Baie-Saint-Paul se sont déroulées chez les Petites Franciscaines de Marie. De nombreuses sessions PRH ont été données par une des leurs et le sont encore, année après année. Que dire aussi des services quotidiens rendus par des sœurs de la Maison mère à la sacristie de la paroisse et du Centre Hospitalier? On ignore, bien sûr, tout ce que leurs mains donnent, mais il est de notoriété qu'elles ne se ferment pas aux sollicitations d'ici et d'ailleurs.

En cette année 1989, celle du Centenaire des Petites Franciscaines de Marie, nous aurons maintes occasions de reconnaître et de louer ces pionnières de tant de services dans notre collectivité charlevoisienne.

Je tiens à rendre hommage à cette communauté religieuse qui vit pleinement l'aujourd'hui dans l'espérance de lendemains féconds!

Il y a cent ans, ça se passait de même... quand la visite aux malades et la tournée de quête devaient défilier le nordet et la poudrière!



Reproduction d'une lithographie d'Yvonne Bolduc

Les origines de l'Hospice Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul (1889-1900)

par Serge Gauthier

«La voix de Perceval siffle à mes oreilles. Cet enfant est fou. Il a fallu l'enfermer à Baie-Saint-Paul. D'où vient que sa voix perçante persiste encore dans ma tête, en dépit du temps qui passe?»

(Anne Hébert. *Les fous de Bassan*, p. 50)

Vers 1885, Baie-Saint-Paul constitue un gros village d'environ 4 000 habitants. Comptant déjà plus de deux cents ans d'histoire, cette localité possède avant tout une vocation agricole. Entre le fleuve et les montagnes, Baie-Saint-Paul jouit d'un cadre géographique grandiose et d'une relative stabilité économique, bien que la

majeure partie de ses habitants vive très modestement.

Par ailleurs, la géomorphologie pittoresque de la région de Baie-Saint-Paul comporte aussi des inconvénients. En effet, la difficulté d'y établir des voies de communications d'accès facile provoque l'isolement face aux centres urbains importants.

La majeure partie des déplacements de l'époque s'effectue en bateau. Il existe bien une route qui traverse les redoutables Caps, entre la côte de Beaupré et Baie-Saint-Paul, mais sa traversée représente encore une aventure périlleuse. En conséquence, durant l'hiver alors que le fleuve est gelé, il s'avère presque impossible de sortir de Charlevoix.

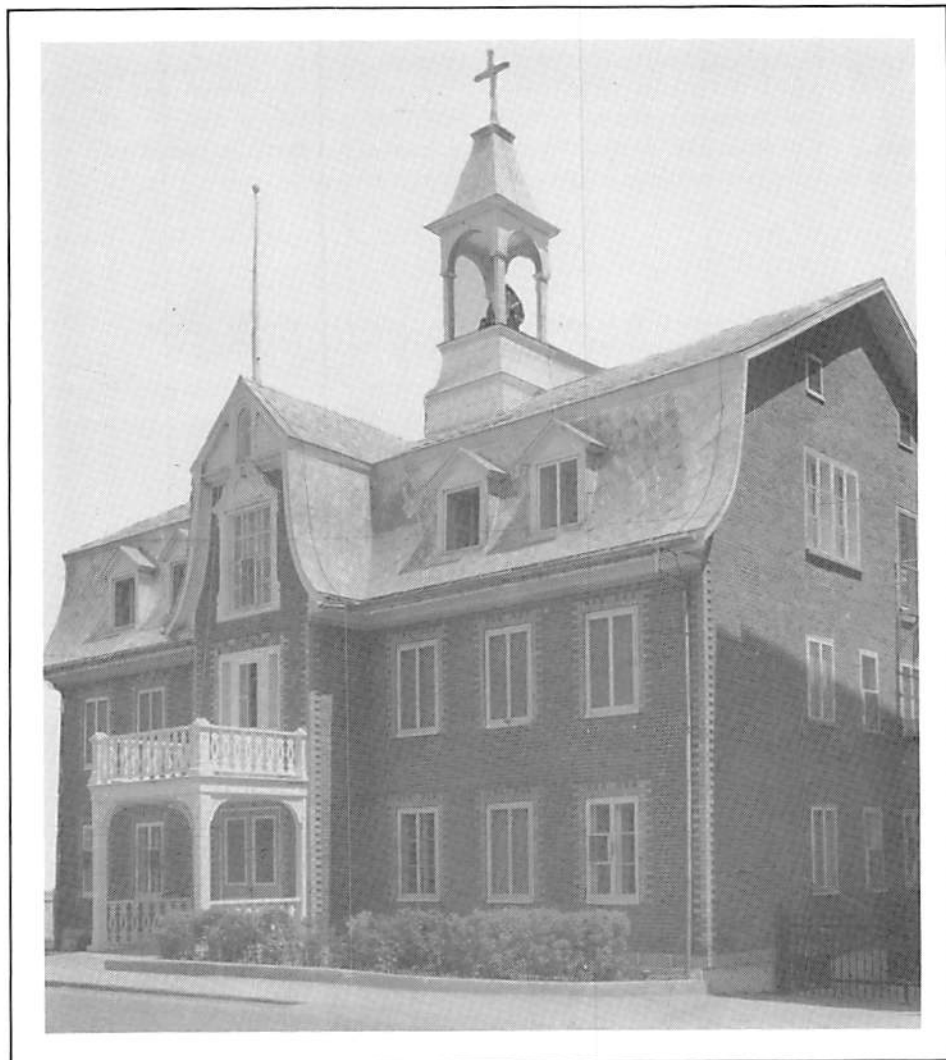
Ces difficultés de transport influencent nécessairement la mentalité des habitants de la Baie Saint-Paul. Sans grand contact avec l'extérieur, ceux-ci vivent dans un certain repli économique et culturel. L'industrialisation de la région apparaît des plus improbable et la population stagne, sous le contrecoup d'une émigration forte:

«Le chiffre maximum de cette population qui peut aller de 3 500 à 4 000 a été atteint depuis plus de cent ans. C'est donc dire que ce village sort continuellement un surplus d'hommes et de femmes qui doivent chercher ailleurs un établissement».¹

Cependant, il serait exagéré de dire qu'il se présente un problème réel de pauvreté ou un malaise social quelconque à la Baie Saint-Paul, à la fin du 19^e siècle. Les familles vivent à l'intérieur d'un modèle économique proche de l'autarcie, autour du bien paternel depuis des générations. La maladie et la vieillesse semblent prises en charge par le milieu familial. Les médecins n'abondent pas et l'on dénombre une bonne quantité de sages-femmes et de guérisseurs. Évidemment, aucun hôpital n'existe dans la région.

D'ailleurs, à première vue, la nécessité d'un hôpital à la Baie Saint-Paul vers 1889 n'apparaît pas évidente. La viabilité d'une telle institution, compte tenu des traditions locales bien établies, se présente d'une manière plutôt incertaine. Il faut donc chercher, à l'extérieur de Charlevoix, le contexte historique qui favorise le développement d'un hospice pour vieillards et handicapés mentaux dans la région.

Hospice Sainte-Anne au temps du Fondateur



LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE DE 1887

Le Gouvernement québécois établit en 1887 une Commission Royale d'enquête sur les asiles d'aliénés. Le mandat de cette commission est de rendre compte de la vie et du traitement des pensionnaires dans les asiles québécois en plus de formuler des recommandations. Au moment où l'enquête s'ouvre, les grands asiles de Longue-Pointe (Saint-Jean-de-Dieu) et de Beauport (Saint-Michel-Archange) font l'objet de critiques. Les mauvaises conditions de vie des pensionnaires, tant au niveau de l'alimentation que des relations entre employés et patients, y sont dénoncées. Des médecins qui occupent des postes dans ces asiles proposent une nouvelle approche, inspirée par des courants de pensée américains, où le patient atteint de maladie mentale ne serait pas seulement interné, mais ferait aussi l'objet de soins réels. Le Dr Arthur Vallée, rattaché à l'asile de Beauport, constitue le principal promoteur de cette réforme. Un de ses arguments majeurs consiste à favoriser la présence de religieuses en milieu psychiatrique à la place des propriétaires privés:

«Je dis qu'il n'y a rien de comparable à des religieuses comme infirmières. Je connais les deux et je dis qu'il n'y a personne au monde pour remplir ce rôle comme elles le remplissent».²

Cet avis est repris plus tard, par Napoléon Legendre:

«Pour le soin des aliénés peut-être plus que tout autre oeuvre de dévouement... il faut un tact, une patience et un désintéressement que l'on n'obtient pas toujours à prix d'argent; aussi pour tout esprit non prévenu, ici comme partout ailleurs, la soeur de charité peut être considérée comme l'infirmière idéale».³

Cette recommandation devait être prise en considération par les autorités gouvernementales. La présence des religieuses dans le réseau hospitalier québécois, déjà établie de façon permanente, s'affirmera désormais davantage en milieu psychiatrique. D'autre part, le Dr Vallée propose une nouvelle approche dans le soin des aliénés. Il fait des distinctions entre les malades et suggère que l'on tienne compte de catégories qui permettraient une décentralisation des services:

«D'abord, je demanderais à ce qu'on tâche de placer dans une institution moins dispendieuse, ailleurs, un grand nombre de cas chroniques, d'imbéciles, d'idiots qui pourraient être placés ailleurs à meilleur compte qu'ils ne le sont à l'Asile de Beauport. On pourrait en

décharger d'autres, des déments, des imbéciles, tous ces gens auxquels on n'a rien à faire que de les surveiller et de leur donner à manger».⁴

Ces demandes du Dr Vallée deviennent bientôt une volonté du gouvernement provincial. Le secrétaire de la province, monsieur Charles Langelier, énonce les intentions de l'état:

«Le Gouvernement fait actuellement des démarches auprès des diverses communautés de la province, surtout dans les grands villages, pour leur confier, en vertu de la loi passée à la dernière session, le soin des idiots, des déments séniles... et enfin de tous ceux qui ne sont pas susceptibles de guérison... moyennant 50.\$ par tête».⁵



Dina Boivin

Cette offre gouvernementale, qui découle directement des suggestions de la Commission Royale d'enquête sur les asiles de 1887, provoque donc un contexte favorable au développement d'institutions psychiatriques en région. Il ne faut donc pas se surprendre de constater que l'Hospice Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul profite de ces retombées pour assurer sa stabilité financière.

LA FONDATION DE L'HOSPICE SAINTE-ANNE: LA GRANDE ENTREPRISE DE L'ABBÉ AMBROISE-MARTIAL FAFARD

Né à l'Islet en 1840 dans une famille aisée, l'abbé Ambroise-Martial Fafard était un homme doté d'un esprit d'entreprise et d'une grande énergie. Avant d'être nommé curé à Baie-Saint-Paul en octobre 1889,

l'abbé Fafard occupait le poste de Supérieur du Séminaire de Chicoutimi. Sitôt entré en fonction à Baie-Saint-Paul, il fait l'acquisition d'une propriété qu'il destine à devenir un hospice pour personnes âgées.

«Le 28 octobre 1889, vingt-quatre jours seulement après son entrée à Baie-Saint-Paul, il avait acquis de ses propres deniers la propriété d'Édouard Boily, située près de l'église, au coeur du village: une maison en bois à un étage, avec des dépendances et le terrain adjacent, d'une superficie de trois arpents environ, pour la somme de huit cent cinquante dollars. C'était autant qu'il en fallait pour loger quelques pauvres et servir de pierre angulaire au futur hospice dont rêvait déjà le pasteur».⁶

Ayant défrayé avec son argent personnel cet achat, l'abbé Fafard s'empresse aussitôt de solliciter la générosité de ses nouveaux paroissiens, en vue d'assurer le paiement des coûts de nourriture et d'entretien. Les aumônes des paroissiens de Baie-Saint-Paul s'avèrent assez satisfaisantes, même si certaines réticences apparaissent face à l'entreprise jugée aventureuse du nouveau pasteur. L'Hospice Sainte-Anne ouvre donc ses portes le 8 novembre 1889. C'est une dame de soixante ans, Dina Boivin, qui est chargée de la direction de l'établissement.

Entre 1889 et 1890, l'Hospice Sainte-Anne se maintient à 10 pensionnaires. Il s'agit de personnes âgées pauvres dont quelques-unes sont infirmes et qui proviennent de Charlevoix. Une autre dame âgée de 68 ans, Olympe Simard, se joint à Mademoiselle Boivin en vue de travailler auprès des pensionnaires. En plus des vieillards, l'Hospice Sainte-Anne abrite au cours du premier hiver, deux familles comme locataires. L'abbé Fafard obtient le 2 avril 1890 l'incorporation officielle de «l'Hospice Sainte-Anne de la Baie Saint-Paul» (voir annexe 1). Les membres de la corporation se composent de notables de la paroisse: messieurs les abbés Joseph Girard et Onésime Lavoie; monsieur Philippe Gagnon, maire de la Baie Saint-Paul; monsieur Joseph Morin, député de Charlevoix à l'Assemblée législative, paroissien de Baie-Saint-Paul. La vocation première de l'institution se définit ainsi:

«...admettre dans le susdit hospice les personnes pauvres, infirmes, malades, et d'en prendre soin; de fournir aux indigents les secours dont ils auront besoin par suite d'accidents subits, de tenir un dispensaire pour donner des consultations médicales et des médicaments aux pauvres, conformément aux règles qui

pourront être fixées par les règlements de l'institution».⁷

Même si la vocation d'asile d'aliénés ne fait l'objet d'aucune description dans l'acte d'incorporation de l'Hospice Sainte-Anne, elle deviendra néanmoins prédominante. En fait, l'abbé Fafard s'aperçoit rapidement qu'il faut consolider les assises financières de l'Hospice. Il signe donc, le 15 mai 1891, un contrat avec le gouvernement québécois. L'entente, d'une durée de 5 ans, permet la garde de 50 idiots, à 50.\$ par année pour chacun. Peu de temps après cette signature, l'Hospice Sainte-Anne reçoit 23 pensionnaires du gouvernement, qui proviennent essentiellement de la région de Québec.

Même si le contrat gouvernemental assure une certaine sécurité à l'Hospice Sainte-Anne, l'abbé Fafard n'est pas encore au bout de ses peines. En effet, la venue des malades mentaux rend nécessaire l'engagement d'un plus grand nombre d'employés. Les efforts de Dina Boivin et d'Olympe Simard ne suffisent plus. Dès lors, la nécessité de s'adjoindre les services d'une communauté religieuse devient nécessaire.

LE RÔLE DES PETITES FRANCISCAINES DE MARIE

Suite à la signature du contrat avec le gouvernement, l'abbé Fafard entreprend des démarches en vue d'obtenir les services de religieuses pour son Hospice. Le passage du Dr Adelstan de Martigny, inspecteur des asiles d'aliénés de la province, à Baie-Saint-Paul, offre une occasion intéressante à l'abbé Fafard. En effet, le Docteur de Martigny avait entendu parler par son cousin l'abbé Alexis Delphos, curé d'East Douglass, aux États-Unis, de la volonté d'une communauté de s'établir au Canada:

«Là-bas, à Worcester, – car c'était des Oblates de Saint-François-d'Assise que le curé Dephos se faisait le porte-parole – un embryon de communauté dont on n'aurait su dire alors s'il germait ou agonisait, son intense vitalité intérieure menaçant de s'éteindre parce que personne n'acceptait de le laisser agir. Ici, à Baie-Saint-Paul, une oeuvre commencée avec surnaturelle imprévoyance par un prêtre avisé, qui avait voulu s'en remettre au Divin Père des pauvres et qui attendait calmement, à l'heure critique, l'intervention de la Toute-Puissance. Pour établir le courant entre ces deux pôles éloignés qui s'attiraient à leur insu, un banal incident: la simple rencontre de deux cousins qui avaient échangé des

confidences professionnelles. Et voilà qui était fait».⁸

La Communauté des Oblates de Saint-François-d'Assise qui prend plus tard le nom de Petites Franciscaines de Marie, s'était formée à Worcester (Massachusetts) en 1889. Elle se composait essentiellement de canadiennes d'origine française, dont la famille avait émigré vers les États-Unis. Les soeurs franciscaines connaissaient des difficultés avec l'évêque de leur diocèse qui refusait de reconnaître officiellement leur congrégation. Aussi, l'opportunité que leur offrait l'abbé Fafard tombait à point. Voici comment le curé Alexis Delphos décrit cette communauté:

«Elles sont quinze et toutes en état de travailler selon le désir exprimé dans votre lettre, elles ne sont pas des savantes ni des ignorantes...

Ce sont d'excellentes personnes, qui malheureusement ont été trompées... Les conditions sont très faciles: elles travailleront et se dévoueront sans rétribution aucunement, si elles sont reçues dans l'espoir de former leur Communauté».⁹

Par la suite, les événements se précipitent. Intéressées par l'offre, les soeurs délèguent deux membres de la communauté à Baie-Saint-Paul en juillet 1891. Il s'agit de soeur Marie-Anne-de-Jésus et de soeur Marie-Joseph. L'abbé Fafard les accueille avec empressement. Toutefois, les visiteuses paraissent inquiètes face à l'approche des malades de l'Hospice. Voici comment l'une d'entre elles décrit l'établissement dans une de ses lettres:

«Le personnel est composé de vingt; il y a des personnes âgées, des malades, des infirmes, un cancéreux; des idiots et des idiots. Ce ne sera pas commode de les approcher. À notre arrivée à l'Hospice, une patiente a pris l'épouvante en disant: «V'là des religieuses, j'ai peur, Mouman!» Il y a une vieille de quatre-vingt dix-sept ans, qui paraît n'avoir que le souffle, mais crie bien fort. Si Dieu nous accorde cette maison, celles qui seront nommées pourront se résigner d'avance à toutes sortes de choses».¹⁰

Le nombre des religieuses au service de l'Hospice Sainte-Anne ne cessa de croître entre 1891 et 1900, à mesure que de nouvelles postulantes se joignirent à la Communauté. De quatre qu'elles étaient en novembre 1891, elles passèrent au nombre de 38 en 1900. Dès leur arrivée, elles assistent l'abbé Fafard dans l'obtention du financement de l'Hospice, en mettant sur pied un système de quêtes à domicile, à Baie-Saint-Paul et dans les municipalités environnantes. Ces collectes permettent de vêtir et de nourrir les pensionnaires. L'oeuvre de l'abbé Fafard prend donc de plus en plus d'expansion. Il faut maintenant assurer sa durabilité.

UN DÉVELOPPEMENT RAPIDE

La venue des Petites Franciscaines de Marie assure la stabilité administrative de l'Hospice. Mais elle pose aussi un réel problème d'espace. La présence de nouvelles postulantes force un premier agrandisse-

Incendie de la Maison Saint-Joseph, en 1923



ment et dès le printemps 1893 la «Maison Sainte-Élisabeth» reçoit une partie des malades. Une pièce du second étage accueille le noviciat de la communauté. Plus tard, cette nouvelle aile est agrandie de cinquante pieds. En mai 1894, elle abrite tous les pensionnaires de l'établissement ainsi que le réfectoire des soeurs et la chapelle.

En plus d'agrandir l'Hospice, l'abbé Fafard achète en 1895 une terre où il fait construire une ferme un an plus tard. Il souhaite ainsi assurer un meilleur approvisionnement en nourriture à l'Hospice, mais aussi procurer de l'activité aux patients en leur donnant l'occasion de pratiquer des tâches manuelles dans la nature. Cette ferme connaîtra un développement important:

«L'Hospice Sainte-Anne possède une ferme d'environ deux cent cinquante acres, qui l'encerclent d'un riche terrain, source de revenus considérables, mais utile surtout pour donner de l'air et de l'occupation aux patients auxquels leurs infirmités permettent encore de circuler et de prendre un peu d'exercice. Le service médical tire de grands avantages pour les malades de l'occasion qui lui est donnée de les faire, durant la belle saison, profiter du grand air, participer à des oeuvres faciles qui les occupent, cela sous le soin immédiat des religieuses».¹¹

Durant ce temps, l'abbé Fafard songe encore à agrandir l'Hospice. Une autre aile, qui ne sera achevée qu'en octobre 1898, est entreprise. Elle sera baptisée «Maison Saint-Antoine». Par ailleurs, des difficultés financières se posent. Le gouvernement tarde à renégocier le contrat de 1891. Contrairement à ce qui était prévu dans l'entente, il n'augmente pas très rapidement le nombre des admissions promises. Il faudra attendre quatre années avant d'atteindre l'objectif souhaité. L'hospice n'en continuait pas moins à accepter des vieillards originaires de la région, même si les pensionnaires du gouvernement, plus rémunérateurs pour l'hospice, n'augmentaient pas très rapidement. Pour boucler le budget, la direction de l'hospice louait de l'espace à des villégiateurs durant l'été.

Afin de s'assurer que l'oeuvre lui survive, l'abbé Fafard se désiste de ses biens au profit des Petites Franciscaines de Marie en 1898. Les soeurs deviennent donc propriétaires de l'Hospice Sainte-Anne et de ses dépendances. Affligé de douleurs cardiaques, l'abbé Fafard meurt le 12 août 1899 à l'âge de 59 ans. Il laisse derrière lui une oeuvre désormais bien établie et en pleine croissance.

L'HOSPICE VERS 1900

En 1900, l'Hospice Sainte-Anne présente une institution qui a beaucoup grandi. Sous la responsabilité entière des Petites Franciscaines de Marie, elle abrite 77 pensionnaires. Il s'agit de 50 pensionnaires du gouvernement, de 8 pensionnaires privés et de 19 pauvres. Le contrat du gouvernement qui fixait la pension à 50.\$ par année pour chacun a été majoré. À partir du 1er janvier 1897, elle se fixe désormais à 75.\$ par tête ce qui s'avère plutôt économique, surtout si l'on compare aux 132.\$ par tête que coûtait l'internement à l'Asile de Beauport en 1887, selon les données de la Commission Royale d'enquête sur les asiles d'aliénés.

Même si elle demeure modeste, la bâtisse qui abrite l'hospice loge sans difficulté l'ensemble de ses pensionnaires. La construction récente pourvue de toutes les améliorations modernes, pourrait en fait recevoir 200 patients. Dans ce même édifice, on trouve l'électricité, un chauffage par une fournaise à eau chaude convenablement ventilée. Le lieu est pourvu de quelques salles de bain, de lavabos et est abondamment fourni d'eau pure provenant d'une rivière qui est conduite à l'hospice par l'aqueduc du village.

Même si en 1900, l'Hospice Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul n'accueille pas encore un grand nombre de patients, comme ceux de Beauport ou de Longue-Pointe par exemple, il n'en constitue pas moins un asile qui présente certains avantages pour le gouvernement québécois:

«Nous croyons cependant que l'on devrait diriger autant que possible les idiots et les imbéciles dont le gouvernement permet encore l'internement, sous certaines circonstances sur les hospices de Saint-Ferdinand ou de la Baie Saint-Paul, ne serait-ce que pour débarrasser les salles de nos grands asiles qu'ils encombreront en donnant l'exemple de l'oisiveté et de la paresse. Il y aurait même un avantage pécuniaire à les faire interner à la Baie-Saint-Paul, le prix de la pension y étant de 25.\$ moins élevé que dans les autres asiles».¹²

Derrière ces remarques d'ordre général, se dessine une nouvelle façon de prêter assistance aux malades mentaux. Suite à la Commission d'enquête de 1887, l'on souhaite désormais faire plus qu'interner les malades dans un asile. Des distinctions sont établies entre eux, en vue de donner des soins réels à ceux qui paraissent susceptibles d'en profiter. Ainsi à l'Hospice Sainte-Anne:

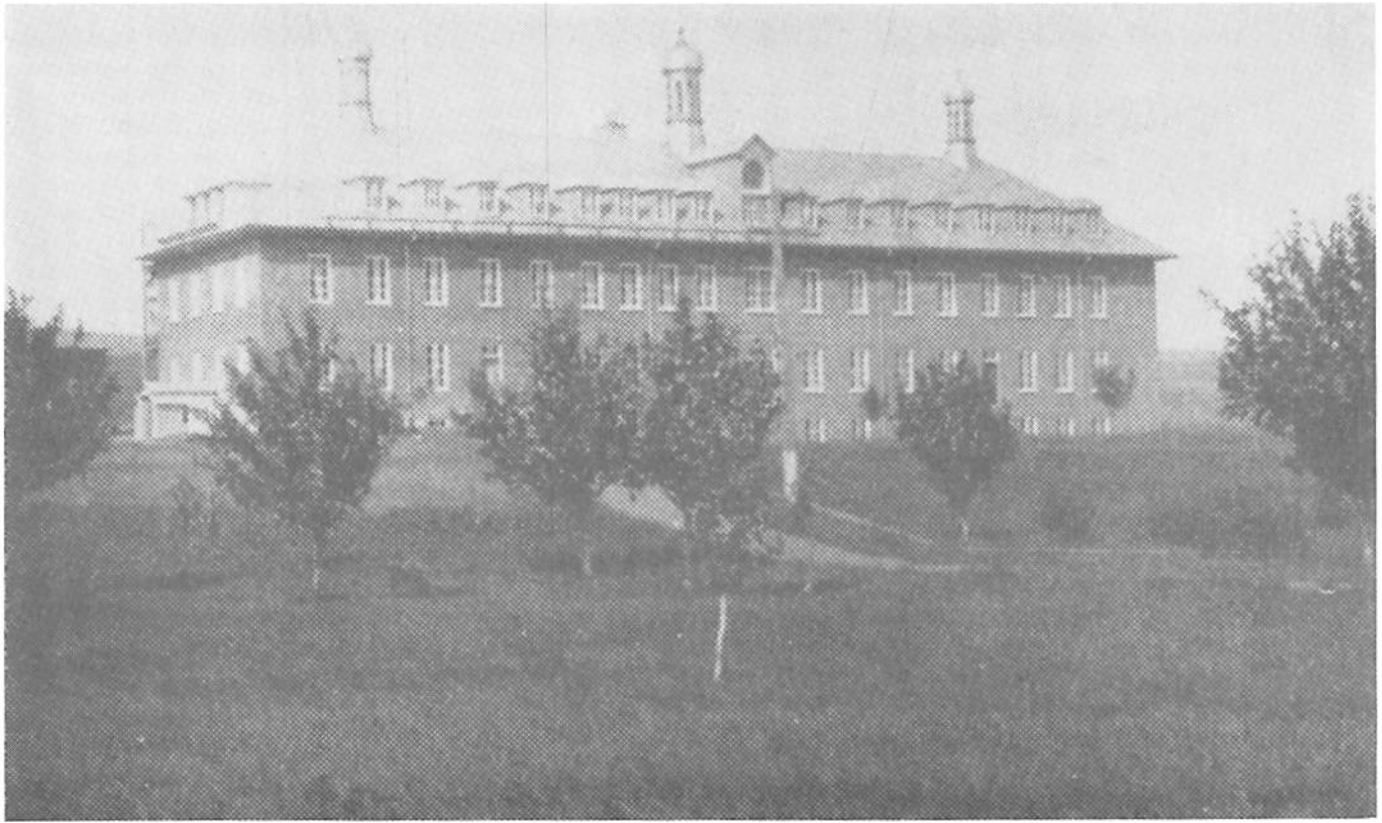
«Les patients tant chez les hommes que

chez les femmes sont divisés en trois grandes catégories: les épileptiques, les idiots susceptibles d'amélioration et ceux qui sont privés de tous les sentiments humains. Cette classification rend de grands services à la direction et aux malades, plus particulièrement aux épileptiques. Elle facilite le traitement et le régime qu'il faut suivre à chaque catégorie. À son arrivée, le patient est d'abord classé temporairement d'après le certificat médical qui fait partie du dossier d'internement. Après plusieurs jours d'observation, on lui assigne la place qu'il devra définitivement occuper».¹³

La description qui précède démontre qu'une approche particulière auprès des malades s'est développée à l'Hospice Sainte-Anne. Cependant, le gouvernement québécois semble vouloir lui attribuer dans les faits une vocation de lieu d'internement, plutôt que celui d'un hôpital psychiatrique véritable:

«Nos deux hospices pour les idiots et les imbéciles dont l'un est situé à Saint-Ferdinand de Halifax et l'autre à la Baie-Saint-Paul sont plutôt des refuges où l'on interne chaque année un certain nombre d'aliénés inoffensifs, que des hospices pour des idiots et des imbéciles tel qu'on l'entend aujourd'hui. Le vrai hospice pour les idiots, celui où l'on s'efforce de cultiver le rudiment d'intelligence que possèdent quelques-uns de ces malheureux, où l'on cherche par un mode spécial d'enseignement à développer les aptitudes qu'ils peuvent avoir pour le travail, et à les mettre ainsi en état de contribuer aux dépenses qu'ils occasionnent au trésor public, voire même dans certains cas à se suffire à eux-mêmes, reste encore à créer dans la Province de Québec».¹⁴

Même si ces affirmations générales peuvent apparaître contradictoires avec la vocation première de l'Hospice Sainte-Anne, telle que définie par l'abbé Ambroise-Martial Fafard, elles permettent néanmoins à cet établissement de prospérer. Suite à un contexte favorable provoqué par la Commission d'enquête de 1887, l'Hospice Sainte-Anne a été appelé à occuper un espace vide dans le réseau des asiles québécois. Dès lors, les asiles débordants de Saint-Jean-de-Dieu et de Saint-Michel-Archange y trouvèrent un lieu pour transférer les cas les plus chroniques, qui ne sont susceptibles d'aucune guérison. De plus, le cadre champêtre de Charlevoix favorise un contexte propice aux vieux mythes de l'amélioration de la santé dans un milieu rural baigné de calme et de paix:



Construction terminée du nouvel édifice de l'Hospice Sainte-Anne en 1899

«En général, l'état de santé est très bon. Le grand air de la campagne et les travaux champêtres, auxquels sont employés nos malades, suivant leurs forces et leurs aptitudes contribuent à les tenir en bonne santé. Leur caractère s'améliore aussi sensiblement. Plus n'est besoin de gardiens pour ces malades. Les soeurs les conduisent facilement, usant, suivant le besoin, la douceur et la fermeté, cherchant à développer en eux, chez les jeunes surtout, le peu d'intelligence qu'elles peuvent y découvrir».¹⁵

En 1900 donc, la prudente administration des soeurs franciscaines assure la rentabilité de l'Hospice. Un incendie détruira toutefois l'un des bâtiments en 1902. La situation sera vite rétablie. Le nombre de pensionnaires ne cessera, par la suite, d'augmenter et se situera, par exemple, à 176 en 1905, à 775 en 1930, à 1100 en 1945.

L'HOSPICE SAINTE-ANNE: UN ESSOR NATIONAL

Il faut bien le constater dans le cas de l'Hospice Sainte-Anne, l'établissement d'hôpitaux en milieu rural découle rarement d'une volonté ou de pressions popu-

lares. La population perçoit en général ces lieux comme devant être très coûteux et peu utiles. En fait, sans l'apport essentiel de l'abbé Fafard et des soeurs franciscaines, l'Hospice Sainte-Anne ne se serait jamais établi à Baie-Saint-Paul.

Donc, à la fin de la période 1889-1900, l'Hospice Sainte-Anne demeure un asile d'assez petite envergure, mais en progression rapide. Sa vocation de recevoir les cas qui ne sont pas susceptibles de guérison et qui encombrant les grands asiles, se précise. Sur le plan national, l'Hospice Sainte-Anne se prépare donc à connaître un essor certain.

Au niveau régional, l'impact est significatif. La population de Charlevoix a soutenu de son argent cette entreprise de l'abbé Fafard. À l'aube de 1900, l'Hospice Sainte-Anne constitue donc une institution utile dans la région et qui s'est bien greffée au milieu social de Charlevoix.

1. Tremblay, Jean-Paul. La Baie-Saint-Paul et ses pionniers. Baie-Saint-Paul, Société Historique du Saguenay, 1948, p. 13.

2. Archives Nationales du Québec (ANQ). Commission d'Enquête sur les asiles d'aliénés. Québec, 1887. Déposition du Dr Arthur Vallée sur l'Asile de Beauport.

3. Legendre, Napoléon. Nos asiles d'aliénés. Québec, Belleau et Cie, 1890, p. 56.

4. ANQ. Idem.

5. Assemblée législative du Québec. 10 novembre 1890.

6. Carceau, Michelle, p.f.m. Par ce signe tu vivras. Histoire de la Congrégation des Petites Franciscaines de Marie 1889-1955. Baie-Saint-Paul, 1989, p. 152.

7. Documents de la Session 1890. Acte d'incorporation de l'Hospice Sainte-Anne de la Baie-Saint-Paul.

8. Carceau, Michelle, p.f.m. Idem, p. 158.

9. Idem. pp. 160-161.

10. Idem. pp. 165-166.

11. 1889-1914. Souvenir des Noces d'Argent de l'Hospice Sainte-Anne. Baie-Saint-Paul. Petites Franciscaines de Marie, 1914, n.p.

12. Documents de la Session 1898. État général des asiles.

13. 1889-1914. Souvenir de l'Hospice Sainte-Anne. Idem. n.p.

14. Documents de la Session 1898. État général des asiles.

15. Idem.

Annexe 1

LETTRES PATENTES DE L'HOSPICE SAINTE-ANNE

CHAP. XC

Lois constituant en corporation le révérend Ambroise Fafard, prêtre, (et autres) pour des fins de charité, sous le nom de l'Hospice Sainte-Anne de la Baie-Saint-Paul.

(Sanctionné le 2 avril 1890).

ATTENDU que le révérend Ambroise Fafard, prêtre, vicaire-forain, curé de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul, dite de la Baie-Saint-Paul, dans le comté de Charlevoix a, par sa pétition, représenté que lui le dit monsieur Ambroise Fafard a fondé et établi, de ses propres deniers, dans la susdite paroisse, une institution de charité, sous le nom de l'«Hospice Sainte-Anne de la Baie-Saint-Paul», pour y recevoir les vieillards, les infirmes, les malades et les indigents;

ATTENDU qu'il est désirable, pour assurer la stabilité et le développement de cette institution de lui donner l'existence légale, et de constituer en corporation, à cet effet ledit révérend Ambroise Fafard, prêtre, le révérend Joseph Girard, prêtre, le révérend O. Lavoie, prêtre, vicaire de ladite paroisse, monsieur Philippe Gagnon, maire de ladite paroisse, et monsieur Joseph Morin, député à l'assemblée législative de Québec, résidant en la même paroisse et leurs successeurs tels que désignés ci-dessous;

EN CONSÉQUENCE, Sa Majesté, par et de l'avis du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit:

1. Les personnes mentionnées au préambule de cette loi et leurs successeurs dans l'oeuvre de cette institution de charité qui seront désignés, en la matière ci-après mentionnée, sont constitués en corporation sous le nom de l'«Hospice Sainte-Anne de la Baie-Saint-Paul».
2. L'objet de cette corporation est d'admettre dans le susdit hospice, les personnes pauvres, infirmes, malades, et d'en prendre soin; de fournir aux indigents les secours dont ils auront besoin par suite d'accidents subits, de tenir un dispensaire pour donner des consultations médicales et des médicaments aux pauvres, conformément aux règles qui pourront être fixées par les règlements de l'institution.
3. La corporation est revêtue de tous les droits, pouvoirs et privilèges accordés aux corporations par la loi; Elle peut, pour atteindre le but qui lui est assigné par cette loi:
 - 1) Ester en justice, tant en demandant qu'en défendant;
 - 2) Acquérir, posséder et recevoir, à quelque titre que ce soit, gratuit ou onéreux, entre-vifs ou à cause de mort, soit en propriété, soit en fidéicommiss, des biens meubles et immeubles, héritages, rentes constituées, rentes viagères, effets publics et autres propriétés; les louer et les vendre, hypothéquer ou autrement les aliéner;
 - 3) Contracter, s'obliger, et obliger les autres envers elle, dans les limites de ses attributions.
 - 4) Emprunter toutes sommes d'argent nécessaires pour les besoins de l'institution.
4. La corporation a, en outre, le pouvoir d'adopter des règlements relatifs aux objets suivants:
 - 1) Aux intérêts, au bon gouvernement et à l'économie interne de la corporation;
 - 2) À la régie de l'hospice, et à l'administration de ses biens;
 - 3) À l'admission et au renvoi des patients;
 - 4) Généralement, à tous objets dans les limites des attributions de la corporation.
5. Le dit révérend Ambroise Fafard, prêtre, fondateur de l'institution, sera de droit le gérant de l'établissement et présidera à sa régie interne et externe; il sera aussi de droit le procureur et l'administrateur des biens de la corporation.
6. Il aura le droit de nommer un ou plusieurs de ses successeurs ou de prescrire, dans tout acte quelconque, donation entre vifs, testament ou autre, la manière dont ils seront choisis; et de leur transmettre, par ce moyen, sa part de la propriété et les biens de l'hospice, afin d'assurer la perpétuité de l'oeuvre.
7. Les communautés religieuses incorporées, ou les personnes ainsi désignées, par ledit révérend Ambroise Fafard, seront ses successeurs dans ladite corporation, et jouiront comme tels de tous ses droits et privilèges, conformément aux charges et conditions qu'il pourra imposer.
8. Elles jouiront du droit de gérer l'institution et d'administrer les biens de la corporation, et de nommer des successeurs ou de prescrire la manière dont ils seront choisis et ces droits se transmettront à perpétuité, de successeurs en successeurs. Le choix des successeurs devra, dans tous les cas, être soumis à l'approbation de l'autorité ecclésiastique catholique romaine du diocèse dans lequel se trouve ou se trouvera l'«Hospice Sainte-Anne de la Baie-Saint-Paul».
9. Dans le cas où le révérend Ambroise Fafard, ou l'un de ses successeurs légaux, viendrait à décéder sans avoir disposé de l'hospice et sans avoir nommé de successeurs légaux, ses successeurs naturels seront les curé et marguilliers de l'oeuvre et fabrique de la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Paul, dite la Baie-Saint-Paul, dans le comté de Charlevoix, à l'exclusion des héritiers naturels ou légaux dudit révérend Ambroise Fafard, ou de ceux de ses successeurs ainsi décédés sans avoir pourvu à la succession de l'hospice. Dans ce cas, lesdits curé et marguilliers jouiront des privilèges et des droits conférés par cette loi au révérend Ambroise Fafard, relativement à la gérance de l'hospice, à l'administration des affaires de la corporation, et au choix de leurs successeurs.
10. Les dispositions de cette loi n'affecteront en rien les obligations et droits personnels du révérend Ambroise Fafard, en dehors de l'administration et de la régie interne et externe de l'«Hospice Sainte-Anne de la Baie-Saint-Paul».
11. Cette loi deviendra exécutoire le jour de sa sanction.

NOMBRE DE PENSIONNAIRES À L'HOSPICE SAINTE-ANNE ENTRE 1889 ET 1900

À l'ouverture en 1889:

10 résidents, des pauvres, des vieillards, des infirmes, tous de Baie-Saint-Paul.

En janvier 1890:

10 (les mêmes que ci-dessus). Deux demoiselles âgées en prenaient soin.

En janvier 1891:

23 pensionnaires du gouvernement
3 pensionnaires privés
8 pauvres

En janvier 1892:

17 pensionnaires du gouvernement
3 pensionnaires privés
4 pauvres

En janvier 1893:

16 pensionnaires du gouvernement
3 pensionnaires privés
14 pauvres

En janvier 1894:

15 pensionnaires du gouvernement
3 pensionnaires privés
13 pauvres

En janvier 1895:

14 pensionnaires du gouvernement
2 pensionnaires privés
13 pauvres

En janvier 1896:

22 pensionnaires du gouvernement
4 pensionnaires privés
15 pauvres

En janvier 1897:

26 pensionnaires du gouvernement
5 pensionnaires privés
17 pauvres

En janvier 1898:

37 pensionnaires du gouvernement
12 pensionnaires privés
18 pauvres

En janvier 1899:

48 pensionnaires du gouvernement
7 pensionnaires privés
17 pauvres

En janvier 1900:

50 pensionnaires du gouvernement
8 pensionnaires privés
19 pauvres

En mai 1891, un contrat passé avec le Gouvernement pour une période de 5 ans, pour la garde de 50 idiots à 50.\$ par année pour chacun.

Les pensionnaires privés payaient pension: 3.00\$ ou 5.00\$ ou 7.00\$ par mois.

Un groupe d'hospitalisées au début de l'Hospice Sainte-Anne

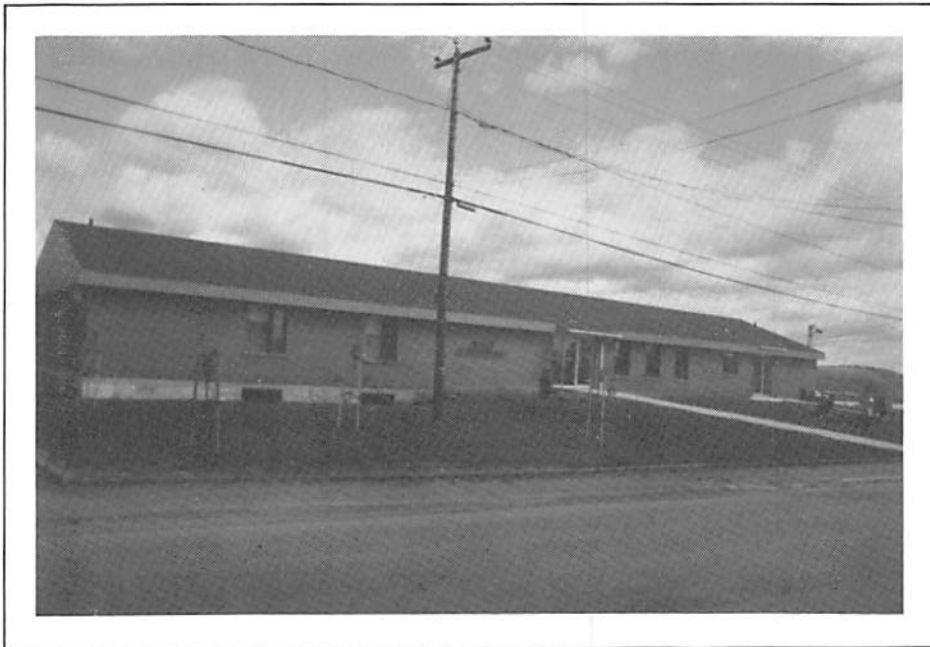


Les Petites Franciscaines

Couvent du Sacré-Coeur, Pointe-au-Pic, 1913



Pavillon Restons Chez Nous, Isle-aux-Coudres



À l'apostolat des Petites Franciscaines de M
Centre Hospitalier De Charlevoix – se son
de la région:

Nom de la paroisse	Nom en reli première sup
1 – Pointe-au-Pic 1913-	Marie-Co (Marie
2 – Saint-Urbain 1914-1976	Marie-Fra (Marie
3 – Saint-Siméon 1921-1965	Marie-Fra (Laure
4 – Les Éboulements 1925-	Marie-Fra (Laure
5 – Petite-Rivière-St-François 1944-	Marie-Luc (Cyrilla
6 – Le Mont Saint-Irénée: Institut familial 1945-1956	Marie-du- Marie-Jul
Orphelinat 1956-1958	Marie-du- (Christi
7 – Saint-Bernard-sur-Mer 1950-	Marie-Cél (Germa
8 – Saint-Irénée, école 1956-1975	Marie-Ali (Aline F
9 – Saint-Aimé-des-Lacs 1959-1965	Marie-Yo (Adrien
10 – Saint-Louis, Isle-aux-C. 1961-1979	Marie-Séb (Germa

N.B.: Il faut ajouter que des Petites Franc
Saint-Paul même, les postes suivants

Enseigner
direction
pastorale
éducation
conseiller
commissa

de Marie dans Charlevoix

Marie dans Baie-Saint-Paul – Maison mère et
ajoutées d'autres oeuvres en dix paroisses

Paroisse et nom civil de la supérieure de cette maison	Nombre de religieuses y ayant vécu
Notre-Dame-de-Corbie (Simard)	171
Notre-Dame-de-la-Visitation (Tremblay)	144
Notre-Dame-de-la-Visitation (Charlevoix)	105
Notre-Dame-de-la-Visitation (Charlevoix)	120
Notre-Dame-de-la-Visitation (Laurin)	99
Notre-Dame-de-la-Visitation (M.-Anna Galant) sup. des (Yvonne Fortin) directrice	73

Notre-Dame-de-la-Visitation (Sacré-Coeur de Bouffard)	68
Notre-Dame-de-la-Visitation (LaBastille)	57
Notre-Dame-de-la-Visitation (Pilote)	17
Notre-Dame-de-la-Visitation (Blouin)	38
Notre-Dame-de-la-Visitation (Ouellette)	

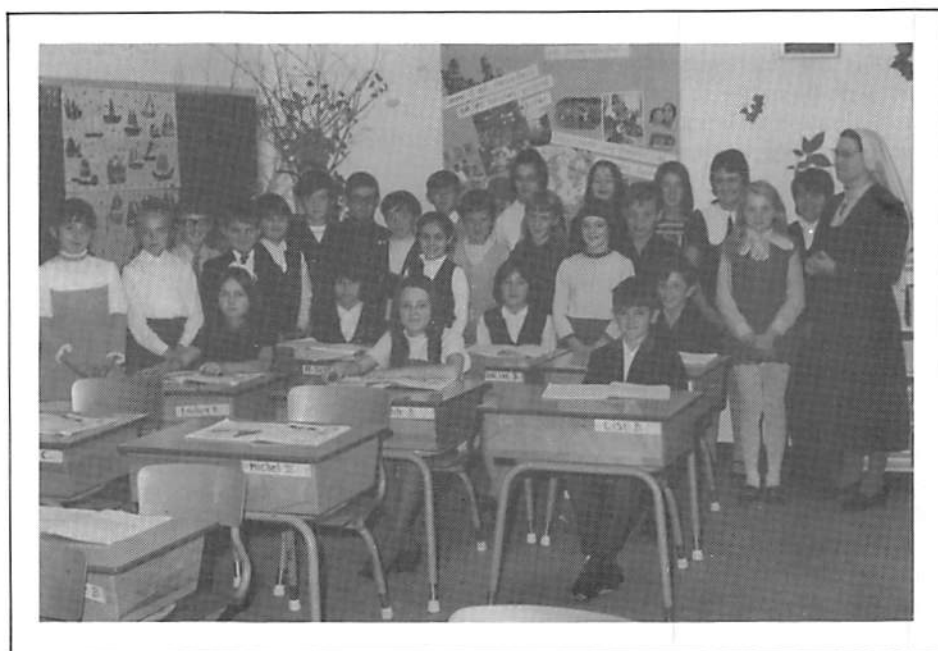
Les religieuses de Marie ont occupé, dans Baie-

depuis la polyvalente
d'école
scolaire
aux adultes
en éducation
d'école

Le Mont Saint-Irénée



Petite-Rivière-Saint-François



Société charlevoisienne et Petites Franciscaines de Marie

par Benjamin Fortin, prêtre

Le comte de Lautréamont (1870) écrivait un jour: «On m'a dit que j'étais le fils de l'homme et de la femme, je croyais être davantage».

Après un siècle, ce n'est plus un individu isolé qui peut formuler cette réflexion, mais des collectivités entières.

Les temps ont bien changé, surtout depuis le dernier demi-siècle. Ceux et celles qui ont vécu le «temps d'une paix» (1919-1939) ont aujourd'hui les cheveux blancs et peuvent en témoigner. L'éloignement relatif de la population de Charlevoix derrière ses montagnes n'existe plus.

«On m'a dit...»

En même temps que la société québécoise, la société charlevoisienne a reçu les mêmes coups causant les mêmes effets. Les différences ne tiennent qu'au degré.

Depuis la dernière guerre mondiale, les sources de bien-être se sont multipliées. Une civilisation technique s'est imposée, appuyée par une augmentation générale du pouvoir d'achat.

S'est développé alors un souci inquiétant de l'immédiat, du court-terme, et, partant, un oubli de Dieu. Quand la foi chrétienne perd de son mordant sur la vie concrète, les faux prophètes ont beau jeu. Profitant de l'écran (d'abord le grand, puis le petit), ils se sont taillé une large part de l'audience publique, usurpant même le rôle de directeur de conscience. Naïfs à souhait, cinéphiles et téléspectateurs, même adultes, ont adopté, puis colporté de nouveaux modèles de comportement, ébranlant certaines convictions fondamentales, appelées «raisons de vivre». On ne sait plus trop ce qui est bien, ni ce qui est mal.

Et le Québec vit maintenant ce que Madeleine Delbrel décrivait de l'Europe d'après-guerre: «Le monde chrétien s'est

vidé par le dedans, de Dieu d'abord, du Christ Fils de Dieu ensuite et de ce que Celui-ci communique de divin à Son Église... et c'est la surface qui s'effondre en dernier» (Nous autres, gens des rues, Paris 1966).

Dieu n'est pas absent chez nous, mais on le recule dans le brouillard: il est alors moins gênant.

D'où l'on vient? Où l'on va? Belles questions, mais il faut d'abord assurer le standard de vie.

L'Église avec ses invitations à se contenter de peu joue le trouble-fête.

Quand des gens sont mal dans leur peau, il leur arrive de se demander à l'occasion pourquoi ils vivent ou si la chose en vaut encore la peine. Quand la vie perd du prix, il est plus facile de la refuser.

Les avenues pour devenir plus humains sont pratiquement désertes. L'importance est aux choses, non à l'homme. Ce qui compte le plus, c'est son rendement. Réfléchir et prier? Articles d'antiquaires.

Cent ans après Lautréamont, je suis tenté d'écrire: on m'a dit que j'étais producteur et consommateur, je croyais être davantage.

«Être davantage»

Ce que dit l'Église partout où elle se trouve, c'est le contenu de ce «davantage». Tout chrétien, (toute portion d'Église) est confronté à cette question: quel est ce «davantage»?

Ainsi s'exprimait un célèbre penseur au 17e siècle: «Il est dangereux de trop faire voir à l'homme combien il est égal aux bêtes, sans lui montrer sa grandeur. Il est encore dangereux de lui faire trop voir sa grandeur dans sa bassesse. Il est encore plus dangereux de lui laisser ignorer l'un et l'autre. Il ne faut pas que l'homme croie qu'il est égal aux bêtes, ni aux anges, ni qu'il ignore l'un et l'autre, mais qu'il sache l'un et l'autre» (Pascal, Pensées).

Pour annoncer la bêtise humaine, nombreuses sont les voix qui en portent le message. Pour faire connaître ou deviner le contenu de ce «davantage», Charlevoix n'a pas manqué de porte-voix pour énoncer sur plusieurs modes les Béatitudes évangéliques.

Depuis cent ans, prêtres et diacres, religieux et religieuses ont prononcé ce discours de manière existentielle: Dieu seul me suffit. Ce Dieu, je l'ai trouvé en Jésus Christ. Ce Jésus, je l'ai trouvé tout entier en l'Église de Pierre. Elle me l'a donné sous forme de parole sûre et de pain savoureux. Elle m'a donné de regarder par-dessus la clôture de la mort. Là est née mon espérance, une espérance telle que je ne puis la garder pour moi, car elle me dit le prix de ma vie et celui de toute personne, si faible soit-elle.

En septembre 1988, le Pape Jean-Paul II était en Afrique méridionale. Il s'adressa ainsi aux personnes consacrées:

«Vous avez reçu un appel particulier à rendre témoignage, à travers votre mode de vie, de la nouveauté de vie que le Fils de Dieu incarné a introduit dans l'humanité.

«Votre consécration religieuse... est inséparable de la mission d'évangélisation et de sanctification de l'Église.

«La vie religieuse est le signe qui s'oppose aux tendances à l'égoïsme et à l'individualisme excessif, à l'avidité et à la compétitivité sans merci qui sont parmi les facteurs qui entravent un authentique développement humain en Afrique et partout ailleurs.

«La vie religieuse vous enseigne à être particulièrement sensibles aux besoins des pauvres, des handicapés et de tous les laissés pour compte... Vous traitez les autres en fils et filles de Dieu, faits à Sa ressemblance. Vous les servez comme les frères et les soeurs bien-aimés du Christ.

«Mes chères soeurs, en tant que femmes consacrées, vous avez la plus profonde

influence sur la façon dont l'Évangile est inséré dans la culture locale. Très souvent, vous vivifiez une communauté chrétienne à partir de ses vraies racines, stimulant et accompagnant sa croissance d'une manière qui n'est pas accessible à d'autres.» (Oss. Rom. 27/9/88, p. 8).

Qui dit mieux? Les Petites Franciscaines de Marie n'auront aucune peine à s'y reconnaître, elles qui, d'instinct, ont compris ce mot de Vatican II: «L'homme a plus de valeur par ce qu'il est que par ce qu'il a».

L'Hôpital Sainte-Anne fut longtemps identifié à elles. On les a vues penchées sur ceux et celles que personne ne voulait garder chez soi. A leur avis, ces êtres dont l'intelligence était prisonnière d'un handicap étaient l'incarnation même de Jésus prisonnier. «J'étais en prison et...» (Mt 25,36).

Au moment où les connaissances psychiatriques n'étaient pas encore nées, les sœurs apportaient à ce service la compétence la plus recherchée et la plus indispensable, celle de l'amour répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint. La somme de dévouement que représente l'Hôpital Sainte-Anne depuis 1889, Dieu seul la connaît et elle sera une de nos surprises à notre entrée dans l'au-delà.

De tous les coins du Québec, on venait à elles avec des handicapés mentaux. Beaucoup de paroisses de Charlevoix les ont appelées aussi pour leur confier l'éducation de leurs enfants d'âge scolaire. Elles

*Soeur Laurette Girard, p.f.m.,
native de Saint-Urbain, missionnaire
à Madagascar depuis 21 ans*



y sont allées, parfois dans des conditions précaires; mais elles savaient que ce qui est reçu à cet âge a des chances de durer si la foi en Jésus Christ se développe en même temps que l'intelligence.

Beaucoup de ces personnes sont aujourd'hui à la retraite. Leurs forces ont diminué. Plusieurs avaient connu le surmenage. Mais leurs cœurs n'oublient pas.

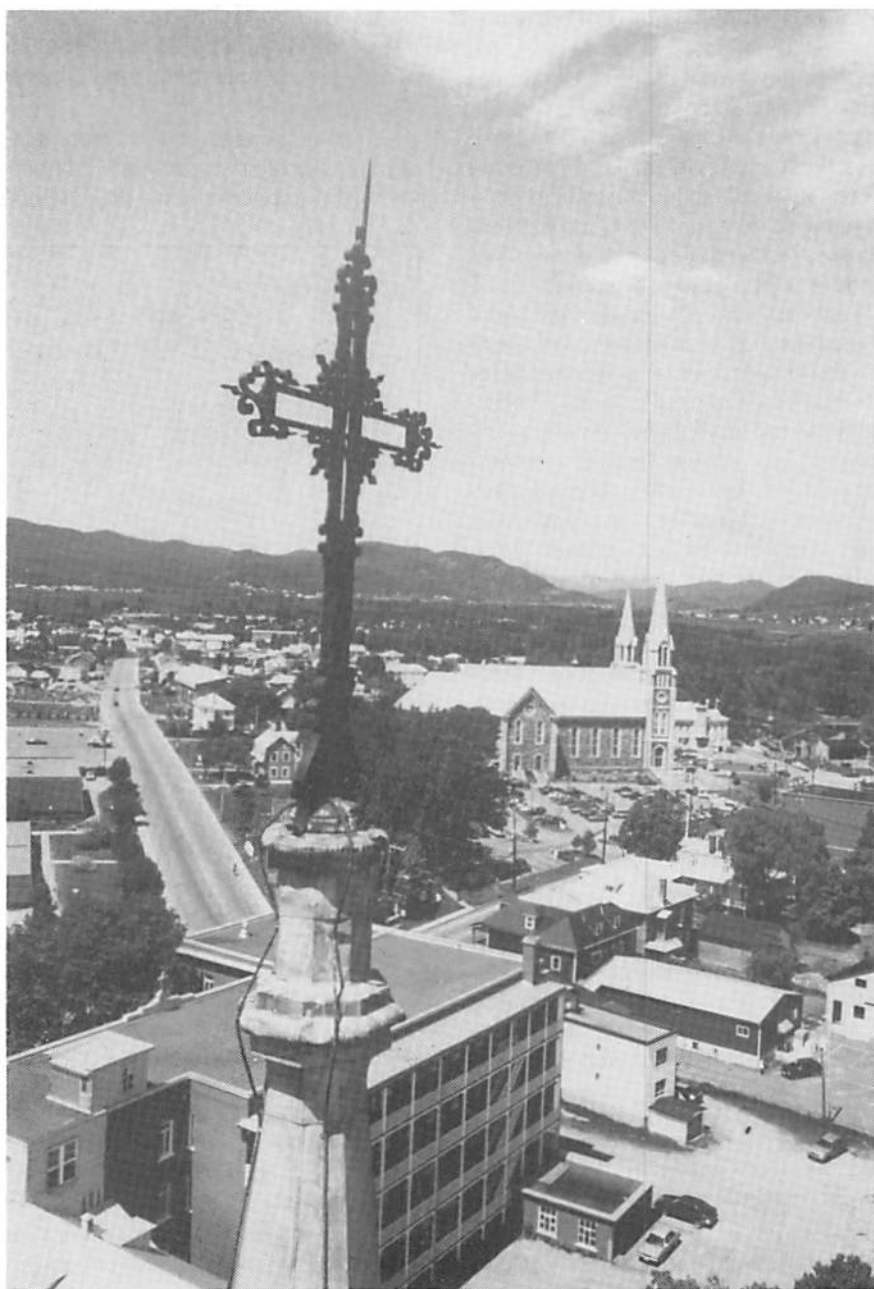
J'en vois le signe dans l'adoption spiri-

tuelle des paroisses de la région par chaque groupe de religieuses de la Maison mère.

Leur discours n'a donc pas changé depuis 1889: souci de Dieu et souci des intérêts de Dieu chez nous.

Un souhait pour finir: qu'elles continuent à murmurer aux oreilles des jeunes et des moins jeunes: «Si tu savais le don de Dieu» (Jn 4,10).

A vol d'oiseau, la croix qui domine la Maison mère, couvrant la ville de sa protection



D'Hôpital Sainte-Anne à Centre Hospitalier De Charlevoix

par Robert Vallières

Cent ans après sa fondation, le Centre Hospitalier De Charlevoix est un établissement à oeuvres multiples qui offre une gamme de services à trois clientèles différentes.

On y retrouve un continuum de services généraux à la population de Charlevoix (clinique d'urgence, clinique de consultation, chirurgie, hospitalisation, et services diagnostiques), un continuum de services pour personnes vivant avec une déficience intellectuelle, par le biais du Centre d'accueil de réadaptation (ressources communautaires, ressources vocationnelles, ressources résidentielles) et celui des soins prolongés (Unité Euloge-Tremblay, Unité Marie-Bibeau, Unité Dina-Boivin, Unité Ambroise-Fafard) et finalement un continuum de services pour les personnes âgées par le biais du Centre d'accueil d'hébergement Pierre-Dupré (hébergement, pavillonnement, dépannage, services externes) et par celui des Unités de soins prolongés du Centre Hospitalier De Charlevoix (Unité Ambroise-Fafard, Unité Dina-Boivin, courte et moyenne durée gériatrique).

L'évolution des services offerts par le Centre Hospitalier De Charlevoix s'est réalisée en considérant les besoins de la population au sein de laquelle il a évolué. C'est dans cet esprit que depuis sa fondation, de multiples services se sont greffés à ceux déjà existants. Cette tendance se poursuit pour offrir les meilleures ressources aux besoins du milieu.

Vers les années soixante, d'importants changements se réalisent. Qu'était le Centre Hospitalier à cette époque? Quels facteurs ont permis au Centre de connaître une évolution qui tenait compte des besoins de la population? Quelles sont les personnes qui ont collaboré au changement et parfois l'ont provoqué?

Les 25 dernières années: un virage marquant tourné vers l'avenir

Nous sommes en 1962. La Commission Bédard dépose son rapport sur les hôpitaux psychiatriques. À l'époque, le Centre Hospitalier alors désigné Hôpital Sainte-Anne

était considéré par les commissaires comme une vaste garderie pour les 1300 déficients mentaux et comme un établissement «bout-de-ligne» dans le réseau de la santé et des services sociaux de l'époque. Le dépôt du rapport de la Commission Bédard force la remise en cause sur les façons de faire de l'établissement, qui accepte le remaniement, moyennant un soutien adéquat.

Un autre changement important pour l'époque réside dans le mode de financement du gouvernement du Québec à



Soeur Gisèle Fortier, p.f.m.

l'égard des hôpitaux psychiatriques. Dorénavant, l'Hôpital Sainte-Anne et les autres hôpitaux psychiatriques du Québec recevront un financement par budget plutôt qu'une allocation journalière par bénéficiaire qui, pour l'Hôpital Sainte-Anne s'élevait approximativement à 2,60\$ par bénéficiaire/par jour.

Les nouvelles règles qui régissent l'administration des deniers publics ont obligé les administrateurs de l'époque, la Communauté des Petites Franciscaines de Marie,

à s'adapter au nouveau système administratif. Après analyse du rapport Bédard et de toutes ses implications, la communauté requiert les services d'un administrateur en la personne d'une de ses religieuses, Soeur Gisèle Fortier (en poste à l'Hôpital de Saint-Jean-Port-Joli) à titre de directrice générale adjointe et bientôt de directrice générale.

L'arrivée de Soeur Fortier à l'Hôpital Sainte-Anne en 1964 permet de redéfinir les modes de fonctionnement de l'établissement. Les premières tâches de la directrice générale consistent à actualiser les nouvelles orientations budgétaires du gouvernement et à organiser des structures administratives ici même à l'hôpital. Elle administre le budget alloué par le gouvernement pour la communauté des Petites Franciscaines de Marie. En plein accord avec sa communauté, elle détache l'administration de l'Hôpital Sainte-Anne de celle de la Maison mère. À ce moment, des services comme celui des achats, de la comptabilité, de la buanderie, de la boulangerie, de la ferme et du pouvoir électrique, pour n'en citer que certains, étaient chapeautés par la même administration. Le partage des services prend fin en décembre 1964. L'Hôpital Sainte-Anne est maintenant plus autonome, ce qui lui permet de s'engager dans une étape subséquente.

L'autre aspect du mandat de Soeur Fortier est de définir de nouveaux objectifs qui guideront l'hôpital vers une voie de changement. Cette tâche est partagée avec le Dr Bernard Jean, premier surintendant médical nommé officiellement en 1964 par le gouvernement provincial. L'implication du Dr Jean est importante dans le développement que connaîtra l'hôpital. Dès les premiers temps, il émet le désir de voir s'intégrer la clientèle à la population en lui donnant la chance de se développer et devenir plus autonome. Il n'en fallait pas plus pour que cette orientation fondamentale inspire toutes les démarches de changement qui s'ensuivirent et ce, jusqu'à aujourd'hui.

Cette vision de l'avenir était totalement partagée par la directrice générale, Soeur

Gisèle Fortier. De concert avec le Dr Jean, ils définissent les objectifs et préparent un plan quinquennal qui vise cinq points:

- évaluation de la clientèle et structuration de programmes de réadaptation
- réinsertion sociale
- recrutement et formation de personnel spécialisé
- utilisation maximale et structurée des locaux de l'établissement
- mise en place de services généraux structurés à la population.

Le dépôt en 1965 du plan quinquennal et sa réalisation dans les années qui suivirent suscitent la collaboration d'une équipe formée de personnes chevronnées et décidées à donner le coup de barre définitif qui conduira le centre et ses 170 employés, dont quarante (40) religieuses, vers des changements à la fois considérables au niveau des clientèles, des services et au plan administratif.

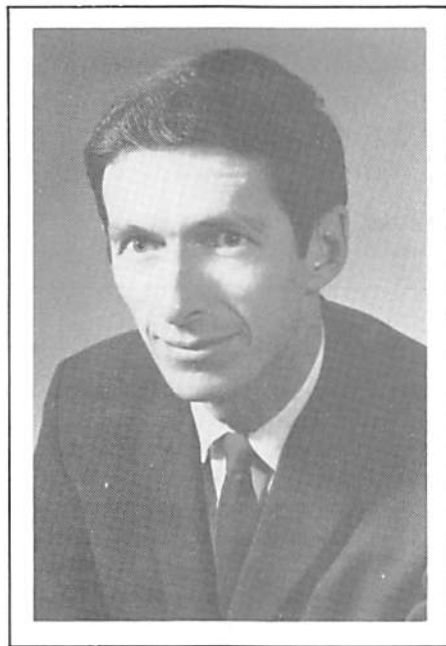
Outre Soeur Gisèle Fortier et le Dr Bernard Jean, les personnes suivantes apportent aussi un support au changement: Monsieur Jean-Denis Simard, directeur des services administratifs, Monsieur Edmond Racine, directeur des services financiers; Monsieur Léonce Saint-Pierre, directeur du service du personnel; et Soeurs Irène Marcil, Antoinette Tremblay et Estelle Gélinas qui se succèdent au poste de directrice des soins infirmiers.

Déficiência intellectuelle: des changements majeurs et favorables

Les années soixante sont cruciales pour le centre hospitalier puisqu'il remet en cause toutes les façons de faire de l'époque, principalement dans le secteur de la déficiência intellectuelle. Si une clientèle a profité davantage de cette remise en question c'est, sans équivoque, les personnes déficientes intellectuellement. Sur une période d'environ cinq ans, la clientèle de l'Hôpital Sainte-Anne passe de 1300 à 500. Les personnes sont dirigées vers des familles d'accueil, des ateliers de travail et même vers le marché du travail régulier. Les quelque cinq cents personnes qui résident à l'Hôpital Sainte-Anne à la fin des années soixante sont évaluées une à une pour connaître leurs besoins individuels. Ces évaluations permettent de préparer des programmes de réadaptation adaptés aux véritables besoins de la personne déficiente intellectuellement, tels des services scolaires spécialisés sous l'instigation de Soeur Margaret Porter, le service des foyers sous la responsabilité de Soeur Gisèle Brunet. Un grand pas vient d'être franchi dans le secteur de la déficiência intellectuelle.

L'autre pas est parcouru après que Soeur Fortier eût reçu en 1973 la charte d'incorporation du gouvernement du Québec et l'acte officiel de la Corporation «Les Petites Franciscaines de Marie», cédant tous ses droits de propriété sur l'hôpital. Ce qui permet de changer le nom d'Hôpital Sainte-Anne pour celui de Centre Hospitalier De Charlevoix, de rompre définitivement avec l'administration précédente, la communauté des Petites Franciscaines de Marie, d'obtenir deux catégories d'établissement, l'un en centre hospitalier et l'autre en centre d'accueil et d'élire un conseil d'administration autonome.

Le deuxième pas, c'est en 1973 qu'il est franchi. L'établissement reconnaît dans son plan d'organisation que les personnes vivant avec une déficiência intellectuelle ont avant tout besoin d'une approche de réadaptation plutôt que d'une approche médicale et de santé. C'est dans cette visée que se structure le nouveau Centre de réadaptation avec un personnel préparé à cette nouvelle orientation.



Dr Bernard Jean

Les grandes réalisations du Centre d'accueil de réadaptation dans les années soixante-dix se réalisent sous la responsabilité d'un tout nouveau Conseil d'administration présidé par monsieur Jean-Guy Dumulong, Soeur Gisèle Fortier, directrice générale et monsieur Robert Vallières, premier directeur du Centre d'accueil de réadaptation, nommé en 1974.

Les principales réalisations du Centre d'accueil sont les suivantes: modification de l'environnement interne de l'établissement, c'est-à-dire, disparition de tout ce qui

pouvait ressembler à des «salles» au profit de modules qui sont des appartements formés d'un salon, d'une salle à manger, de chambres à coucher individuelles, doubles ou triples, et de salles de bain et ce, dans un environnement aussi normalisant que possible; individualisation de l'habillement de la clientèle; structuration dans la communauté d'un véritable réseau de ressources socio-communautaires; création de centres d'apprentissage aux habitudes de travail, de plateaux de travail et de mécanismes de liaison avec un Centre de travail adapté; définition de nouveaux types de ressources résidentielles pour favoriser l'intégration des personnes dans la communauté; mise en place de programmes d'apprentissage aux ressources de la communauté, de soutien aux loisirs et d'éducateurs de rue; développement de services de stimulation à la petite enfance; répit-dépannage. Bref, autant de moyens pour individualiser l'approche auprès de la clientèle, pour lui permettre, lorsque cela est possible, de s'intégrer à la communauté de façon plus autonome.

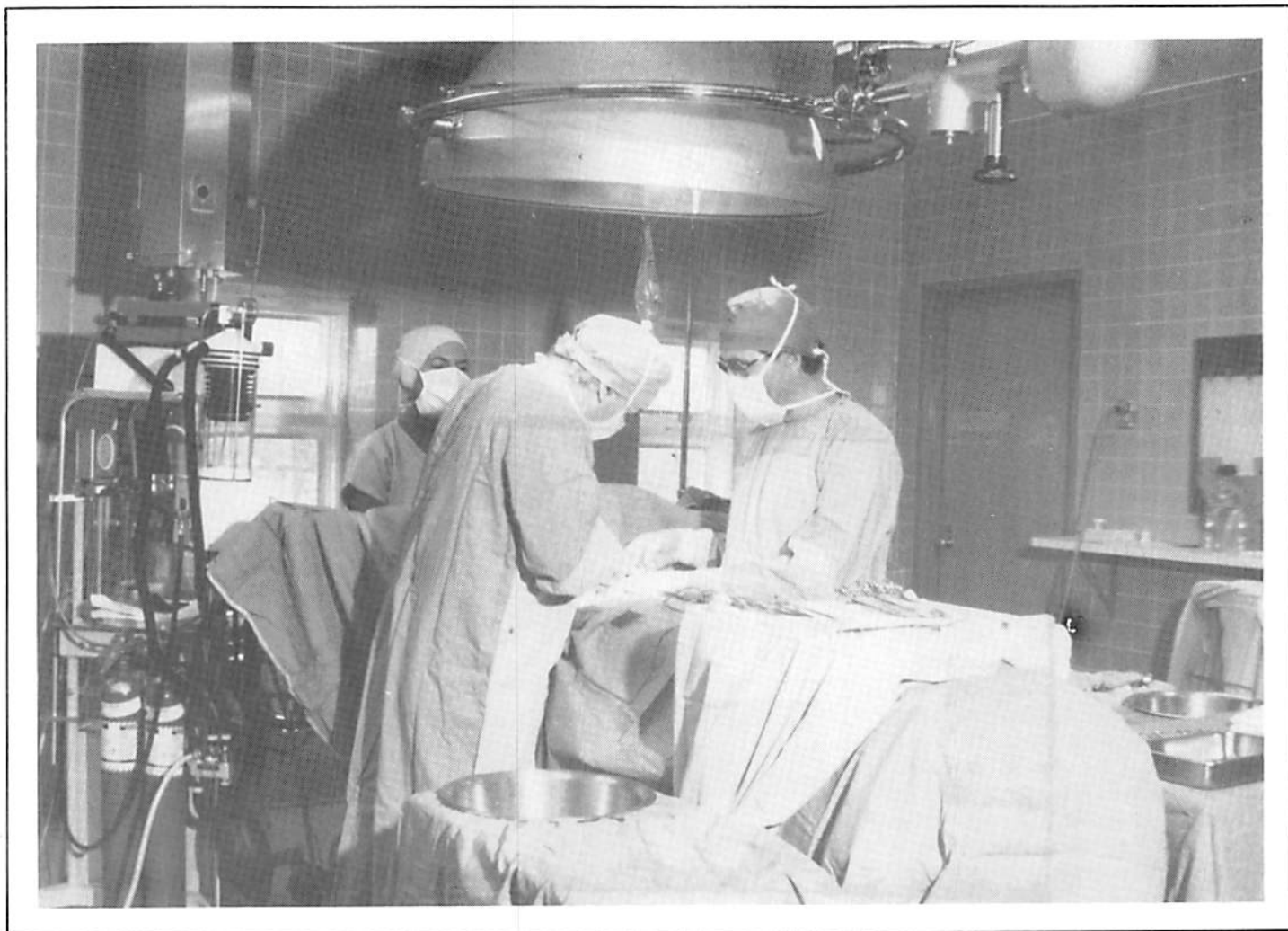
Que d'étapes parcourues depuis 1962 pour réussir à développer une gamme intégrée de services en déficiência intellectuelle. Celles-ci ont exigé de la part des administrateurs, en poste à ce moment, une audace certaine et une grande détermination pour atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés dès lors.

Des services médicaux à la portée de tous

Parallèlement à la mise en place de services en déficiência intellectuelle, des services généraux à la population se développent pour répondre aux besoins médicaux.

Déjà, dans les années cinquante, des services diagnostiques (radiologie, laboratoire), des services médicaux et chirurgicaux sont dispensés à l'Hôpital Sainte-Anne, même si ceux-ci ne sont pas aussi structurés qu'aujourd'hui. Ces services sont mis en place essentiellement pour répondre aux besoins les plus pressants de la population. Les analyses et les cas plus complexes sont acheminés dans un centre hospitalier de la région de Québec.

Lorsque Soeur Gisèle Fortier entre en fonction, elle décide, d'un commun accord avec le docteur Jean, de suspendre les services de chirurgie, de 1964 à 1970. Ce répit permet à l'hôpital de repenser de nouvelles structures dans le secteur des services généraux, pour les intégrer dans un plan d'ensemble de développement où se voisinaient un continuum de services pour personnes déficientes intellectuellement et un continuum de services géné-



La salle d'opération

raux à la population. La démarche entreprise par l'administration de l'hôpital s'intègre au plan quinquennal, étape fondamentale pour atteindre les objectifs de restructuration.

Le service de médecine-chirurgie, bien que non-opérationnel entre 1964 et 1970, est toutefois en voie de formation à la fin des années soixante. Il prend plus de vigueur en 1971 alors qu'il s'implante avec la collaboration du Dr Yves Tourville, chirurgien, de mesdames Denise Bouchard et Yolande Villeneuve et de Soeur Régina Potvin, infirmières. Au même moment, la clinique d'urgence est accessible à la population de Charlevoix. Les Docteurs Hermann Gilbert, Victor Bouchard, Jean-Denis Paquet et Jacques Cloutier assurent la garde à tour de rôle, en plus de pratiquer la médecine générale au centre médical à Baie-Saint-Paul.

Sont venus s'ajouter à ces services ceux d'électroencéphalogramme, d'électrocardiogramme, de physiothérapie. Dans un deuxième temps, l'établissement suit le

courant technologique actuel en favorisant la mise en place de services plus spécialisés: échographie, mammographie, laboratoire d'électrophysiologie à l'effort et modernisation des équipements de radiologie et de laboratoire.

L'idée d'instaurer une gamme de services généraux à la population, à l'Hôpital Sainte-Anne puis au Centre Hospitalier De Charlevoix, est de minimiser les déplacements de la population de Charlevoix ouest à Québec, à la seule et unique condition que les services offerts soient de qualité comparable à ceux qu'elle peut retrouver dans le Québec métropolitain.

Ce qui permet véritablement de développer les services généraux à la population est, outre un plan de développement très bien orchestré, la sensibilisation du public pour tenter de changer sa perception de l'établissement, l'humanisation et la personnalisation des soins. Pour ce faire, des mesures ont été instaurées et encouragées par le centre: adoption d'un code d'éthique à l'intention du personnel: libéralisa-

tion des heures de visite; campagnes de promotion sur la confidentialité; implication et motivation du personnel et autres.

Tout comme la gamme de services destinés aux personnes déficientes intellectuellement, celle des services généraux à la population se développe en considérant les besoins individuels et collectifs de la population interne et externe de l'établissement.

Des services pour personnes âgées: une réalité

Vers le milieu des années '70, un troisième continuum de services vient se greffer à ceux existants et s'adresse cette fois-ci aux personnes âgées. Dans un premier temps, les efforts ont visé à combler les besoins les plus urgents en soins de longue durée pour les personnes âgées. Dès le point de départ, le Centre organise des services distincts, d'une part pour les personnes âgées et d'autre part pour les personnes déficientes intellectuellement et qui ont des besoins de santé importants.

C'est cependant avec l'ouverture du Centre d'Accueil d'hébergement Pierre-Dupré, en 1980, que se structure vraiment un continuum de services aux personnes âgées (hébergement, pavillonnement, dépannage, services externes, soins prolongés, évaluation). La structuration et l'implantation des services offerts par le Centre d'Accueil d'hébergement Pierre-Dupré se réalisent alors que monsieur Robert Vallières accède au poste de directeur général du Centre Hospitalier. C'est sous sa direction qu'est nommé le premier directeur du Centre d'Accueil Pierre-Dupré en la personne de madame Louise Préfontaine.

Avec vous depuis...

Tout ce processus s'est accompli dans une perspective de changement où le «petit pas» était privilégié par rapport au grand plan. Des plans qui prennent énormément de temps à s'écrire, et encore plus longtemps à se réaliser.

Le centre a préféré un processus pragmatique respectant les personnes en place, privilégiant un changement négocié plutôt qu'imposé et acceptant que dans un

processus de changement, la variable temps est une variable importante.

Ce processus a aussi été possible parce que l'ensemble du personnel a bien voulu s'y impliquer, l'accepter, partager et même dans certains cas, provoquer de nouvelles façons de faire, de nouveaux services.

Lorsque ces événements sont examinés isolément, ils n'ont peut-être rien de spectaculaire, mais il en est tout autrement lorsqu'on les regarde pris dans leur ensemble et qu'ils forment un tout.

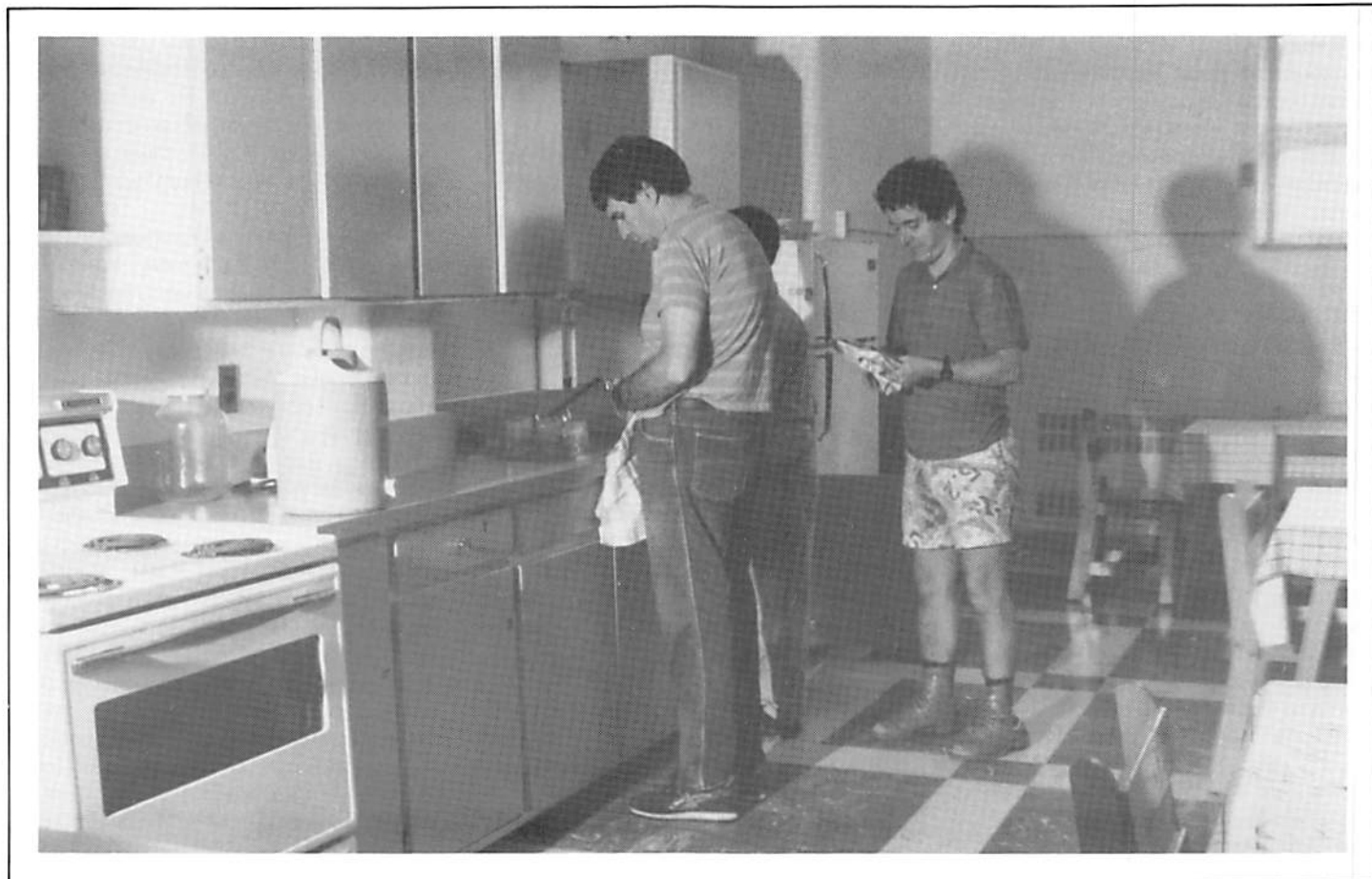
Aujourd'hui, en cette année 1989, cent ans après sa fondation, vingt-cinq ans après le dépôt des nouvelles orientations, le Centre Hospitalier De Charlevoix est essentiellement un vaste établissement à oeuvres multiples. Avec le nouveau permis, il comprend un centre hospitalier de courte durée de 43 lits, un centre de soins prolongés de 222 lits, un centre d'accueil de réadaptation de 225 places, un centre d'accueil d'hébergement de 75 places et un pavillon de 44 places, pour un total de 609 lits au permis.

Tous les soins physiques et les soins spécialisés sont assurés aux bénéficiaires par une équipe qui comprend 12 omniprati-

ciens, membres actifs du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et 55 spécialistes, membres associés du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens qui fournissent des services dans 15 spécialités différentes à raison de 90 jours par mois, en moyenne, pour pourvoir à tous les besoins de santé de la clientèle. Libéré du souci que causent les problèmes de santé grâce à l'aide de 163 infirmiers(ères) et infirmiers(ères) auxiliaires, le personnel de réadaptation, psychologues, éducateurs spécialisés, conseillers en enfance inadaptée et autres, peuvent donner libre cours à leur sens humanitaire et à leur souci thérapeutique. Grâce au dévouement de ce personnel et aux programmes de réadaptation, trois cents (300) bénéficiaires ont pu se réadapter à un milieu social normal et retourner vivre dans la communauté.

Le Centre Hospitalier De Charlevoix s'est adapté aux besoins de sa clientèle. Il s'est ouvert à tous les horizons que nécessitent les besoins et les responsabilités de celle-ci. Tout cela pour répondre à sa mission de service, reçue du Curé Ambroise-Martial Fafard, le 8 novembre 1889.

Un module du Centre d'Accueil de réadaptation, au Centre Hospitalier De Charlevoix, à Baie-Saint-Paul



Main de Dieu et main de la femme en Charlevoix

par Andrée Castonguay, p.f.m.

1989! Vous êtes sur la route qui conduit de Québec à Baie-Saint-Paul, il n'y en a qu'une. Chemin faisant, elle vous parle déjà de son pays, qui a nom CHARLEVOIX! «Ainsi nommé en mémoire et honneur de François-Xavier de Charlevoix, jésuite et premier historien de la Nouvelle-France. Terre de beauté, terre de vérité, terre de conscience!»* Majestueusement, montagnes et fleuve se côtoient avec leurs humeurs de brume ou de temps clair. Charlevoix des longs mois de neige! des poudreries. Charlevoix des vents! du nordet mordant. Des caps à perte de vue qui moulent harmonieusement le fleuve. Et soudain, devant vous, Charlevoix de la Baie Saint-Paul. Un paysage irrésistible. Ici, les montagnes entourent une vallée et glissent jusqu'à ses pieds, rejoignent l'impressionnant fleuve Saint-Laurent: oui, c'est la Baie Saint-Paul! Et là, tout en bas, au fond de cette enclave, le soleil et la marée s'engouffrent pour rejoindre une charmante petite ville aux clochers nombreux et aux bâtisses imposantes. Spontanément, cet abri, ce lieu sûr évoque les appels du psalmiste au Dieu tout-puissant: mon rocher, mon rempart, ma citadelle, mon refuge. La présence de Dieu y est tangible.

Remontons donc dans le temps jusqu'à 1891. L'abbé Ambroise-Martial Fafard est curé de cette paroisse depuis deux ans. En homme fort et décidé, il ne manque pas de projets. Dès son arrivée, en 1889, il a acheté une maison, celle d'Édouard Boily. Là, quelques indigents, vieillards ou handicapés abandonnés trouvent refuge, tandis que de l'aide lui est offerte, en la personne de Dina Boivin, une demoiselle dévouée, mais... déjà dans la soixantaine! La Providence veille et des circonstances tout à fait inattendues feront que le 13 novembre 1891, quatre soeurs d'une Communauté religieuse naissante, en quête d'oeuvre et de gîte – les Petites Franciscaines de Marie, de Worcester, Mass., (É.U.) – débarqueront à Baie-Saint-Paul où elles auront vite fait de prendre racine et d'assumer la responsabilité du petit Hospice Sainte-Anne.

Il n'en fallait pas plus pour meubler les

rêves d'avenir de leur curé et Fondateur. Oui... construire! avec foi et courage. Ajouter à son hospice, un grand couvent et une chapelle, demeures de Dieu, certes, mais aussi refuge pour la souffrance. Pourtant, à sa mort en 1899, ses plans ne sont encore qu'à l'état d'ébauche.

La Providence veille toujours. La Supérieure générale, Mère Marie-Anne-de-Jésus, à qui le Père Fafard avait confié ses projets, est hantée par l'urgence de mettre à exécution les desseins du Fondateur,



Mère Marie-Anne-de-Jésus
(Marie Bibeau)

quand le frère de ce dernier, l'abbé Édouard Fafard, vient lui offrir un secours financier important. Et, tandis que l'architecte Eugène Talbot, de Québec, dresse des plans de construction, les Franciscaines partent à la quête.

Le 2 juillet 1900, «sur l'emplacement choisi l'année précédente par le Père Fondateur lui-même, tout à côté de l'Hospice Sainte-Anne, dix pelles vigoureuses s'enfoncent dans la terre». Mère Anne ouvre les travaux, forte de l'autorisation épiscopale, devis en mains et ayant en

caisse une somme suffisante pour défrayer les premières dépenses. Pour ce qui est de l'avenir, elle a pleine confiance en Dieu.

Quant à la population de Baie-Saint-Paul et des villages environnants, elle fut d'abord réticente au projet du curé Fafard, mais finalement, presque tous les citoyens y collaborèrent, par des dons en argent, en bois, en main-d'oeuvre. La Communauté contribuera aussi largement à la construction: enveloppées dans leurs vieux tabliers délavés, une trentaine de jeunes postulantes et de novices forment une équipe d'aides-manoeuvres plus qu'efficace et presque héroïque.

Des difficultés surgissent bien vite. Comme la Baie Saint-Paul est presque au niveau du fleuve et qu'il suffit de creuser le sol – de quelques pieds, pour voir l'eau sourdre, il a donc fallu construire sur pilotis. Onze cents pieux ont été enfoncés dans ce sol instable: deux cents grâce à un appareil qui céda trop vite à la tâche et les neuf cents autres, à bras d'hommes.

N'oublions pas qu'à l'époque de la construction de la Maison mère, Baie-Saint-Paul, de par sa situation géographique fortement accidentée, se trouvait très éloignée des centres. Il n'y avait pas encore de chemin de fer et la route carrossable, plutôt mal entretenue, devenait tout à fait impraticable en hiver, cette saison, où en plus, la circulation maritime était paralysée. C'est dans de telles conditions et à coups de volonté que s'est bâtie la chapelle du Sacré-Coeur. Un beau rêve qui devient réalité le 18 novembre 1903. Pourtant, «quand la Sainte Réserve quitte définitivement la chapelle Sainte-Anne, les Petites Franciscaines doivent se faire violence pour livrer à un autre usage ce lieu trop plein de souvenirs. Ici les professions et les vêtures présidées par le Père Fondateur, ici les invocations suppliantes des jours d'épreuve et les *Magnificat* des jours de consolation, ici l'union si étroite des âmes en Jésus». Prière d'adieu, que l'évocation de toutes ces grâces.

Enfin, «le 17 août 1904, la chapelle du Sacré-Coeur sera bénite solennellement par Mgr Belley, Prélat Domestique et Vicaire général du diocèse de Chicoutimi».

Prenons quelques minutes pour la visiter. Nous verrons que la chapelle est de style roman et divisée en trois parties: une tribune arrière formant porche, la nef, un choeur en hémicycle. L'ensemble est en bois recouvert de plâtre blanc décoré d'une «discrète dorure». Quatre colonnes et deux piliers soutiennent de chaque côté la voûte en berceau que domine une coupole en pendentif. Là, bien au-dessus d'un imposant maître-autel à six colonnes torses dorées, tout au faite du retable, la statue du Sacré-Coeur, debout, vêtu de blanc, d'ocre et d'or. Il semble prendre ce lieu saint en sa possession et «son visage de miséricorde» nous saisit. Comment ne pas songer alors à Mère Anne, le «chef d'entreprise» de cette construction, dans cette architecture de jaillissement, d'ascension où l'on retrouve la hardiesse de la jeunesse, la tranquillité de la force, la certi-

tude de la foi. Pour mieux saisir tout cela, il faut s'arrêter, faire halte, se recueillir, rencontrer Dieu, Celui qui donne tout son sens à la prière, dimension essentielle de la vie communautaire. C'est pour Lui que nos Fondatrices d'abord et celles qui les ont suivies, «ont travaillé et peiné, c'est pour qu'Il règne à jamais sur les membres, les bienfaiteurs et les oeuvres de la Communauté, pour que son amour soit vénéré dans un sanctuaire de plus, sur la terre», dans un sanctuaire de plus à Baie-Saint-Paul, cette ville où la prière a toujours eu droit de cité.

Mais, continuons notre visite. Deux autels latéraux en bois sculpté – presque identiques au maître-autel – dont les retables revêtent la forme d'une niche soutenue sur les côtés par quatre colonnes torses dorées, sont dédiés, l'un à la Vierge Marie et l'autre à saint Joseph.

Comme ornementation intérieure, deux statues en plâtre polychrome, placées de part et d'autre du choeur. Elles représentent saint François et sainte Claire d'Assise,

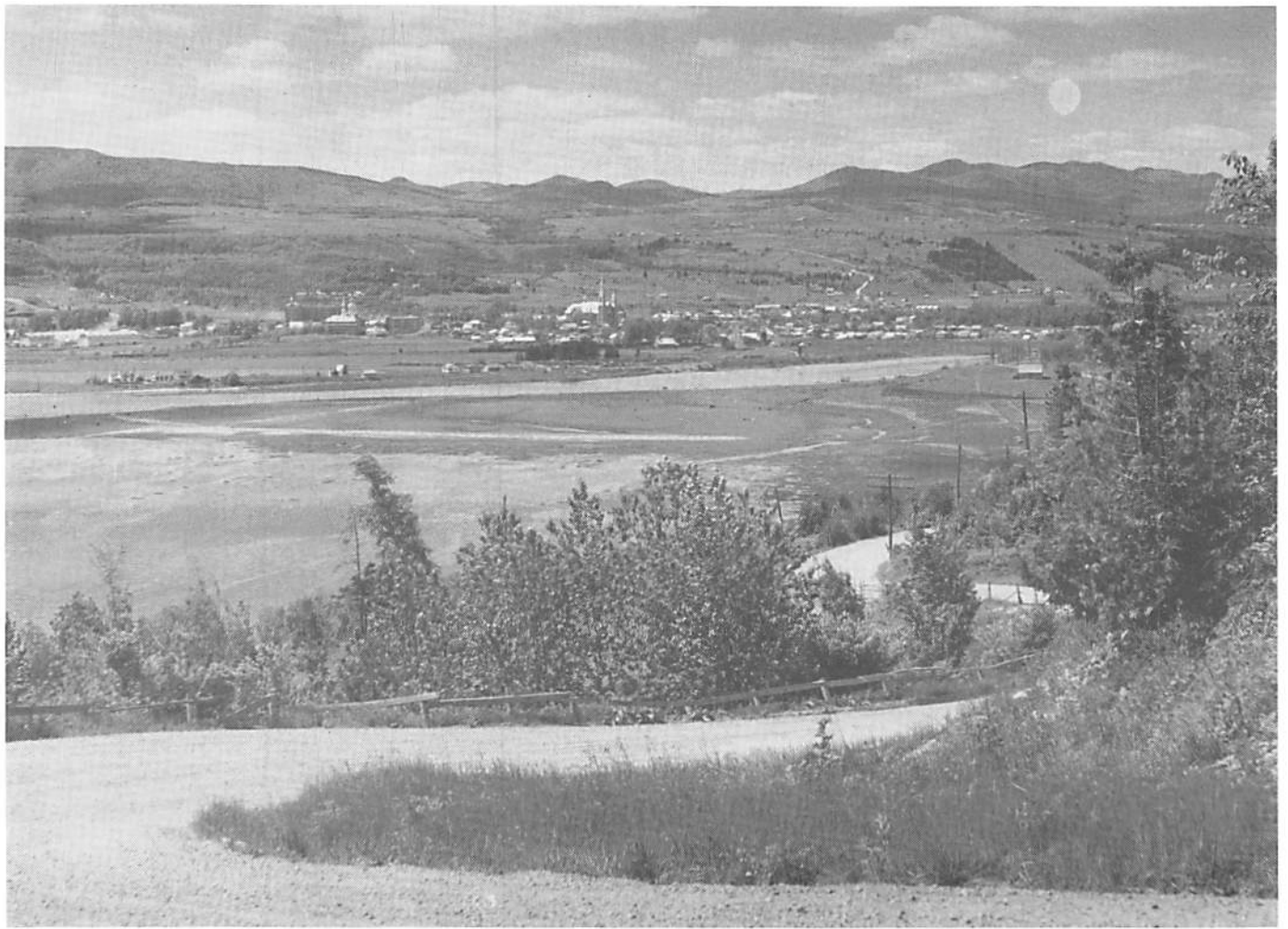
les patrons des Ordres franciscains. Huit peintures complètent le décor, derrière le maître-autel et sur les murs des transepts. Ces tableaux, réalisés entre 1932 et 1939, ont été peints par Soeur Marie-Odoric-de-Jésus, Petite Franciscaine de Marie. Le chemin de croix, signé E. Cabane, a été donné à la Communauté par l'abbé Onésime Lavoie, ce dont témoigne une plaque de marbre blanc à l'arrière de la chapelle, où nous retrouvons également deux grandes plaques qui rappellent les deux principaux bienfaiteurs, le fondateur Ambroise-Martial Fafard et son frère, curé de Lévis, l'abbé Édouard Fafard.

Laissons Soeur Michelle Garceau, nous faire la description de la décoration lumineuse imposante qui peut surprendre si l'on songe que son installation remonte à 1904.

«Par une heureuse idée de son génie pratique, le curé Ambroise Fafard, en société avec un ami, avait exploité une source d'énergie électrique, ce qui permettrait à ses légataires d'utiliser, sans trop de par-

Chapelle du Sacré-Coeur, de 1927 à 1967





Baie-Saint-Paul, il y a cinquante ans

cimonie, le précieux courant. La seraine majesté de l'architecture subit une sorte de transfiguration sous les feux de l'éclairage. Onze cent cinquante petites ampoules électriques illuminent la voûte; disposées en deux rangées sur les arcs doubleaux, et fixées entre les modillons de la corniche, elles brillent d'un éclat à la fois éblouissant et doux, diadème de flamme qui avive et couronne le recueillement du lieu saint». C'est ainsi que l'on peut admirer l'effet imposant procuré par l'éclairage de toute la chapelle.

De plus, les murs collatéraux sont découpés par des fenêtres d'une vingtaine de pieds de hauteur qui laissent entrer, le jour, une lumière blanchie par la semi-transparence des verres et donnent à l'ensemble une impression de pureté et de calme.

La chapelle du Sacré-Coeur demeure donc très présente au coeur de Baie-Saint-Paul. Ils sont visibles de loin ses deux

dômes et son clocher en flèche gracieux comme le lis des champs et portant à son sommet une croix, signe que le Christ est toujours là. Elle est présence du passé, halte de prière, oasis de recueillement dans les heures de joie ou de peine, source de grâces, lumière dans le doute. C'est quelque chose d'indéfinissable qui tient à la fois du silence apaisant et de la beauté des liturgies. Foi sculptée dans le bois, foi chantée et célébrée, foi partagée. Foi qui ne désengage pas les Petites Franciscaines de Marie du monde où elles vivent. En se passionnant pour une terre toujours plus humaine, elles incarnent une espérance que rien ne peut arrêter, une espérance qui vient du Christ et met en route vers Lui. Les premières, et tous les jours, elles entrent dans la chapelle pour partager la prière du Christ sur le monde et elles en sortent pour partager Son Amour. Depuis presque cent ans, elles y vivent les grands moments de leur vie consacrée, elles y approfondissent les choix de leur vie spi-

rituelle, elles y affermissent les liens de leur vie fraternelle. Leur patrimoine n'a pas de plus bel écrin.

* * *

Charlevoix, haute terre de beauté, de paix! «Terre de vérité, terre de conscience!» Patrie des Petites Franciscaines de Marie! je t'aime et je te salue!

Et toi, joyeux campanile de 1889 qui seul possèdes une cloche dans cet alignement de dômes et de clochers, toi, dernier vestige de la chapelle du petit Hospice Sainte-Anne, ancêtre de notre magnifique chapelle du Sacré-Coeur à la Maison mère, sonne ta cloche comme une INVITATION. Sonne ta cloche par-delà la Baie et les montagnes, dans l'amitié de Dieu, dans la joie de la fête de cette Année Centenaire.

Sources:

Garceau, Michelle, p.f.m., *Par ce Signe tu vivras*.
Hudon, André et Jacques, *La chapelle du Sacré-Coeur (étude)*.

Savard, Félix-Antoine, *Poèmes et proses*, Fides 1972, p. 147.

FRANCISCAINES de nom et d'esprit

par Léandre Poirier, o.f.m.

Je n'ai à pas retracer l'histoire des SOEURS BRUNES de 1889, qu'on voyait circuler à Worcester, Mass. sur la Côte des Canadiens de la paroisse Notre-Dame. Soeur Michelle Garceau, p.f.m., dans son livre d'histoire «Par ce signe tu vivras» a su déchiffrer avec compétence et charité la suite des événements «crucifiants» de sa communauté centenaire, qui ont ballotté les fondatrices «moralement» en Nouvelle-Angleterre et «physiquement» autour de la «cage» qui servait de quai à Baie-Saint-Paul en 1891... Il avait prophétisé sans le savoir, ce brave curé qui, en installant les soeurs dans son école avait apporté des crucifix pour orner les appartements: «Il leur faut des croix à ces petites soeurs-là!»

Parler de croix, c'est déjà parler de saint François d'Assise, le stigmatisé de l'Alverne, dont l'esprit continue de vivre dans la communauté de Baie-Saint-Paul. Décrire le cheminement de cet esprit demanderait de nombreuses pages; les lignes qui suivent, trop rapidement rédigées, veulent pourtant apporter leur pesant d'or dans le diadème du centenaire forgé par les amis de Charlevoix.

* * *

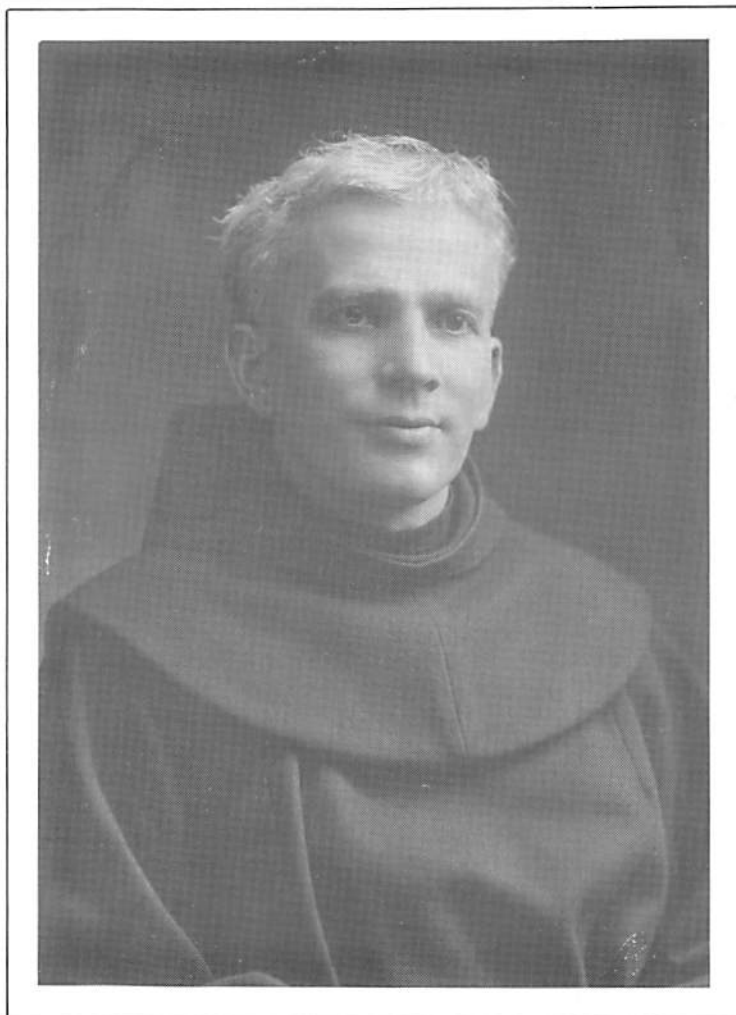
Le plus surprenant, c'est de constater que cet esprit n'a pas été transmis d'abord par des Franciscains, mais par deux prêtres diocésains et un jésuite de Worcester, avant que le curé Fafard de Baie-Saint-Paul devienne l'héritier providentiel de cette fondation américaine. Le point de départ, à vrai dire, revient à l'intervention sympathique du franciscain italien de Boston, Athanase Butelli (1848-1927) qui a reçu les premières soeurs dans le Tiers-Ordre avec le grand habit, en septembre et novembre 1889. Puis il y a un point d'arrêt en 1891 avec le désaveu du curé Joseph Brouillet, privant les soeurs de sacrements, et la «sévérité» du Bon Père Frédéric leur refusant sa bénédiction. Heureusement, des informations plus véridiques et moins partisans finirent par désamorcer ces menaces. Et le courage des «victimes» eut vite fait de les transformer en élans de ferveur

qui seront canalisés en 1902 par le franciscain législateur Berchmans-M. Mangin.

Il faudra ensuite attendre quarante ans pour que le premier Ordre apporte le réconfort habituel de sa présence, depuis 1945 jusqu'à nos jours, par ses aumôniers résidents (plus d'une trentaine, par groupe de deux ou trois). D'autres noms seraient aussi à rappeler qui ont laissé d'heureuses traces dans le coeur des Petites Franciscaines de Baie-Saint-Paul: tel un ancien délégué provincial, Colomban-M. Dreyer qui faisait tout pour fournir des prédicateurs de

retraites, Ange-M. Hiral (futur évêque de Port-Saïd), «ange consolateur comme Gabriel» (1900), l'austère mais complaisant Vincent Ducasse (1901). L'opinion du curé-fondateur Fafard a toujours eu ses partisans, à savoir «qu'un père franciscain doit avoir les lumières et les capacités voulues pour former des franciscaines... de vraies franciscaines, revêtues de toutes les qualités voulues». D'où il concluait qu'il faudrait «garder ici un père franciscain pendant quelques mois pour organiser cette communauté et lui communiquer la vie franciscaine». Cette logique risquait de ne

Berchmans-Marie Mangin, franciscain



pas survivre à la réalité du personnel disponible. Mais ceci est une autre histoire.

Avant d'introduire celui que les soeurs appelleront «notre Raphaël, guide expérimenté et législateur habile» le Père Berchmans-M. Mangin, mentionnons le Bienheureux Frédéric Janssoone; il fut heureux de réparer sa hargne contre les postulantes de 1891, que le bouillant curé Brouillet osait lui présenter comme «des rebelles». Mal renseigné, avouera-t-il, «j'ai traité avec sévérité». Au soir du 5 août 1902, il terminera son paternel encouragement par un mot qui ne s'oublie pas: «Je vous emporte toutes dans mon coeur». Il essaiera même de les gagner à un projet pour une école ménagère à Trois-Rivières.

Une fois acceptées en février 1892 par l'évêque de Chicoutimi, Mgr Louis-Nazaire Bégin, futur cardinal de Québec, avec le souhait «que cette communauté conserve toujours soigneusement comme le plus précieux trésor l'esprit du Séraphique François d'Assise, qui est un esprit de pauvreté, de mortification, d'obéissance et d'humilité», restait aux soeurs à préciser comment vivre la Règle de Léon X (1521) pour les Tertiaires franciscaines régulières, vivant en communauté. Comment assurer la formation des novices, noyau de l'avenir, était plus pressant qu'une érection canonique éventuelle. Un essai s'ébaucha par l'initiative du curé Fafard: faire venir de France les Franciscaines toutes nouvelles que venait de fonder quinze ans auparavant Mère Marie-de-la-Passion. L'expérience sans lendemain dura moins de trois mois (20 mai - 3 août). Signalons seulement que la Providence se servit de cet essai pour introduire au Québec l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie (F.M.M.).

Le jour approchait de l'agrégation de la nouvelle fraternité à la grande famille des Mineurs, le 7 octobre 1904. Mais il faudra bien que, auparavant, il y ait des textes législatifs clairs et précis, Constitutions, Directoire, etc. ce sera l'oeuvre du Père Berchmans-M. Mangin. Mis en contact avec l'Institut de Baie-Saint-Paul le 16 avril 1902, fête de saint Raphaël archevêque, il a d'abord voulu voir et examiner ce qui se vivait de franciscain et a jugé bon de s'y intéresser, de le fortifier, d'en assurer la survie et le développement. Il est intéressant de constater que, même après l'approbation de Mgr Labrecque de Chicoutimi le 17 septembre 1903, il a continué pendant au moins dix ans de suivre l'expérience

jusqu'à une nouvelle rédaction qui mènera à un second décret d'érection canonique, assurant de la part de l'évêque de Chicoutimi (dont dépendait alors Charlevoix) «une existence définitive».

La Supérieure Générale de 1924, Mère Marie-Claire-d'Assise Vautour, lors du décès du Père Berchmans (le 7 octobre) a trouvé les mots justes pour décrire l'oeuvre du Raphaël de l'Institut en écrivant dans sa circulaire qu'il l'avait non seulement compris mais aimé: témoin la suite de ses travaux qu'il serait trop long d'énumérer ici, soit au plan de la législation et des conseils juridiques ou spirituels, allant jusqu'au plan affectif manifesté par le dessin du blason et du sceau, jusqu'aux chants et poèmes... On ne relit pas aujourd'hui sans sourire, un appel au pas militaire, qui est bien du temps passé:

L'Institut, fidèle à l'idéal de ses Pères: magnanime dans la charité qui se donne avec au front de sa foi le rubis de l'amour divin; il va, chaussé d'innocence, sur les pas de Marie Immaculée, en criant LA CROIX NOTRE VIE!

Le RAPPELLE-TOI (qu'a jugé bon de reproduire soeur Michelle dans son histoire) en évoquait le blason, dans la même veine d'héroïque fidélité aux trois vœux, aux Conformités franciscaines (bras du Christ et de François croisés devant la croix), aux avés de la Couronne des Sept Allégresses de Marie, «roses d'amour au sentier de la vie, effeuille-les en marchant vers les cieux, grains tombant en liseron à ton blason... Bénis l'Immaculée en chantant sa victoire! Aime ce monogramme ainsi qu'un doux rayon sur ton blason...»

Ailleurs, il décrit ses soeurs comme l'alouette «qui monte en chantant dans la lumière» pour louer le Seigneur, la citoyenne du ciel qui ne se perche nulle part, la laborieuse qui travaille gaiement, la charitable qui nourrit non seulement sa nichée mais encore ses soeurs: alouette franciscaine au plumage couleur de terre, au nid posé au hasard du sillon... Est-ce à dire que le poète oublie les dures réalités? Il leur rappelle: «Vous avez eu l'audace de faire précéder le mot FRANCISCAINES de PETITES, vous proclamez devant Dieu, devant l'Église et devant la société que vous devez être petites entre les petites. Ne l'oubliez jamais. Mais courage! Vous avez là un programme de vie qui vous conduira

à l'héroïsme de la sainteté... Partout où il y a des enfants de saint François, animés de son esprit de simplicité, de pauvreté, et d'humilité, ne comptant que sur Dieu seul, toujours ils ont la consolation de voir leurs efforts couronnés de succès...»

À travers ces accents de lyre ou de trompette, passe l'esprit franciscain, esprit de fraternité, de tendre dévouement, de générosité bien sûr, mais d'abord et surtout d'oraison fervente devant Dieu. Gaieté, esprit de famille, actes de renoncement, d'accord, pourvu qu'il y ait de l'amour dans cette vie d'obscur dévouement à l'hôpital, à l'hospice, à l'école, ou en pastorale scolaire et paroissiale.

D'anciens témoignages parlent de la PASSION DE L'ESPRIT FRANCISCAIN que le Père Berchmans a transmis à l'Institut. Ce «petit», comme il l'appelait n'a pas connu d'autre souffle, n'a pas vécu d'un autre idéal. En m'attardant à décrire ce directeur spirituel sérieux et réfléchi, aux remarques parfois piquantes mais teintées de délicatesse, soucieux de garder ensemble les vertus-soeurs que saint François a rangées deux par deux «sagesse et simplicité, pauvreté et humilité, charité et obéissance» (Salutation des vertus), je ne fais que suggérer par ces lignes rapides que nos Petites Franciscaines, après avoir frôlé la rivière du Gouffre dans leur exode de Worcester à la vallée de Baie-Saint-Paul, sont venues créer par leur Maison mère dans la vallée charlevoisienne une ruche active où des abeilles ardentes ont su remplir des alvéoles bien rangées de miel parfumé, ruche encore active après cent ans! À l'image de leur père spirituel, elles peuvent présenter des réalisations réussies du passé, par l'offre de services renouvelés qui dépassent de loin les besoins d'une seule génération.

L'esprit franciscain rappelé ici à travers une histoire centenaire reste toujours un esprit de sagesse qui attache librement les âmes à se nourrir des observances de la vie religieuse, comme aussi d'un esprit de bonté qui donne l'image la plus ressemblante de Dieu, en même temps que d'un esprit de ferme bon sens, sachant frayer des sentiers praticables dans les broussailles de la vie, sans rien renier du soleil divin qui éclaire les détours et agrandit les horizons...

Sorel, 26 février 1989.

CULTURE ET ÉCONOMIE EN CHARLEVOIX

vues dans l'optique

du Centenaire des Petites Franciscaines de Marie

par Michelle Garceau, p.f.m.

Le 12 février dernier, à l'occasion du BRUNCH annuel des Coopérants, Soeur Michelle Garceau, p.f.m., était invitée à prendre la parole pour mettre en lumière l'apport culturel et économique de sa Communauté dans le développement de la région. En guise d'indispensables préliminaires, la conférencière a relaté brièvement la double fondation de 1889: l'Hospice Sainte-Anne et la Congrégation des Petites Franciscaines de Marie. Comme cette relation est largement développée dans d'autres articles de la présente revue, nous laissons de côté cette introduction pour entrer dans le vif du sujet.

Vous permettez d'abord que j'associe culture religieuse et culture profane car je les distinguerais difficilement l'une de l'autre dans ces multiples connaissances, acquises et partagées dans le milieu qui nous intéresse. Ne parlons pas d'érudition spectaculaire, mais d'une formation de l'esprit et du coeur où se développent le goût, le jugement, le savoir-faire.

Le curé Ambroise Fafard, je vous l'ai rappelé, était un homme d'une forte puissance intellectuelle. Issu d'un milieu familial cultivé, formé par de brillantes humanités au Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière et une solide théologie au Grand Séminaire de Québec, il avait eu l'occasion, dans ses ministères précédents, et en particulier à Chicoutimi, de mettre en valeur ses aptitudes de prédicateur, de lettré, d'innovateur, de créateur. Il apportait à Baie-Saint-Paul, avec sa formation personnelle, son désir d'une vie paroissiale animée et heureuse.

Bien sûr, son premier souci, c'est d'être prêtre et pasteur, et d'annoncer, par tout son ministère, la Parole de Dieu. Du haut de la chaire – l'expression, alors, était tout à fait juste! – il parlait fort, il parlait ferme, il parlait peut-être un peu trop longtemps parfois, il dispensait toujours un enseignement sûr, doctrinal, concret, qui fournissait des bases solides à la vie chrétienne de ses paroissiens.

Il a aussi un grand besoin de chanter, le cher Curé, et il sait que les gens de Charlevoix ont la musique dans le sang! Aussi, l'année 1889 n'est pas terminée que, sous son patronage, le Notaire Charles Boivin a fondé un cercle musical, composé de douze musiciens. Il a, de plus, le sens de

la fête, et des jeunes ecclésiastiques, en vacances de Noël au presbytère, ont de quoi s'amuser à plein de ses anecdotes comiques et de ses jeux d'esprit. La Fête des Rois, pour les pauvres de l'Hospice, avec couronnements royaux et parties de plaisir, l'a toujours comme président, de même que les goûters à la tire pour célébrer le mardi gras.

Mais le supérieur du Séminaire se réveille souvent aussi dans l'âme du curé et multiplie les initiatives artistiques et littéraires. Sous le titre imposant de «Cercle Laval», des cours d'anglais se donnent, des séances dramatiques et musicales s'organisent, la fanfare de 1889 connaît un nouveau départ sous la direction du jeune docteur Alfred Simard, des Pères Rédemptoristes sont chargés de conférences, et M. le Juge Hidolla Simard lui-même en donne une sur l'astronomie. Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, il faut le dire, dispensent déjà depuis une quarantaine d'années un enseignement solide. Les jeunes embarquent là-dedans avec un tel entrain que le Père Fafard juge raisonnable d'acquiescer un terrain et de faire construire, à Baie-Saint-Paul, un édifice spacieux, pour abriter toutes ces activités aux objectifs culturels et humanitaires. Il paraît même que le pasteur voit dans ces amusements, sains et intéressants, des sources de réconciliation entre partisans trop farouches des partis politiques!

Que font les Petites Franciscaines dans tout cela? Elles travaillent, et tout discrètement, maintiennent le climat au beau! Il faut avoir lu les Annales et causé avec nos soeurs aînées pour savoir de quelle multitude d'activités étaient remplies leurs jour-

nées. Peu nombreuses encore, elles auraient eu bon mérite à seulement soigner, nourrir, vêtir, amuser leur centaine de «grands enfants», mais il arrive souvent à la demande du Père Fafard, que des familles en villégiature, des groupes d'étudiants, des membres du Gouvernement soient accueillis à l'Hospice Sainte-Anne. À preuve, ce temps d'élection, où Sir Rodolphe Forget étant élu député conservateur, l'Hospice devient le pied-à-terre du parlementaire et de ses amis! Il arrive encore que les soirées artistiques réclament la contribution des hôtes franciscaines, que leurs talents d'éducatrices, de cuisinières, de couturières, de fileuses, de tisserandes, de jardinières, soient réclamés en maintes occasions, que leur charité est requise auprès des malades, des mourants du village. Mais justement cette «présence» assidue, aimable, toute simple et toute disponible, gagne la sympathie de la population et la faveur de certains visiteurs de marque, au bénéfice de la bonne renommée de Charlevoix.

Nous sommes encore au temps du Père Fafard. Mais l'élan qu'il a indiscutablement donné se poursuivra. Baie-Saint-Paul et tout Charlevoix continueront d'engendrer des artistes, des musiciens, des peintres, des acteurs, des comédiens, des ébénistes, des artisans de toutes sortes. Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame seront fidèles à leur mission d'enseignantes, d'éducatrices, et de responsables de l'École normale, avec tout ce que cela comporte de culture, de savoir-faire et de savoir-vivre. Les Frères Maristes, arrivés en 1904 pour prendre la direction de l'Académie Saint-Joseph, en plus de former la jeunesse masculine, feront école en musique, grâce à des professeurs qualifiés.

Une fois leur noviciat ouvert et florissant, les Petites Franciscaines de Marie, de leur côté, ajouteront à leur apostolat un bon nombre d'écoles de la région, de même qu'un Institut familial, sur les hauteurs de Saint-Irénée, pour la formation de «femmes dépareillées». J'affirmerais cependant, qu'à l'exemple du Père Fafard et des Mères Fondatrices, elles apporteront aussi et toujours

un soin immense à développer au maximum l'esprit et le coeur de leurs handicapés mentaux. Elles furent secondées en cela dès le début du siècle par le 1er surintendant médical, le docteur Euloge Tremblay, pédagogue et paternel, qui, avec ses vues animées principalement, éveillait les intelligences, maintenait l'attention et... calmait les nerfs! Avec lui et après lui, les soeurs collaboreront à cet épanouissement et quiconque a déjà entendu et vu nos filles et nos garçons s'acquitter du chant liturgique ou monter sur la scène pour exécuter des «séances» comme de vrais acteurs de théâtre, ne saurait deviner le nombre d'heures et le poids de patient amour qu'il a fallu pour arriver à un pareil succès, source d'une si grande joie pour les figurants! Et ce n'est qu'une partie des efforts constants déployés pour la croissance de ces hommes et de ces femmes qu'abritèrent en filiale de l'Hospice Sainte-Anne, la Maison Saint-Joseph et la Maison mère.

Mais l'évolution sociale y fit son oeuvre de progrès, et c'est en toute confiance qu'un jour les Petites Franciscaines de Marie léguèrent l'Hospice Ste-Anne au

Centre Hospitalier De Charlevoix. Avec des moyens renouvelés, avec des spécialistes nombreux et compétents, avec un personnel qualifié et dévoué, et... avec des subsides accrus, l'institution poursuit la mission d'humanité et de charité qui a traversé tout un siècle. Vous tous et toutes qui l'avez vue grandir, d'étape en étape, qui avez contribué à son action bienfaisante, qui vous êtes ouverts à ses problèmes et à ses espoirs, n'est-ce pas que vous avez *cultivé* en vous des facultés de service et de compréhension?

* * *

Ceci posé, parlons d'*économie*. Ca veut dire quoi, au juste, par rapport au sujet qui nous intéresse? Le dictionnaire donne une définition d'envergure qui dépasse me semble-t-il notre objectif, et sûrement ma compétence: «L'économie, c'est l'ensemble des activités d'une collectivité humaine, relative à la production, à la distribution, et à la consommation des richesses». Vous seriez vite découragés si j'entreprenais de mettre en relief, par rapport aux

cent ans de notre histoire, chacun des aspects de l'économie! Mais je croirai répondre à votre désir et aux exigences de la vérité en démontrant que la fondation de l'Hospice Sainte-Anne et la présence des Petites Franciscaines de Marie ont valu une qualité de vie matérielle fort appréciable, à plusieurs générations dans Charlevoix.

Retournons à notre entreprenant Curé Fafard. Celui qui s'était préoccupé de développement social comme curé de la cathédrale et supérieur du séminaire de Chicoutimi, qui avait été mêlé à la fondation de journaux et à l'organisation d'une compagnie de chemin de fer de Chambord à Chicoutimi, qui avait réussi à éteindre la dette diocésaine, cet homme d'action ne pouvait se croiser les bras et cesser de créer du neuf une fois rendu à Baie-Saint-Paul!

Sa première initiative, nous l'avons vu, ce fut de loger au coeur du village, dès 1889, près de l'église, du presbytère et des magasins, son Hospice Sainte-Anne qu'il ne tarde pas à agrandir, puis à agrandir encore, pour accueillir des bénéficiaires de plus en plus nombreux.

Au barrage de l'usine électrique



1890, c'est l'année des **trottoirs**, qu'il fait tracer pour le confort de toute la population assurément, mais aussi, remarquez-le, pour garder son église propre, sans obliger les dames à changer de souliers dans le vestibule!

1892 verra l'agrandissement du **presbytère**, ce qui causera des peines cuisantes au pauvre curé, parce que bon nombre de ses paroissiens ne prisent guère cette amélioration coûteuse.

1893 confèrera à Baie-Saint-Paul son statut de **Municipalité**, avec l'élection d'une belle équipe d'administrateurs, élus par les contribuables et capables d'aider leur curé.

1894 invitera le soeurs et les gens à chanter le cantique de François d'Assise: «Béni sois-tu, Seigneur, pour notre soeur l'Eau!» Car un **aqueduc** alimentera d'eau courante l'Hospice et toute la ville. Ainsi deviendront d'utilité presque constante eau chaude et chaudron à vapeur. Et, fait digne de mention, durant tout l'été des travaux, Monsieur Migneault, l'ingénieur de Québec, sera logé à l'Hospice Sainte-Anne, avec sa famille, qui appréciera beaucoup les bontés des «petites soeurs»!

1895: c'est au tour de la culture agricole d'être exploitée, en faveur de l'Hospice Sainte-Anne, par l'achat de la **ferme** d'Auguste Simard (au coût de \$2,600.00) par les services d'un fermier et l'acquisition d'instruments aratoires qui favoriseront le travail et les bonnes récoltes.

1896: vingt ans après la découverte de Graham Bell, le **téléphone** est installé à Baie-Saint-Paul, toujours à l'instigation du Curé Fafard qui s'amuse fort à l'appareil, les premiers jours, en modulant pour quelque interlocutrice de l'Hospice Sainte-Anne les cantiques et les chansons de son répertoire.

1897: Avec son ami Pamphile Boivin, le Curé Fafard escalade la montagne, contemple le cours d'eau qui dévale, y pressent une source d'énergie, mesure, calcule, demande conseil et finalement décide: Baie-Saint-Paul aura son électricité! L'installation n'est pas une partie de plaisir, et le transport de la dynamo, par mer et par terre, nécessitera une foule de supplications à saint Joseph et à saint Antoine. Mais quel privilège, ensuite, d'être si bien pourvus. Comme la propriété du pouvoir électrique reviendra, par testament, aux Petites Franciscaines de Marie, — avantages et soucis! — elles éclaireront la ville durant de nombreuses années, répondront ensuite à leurs seuls besoins, jusqu'à ce que la distribution d'Hydro-Québec devienne le moyen le plus économique.

Est-ce assez prouver que l'impulsion vers

le mieux-être est presque toujours donnée par et pour l'Hospice Sainte-Anne? Le Père Fafard pense à ses pauvres, mais il ne néglige pas ses concitoyens et pour lui, servir son Dieu et rendre heureux ses frères, c'est tout un. Quand le Seigneur le rappelle à Lui — trop tôt, hélas! — le Fondateur peut espérer que la vie continuera.

Elle continue, en effet, car Mère Marie-Anne-de-Jésus, en prenant la gouverne de l'Hospice Sainte-Anne, semble avoir hérité aussi du charisme de bâtir et elle entreprend sans tarder la construction de la Maison mère et de la chapelle du Sacré-Coeur. D'autres supérieures générales, après elle, construiront et reconstruiront, car le feu ne nous épargnera pas. Le petit Hospice Sainte-Anne deviendra grand, quand il sera prolongé en Maison Saint-Joseph, puis en Hôpital Sainte-Anne, et enfin en Centre Hospitalier De Charlevoix.

En viendrons-nous à dire quelles seront les retombées économiques dans tout Charlevoix de cette institution à la fois religieuse et hospitalière?

Dès l'époque du Père Fafard, d'abord, chaque projet, chaque réalisation exigèrent de la main-d'oeuvre salariée; et les hôtels du temps ne boudaient pas les visiteurs ou les employés du Curé. Que dire de l'affluence de clients qu'occasionnèrent, durant la belle étape du recrutement intense, les cérémonies de vêtiture et de profession à la Maison mère! Avec l'ère des constructions, la cote d'emploi fit souvent des bonds et tout le monde s'en trouva bien. Les commerçants, de leur côté, virent augmenter leur chiffre de vente et les Centres d'Art prirent de l'importance. La ville, de plus en plus jolie et accessible, grâce à l'amélioration du réseau routier, devint invitante pour le tourisme, le sport, les relations sociales; et les forêts avoisinantes se gagnèrent la réputation d'être un paradis de chasse et de pêche.

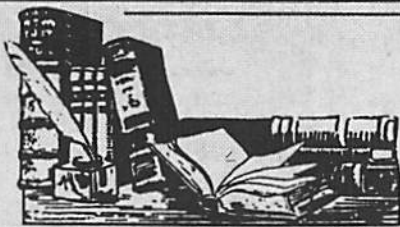
Mais, convenons-en, la toute première et la plus comblante source de revenus, qui n'a guère cessé d'être en croissance, au fil

des cent ans, c'est le travail rémunéré qu'offrent l'hôpital, la maison mère et son infirmerie. Sans doute, les écoles, les magasins, les divers services du public fournissent aussi de l'emploi, mais les besoins multipliés du Centre Hospitalier De Charlevoix et de la Communauté restent de très bons facteurs de ressources économiques pour «qui a la grâce de pouvoir travailler», selon l'expression de saint François. Et le Centre Hospitalier, avec les multiples services offerts et la gratuité des soins, allège sûrement le fardeau pécuniaire du malade qui doit en appeler à la science médicale.

Cependant, souligner ce que Charlevoix a reçu et reçoit encore par l'intermédiaire du Centre Hospitalier De Charlevoix, de son aïeul l'Hospice Sainte-Anne, donc, des Petites Franciscaines de Marie, ce serait fort incomplet si je ne mentionnais aussi ce que la Communauté a reçu elle-même de la région qui l'a adoptée, assurant de cette façon sa survie. À partir du Pain de saint Antoine, organisé par l'épouse du docteur Alfred Simard, jusqu'à la Maison mère bâtie avec l'argent des pauvres, en passant par les quêtes multipliées, les «pèlerinages» de bois de chauffage, les corvées de travail bénévole, et les factures créditées dans les magasins, les grands dons et les petites mais chaleureuses aumônes, c'est tout un réseau de charité qui entoura nos onze Mères Fondatrices et le premier quart de siècle de leur apostolat vécu dans une très grande pauvreté. Les fêtes d'argent de 1914 et les annales de la Communauté en témoignent. Beaucoup de noms me monteraient du coeur aux lèvres si je ne craignais d'en oublier. Mais le jour où vous aurez le courage de lire «Par ce signe tu vivras» et «Mille en moins», vous retrouverez ces personnes connues ou inconnues, vos parents peut-être, vos concitoyens et concitoyennes sûrement, dont nos fêtes du centenaire veulent bénir la mémoire tout en vous exprimant à tous notre reconnaissance.

Du théâtre, à la Maison Saint-Joseph en 1964





CHRONIQUE DU L i v r e

Par ce signe tu vivras

par Serge Gauthier

Il est heureux de retrouver une nouvelle édition – la quatrième – du volume intitulé *Par ce signe tu vivras* qui raconte l'histoire de la Congrégation des Petites Franciscaines de Marie (1889-1955). Il va sans dire que cet ouvrage de soeur Michelle Garceau, qui fut couronné par l'Académie Française, suscite un nouvel intérêt au coeur des fêtes du Centenaire des Petites Franciscaines de Marie célébré cette année.

Ce récit de la fondation des Petites Franciscaines de Marie n'a pas perdu sa valeur avec le temps. Il demeure aussi vivant, écrit dans un style élégant et appliqué, rempli de renseignements historiques judicieux rapportés avec justesse et précision. Le ton de la narration est fort accessible et permet de suivre, sans trop de difficultés, les étapes nombreuses et exigeantes qu'ont dû surmonter les fondatrices en vue de former la communauté religieuse que nous connaissons aujourd'hui. Les détails foisonnent dans un souci constant d'exactitude et de véracité, mais sans jamais nous écarter du propos initial visant à décrire l'édification d'une oeuvre de foi remarquable.

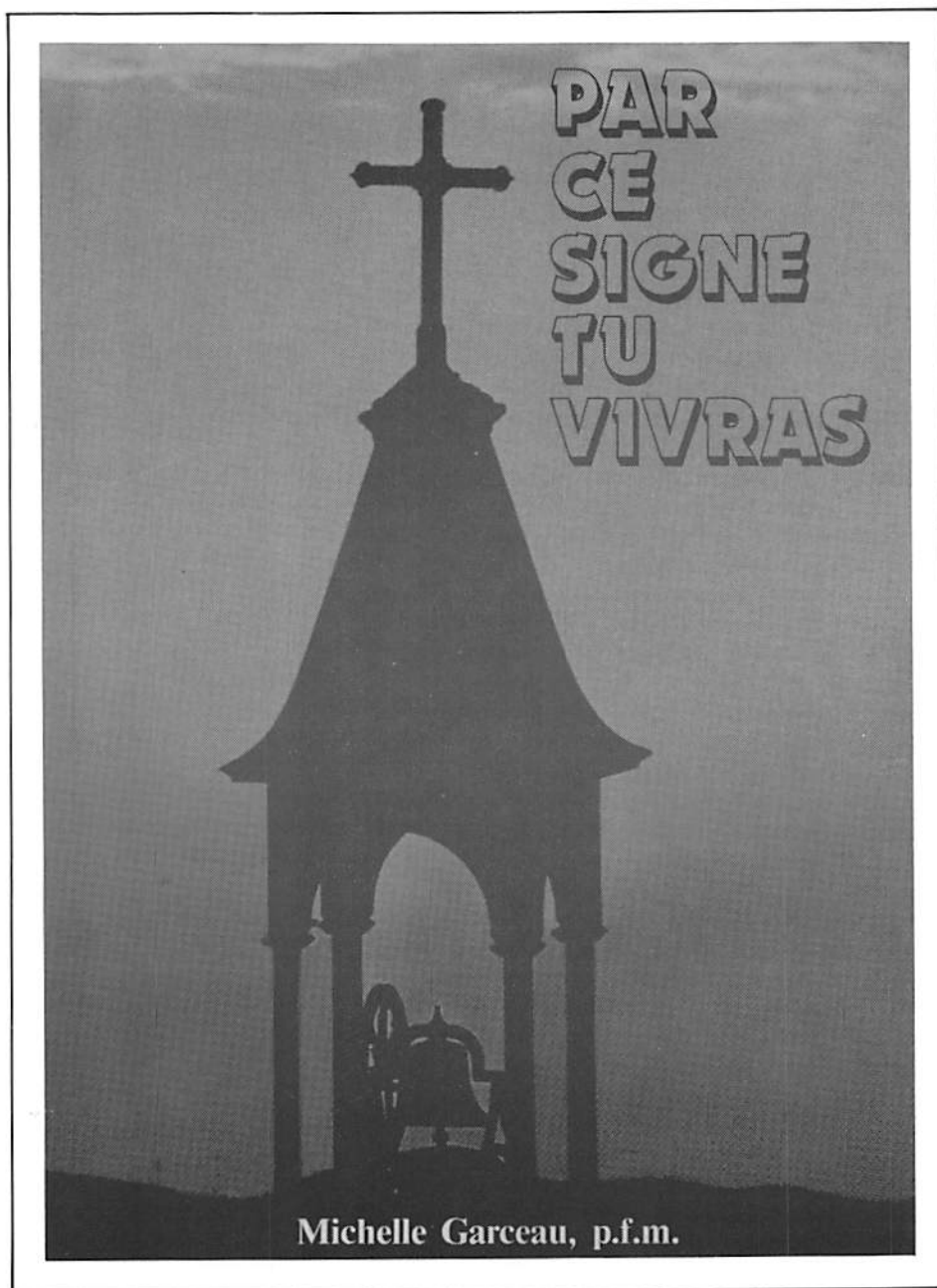
La portée historique de cette fondation n'est plus à démontrer. Les réalisations nombreuses et les champs d'apostolat qui en ont découlé parlent d'eux-mêmes. Cependant, il est intéressant de se rappeler que l'origine de la communauté plonge ses racines au coeur des États-Unis, à Worcester, dans l'état du Massachusetts. En effet, en cette fin du 19^e siècle, les canadiens-français émigrés aux États-Unis formaient un groupe fort considérable et la fondation des Petites Franciscaines de Marie a donc émergé de la communauté «canado-américaine». Toutefois, les fondatrices durent affronter de nombreuses difficultés aux États-Unis.

Elles y décelèrent le signe de la croix qui éprouve la communauté naissante en vue de la rendre forte, résolument dédiée à l'esprit franciscain, dans une foi toute tournée vers le Christ. Les épreuves américaines amènent bientôt les soeurs à se diri-

ger vers la région de Charlevoix à Baie-Saint-Paul où leur bien-aimé fondateur l'abbé Ambroise-Martial Fafard les attendra et les conduira à établir en ce lieu leur Maison mère. Celui-ci fortifiera la communauté et lui donnera une oeuvre majeure: l'Hospice Sainte-Anne consacré aux soins des personnes atteintes de handicaps mentaux.

Il est plus que louable que *Par ce signe*

tu vivras nous rappelle l'apport pastoral et social unique des Petites Franciscaines de Marie! Que ce soit dans le secteur hospitalier, dans l'accueil des orphelins et orphelines, dans l'éducation, dans le soin des personnes âgées ou bien dans d'autres lieux où leur charité était requise, le zèle des religieuses ne semble pas avoir de cesse! L'image de ces vies vouées au Christ et abandonnées dans la foi au service des



démunis et des pauvres de tous ordres est fort touchante et remplie d'enseignements. En effet, l'apport des communautés religieuses n'a-t-il pas été quelque peu oublié ces dernières années? Et pourtant, comment ne pas remercier les Soeurs Petites Franciscaines pour leur dévouement inestimable notamment dans Charlevoix, au Saguenay/Lac-Saint-Jean, dans les villes de Montréal et Québec, aux États-Unis et même, depuis vingt ans, en mission à Madagascar. Cet effort d'engagement, cet élan de foi, cet esprit d'abandon qui animent encore sans trêve le coeur des Petites Franciscaines de Marie transparaissent dans toutes les pages de ce beau volume que constitue *Par ce signe tu vivras*.

Souhaitons donc que cette année centenaire unisse l'ensemble de nos communautés chrétiennes à celle des Petites Franciscaines de Marie. Tant d'épreuves, tant de volonté à transmettre le message du Christ ne peuvent que continuer de porter des fruits abondants. La graine semée en 1889 est devenue un arbre vigoureux. Qu'il soit encore pour tous et toutes une preuve de plus de l'amour du Christ! *Par ce signe tu vivras* est donc un livre qui fait revivre une page d'histoire mémorable. Sa lecture nous invite à la sagesse, à l'espérance et à nous tourner vers cette croix d'où la vie éternelle a jailli!

GARCEAU, Michelle, p.f.m.

Par ce signe tu vivras (4e édition). Histoire de la Congrégation des Petites Franciscaines de Marie, Baie-Saint-Paul, 1989, (réédition du Centenaire), 539 pages.

Une bande dessinée sur les Fondatrices des Petites Franciscaines de Marie

par Serge Gauthier

Depuis ces dernières années, plusieurs communautés religieuses ont rendu hommage à leur fondateur ou fondatrice par le biais d'une bande dessinée. Le procédé est innovateur et semble déjà rejoindre un large public. Il allait de soi qu'au cours du Centenaire de leur communauté les Petites Franciscaines de Marie posent un geste similaire.

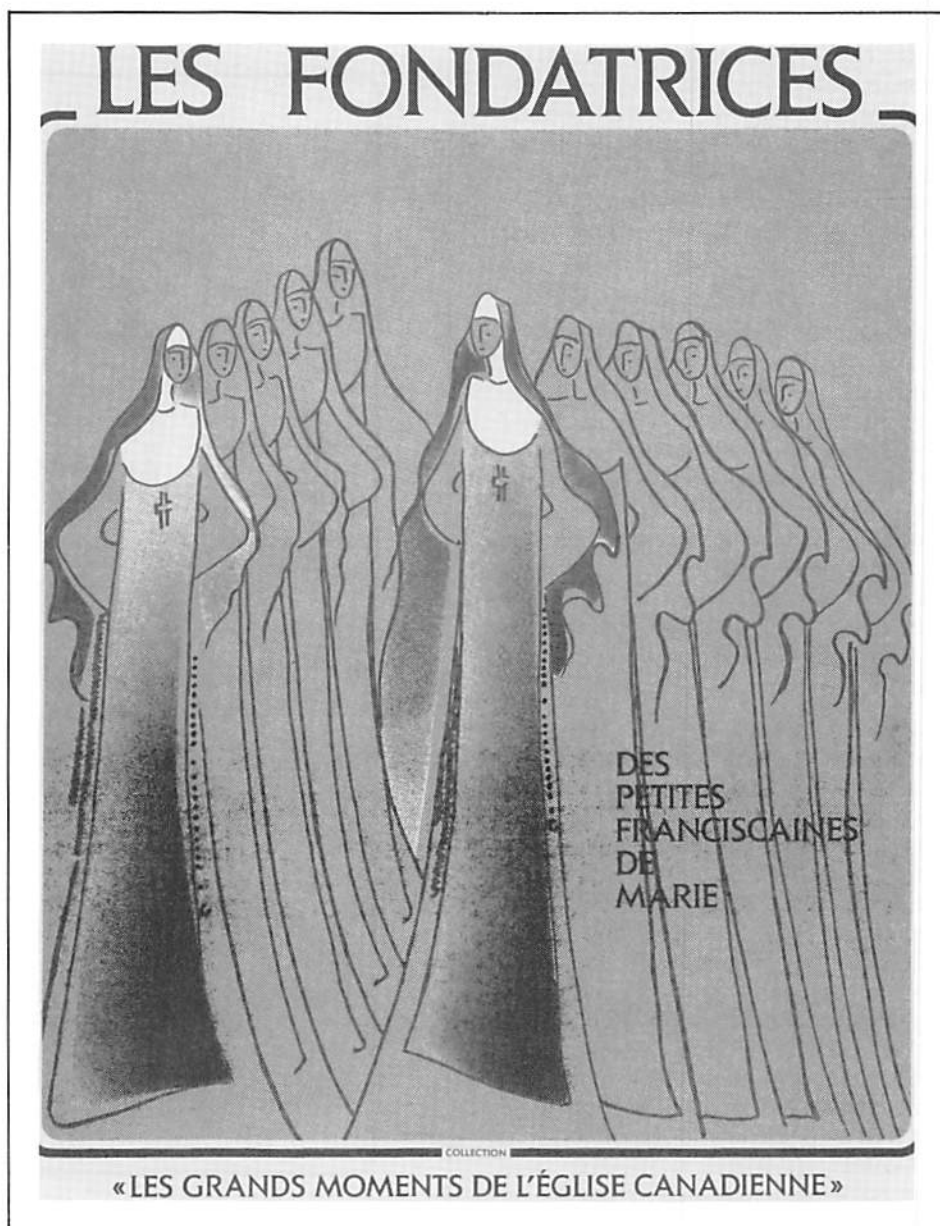
Le document réalisé est de belle qualité. Les dessins sont fort bien exécutés et le texte est d'une grande richesse sur le plan documentaire. Il trace fidèlement la trame historique qui a amené la fondation des Petites Franciscaines de Marie et la rapporte avec beaucoup de vivacité. Il s'agit à la fois d'un instrument pédagogique

sérieux, en plus d'être une oeuvre composée avec humour et susceptible d'être appréciée par tous les publics.

Il semble toutefois que la clientèle plus jeune pourrait tirer un grand profit de cette oeuvre facile d'accès. Elle pourra y trouver des enseignements justes et un message de foi fort touchant. Elle ne manquera pas d'y déceler aussi l'importance de la vie religieuse pour nos milieux et toute la valeur de cette présence active et fervente. Peut-être même que cette jeunesse parfois tourmentée pourra y trouver réponse à certains de ses appels! Il apparaît à tout le moins que la distribution de cette bande dessinée s'impose comme un outil d'évangélisation de grand intérêt face à ce groupe parfois éloigné de notre Église. Il importe donc de la diffuser le plus largement possible.

Cette bande dessinée s'adresse aussi à ceux et celles que l'histoire intéresse. Loin des manuels scolaires parfois pénibles à consulter, ce document leur ouvrira une page d'histoire passionnante à découvrir. Donc, ces hommages aux Fondateurs et Fondatrices de l'Église canadienne sous la forme d'une bande dessinée accompagnée de notes historiques et pastorales, semblent voués à prendre encore de l'ampleur. La réussite évidente de celle consacrée aux fondatrices des Petites Franciscaines de Marie témoigne avec à propos de l'intérêt de cette façon nouvelle de véhiculer les valeurs chrétiennes d'hier à la mode d'aujourd'hui.

Les Fondatrices des Petites Franciscaines de Marie. Collection «Les Grands Moments de l'Église Canadienne». Éditions du Rameau, Paris, 1987, n.p.



Mille en moins!

par Serge Gauthier

Il va sans dire que l'histoire du Centre Hospitalier De Charlevoix méritait d'être racontée. La célébration du Centenaire de cette institution au cours de cette année invite tout naturellement à la lecture d'un document réalisé par soeur Margaret Porter et qui raconte l'impressionnante évolution de l'Hospice Sainte-Anne fondé à Baie-Saint-Paul, en 1889, par l'abbé Ambroise-Martial Fafard. Il faut toutefois consulter ce précieux volume avec l'idée qu'il s'impose comme une oeuvre artistique autant qu'un solide récit historique.

En effet, l'auteure de *Mille en moins!* était une artiste douée d'un grand sens littéraire et d'une plume qui ne craignait pas de s'exprimer en des termes poétiques. L'ensemble de l'oeuvre devient donc, en plus d'être un document historique où les sources archivistiques disponibles ont été rigoureusement fouillées, un récit agréable où se dégagent des remarques fort pertinentes sur l'approche humaine qui a été préconisée auprès des malades à l'Hospice Sainte-Anne jusqu'au centre hospitalier actuel.

L'auteure se tient loin des descriptions légendaires et farfelues qui ont souvent couru dans la tradition locale et régionale autour du Centre Hospitalier De Charlevoix. Rejetant les anecdotes faciles, Soeur Porter tente plutôt de montrer un milieu de vie et des êtres humains sans doute blessés mais néanmoins portés par l'espérance. Elle raconte aussi l'engagement de la communauté des Petites Franciscaines de Marie en vue de faire vivre un hôpital à Baie-Saint-Paul en dépit des embûches et ce pour le plus grand profit de l'ensemble de la communauté charlevoisienne.

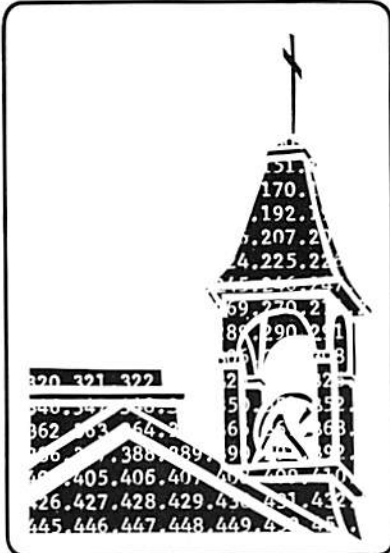
Mille en moins! s'impose comme un document rigoureusement constitué. Ses divers chapitres rapportent avec précision les étapes générales de l'évolution historique du Centre Hospitalier De Charlevoix. L'auteure ne cherche pas à présenter une thèse, ni à produire un document historique fondamental. Elle se contente d'affirmer les faits, de les commenter au besoin, mais surtout d'ouvrir la voie à d'autres recherches éventuelles sur le Centre Hospitalier De Charlevoix. À ce sujet, il faut souhaiter que des parutions viennent à la suite de *Mille en moins!* démontrer avec autant d'emphase le rôle majeur joué par le Centre Hospitalier De Charlevoix, tant dans notre région que dans l'ensemble du réseau hospitalier québécois.

Soeur Margaret Porter est devenue historienne par un concours de circonstances. Ce fait ne dévalue en rien la richesse du propos qu'elle tient dans *Mille en moins!* Celle-ci ne visait aucunement à atteindre les hauts sommets de l'exhaustivité scientifique. En fait, elle a pris plutôt le parti de décrire le simple quotidien de l'hôpital, cherchant plus à déceler l'avancement de l'oeuvre de Dieu qui s'accomplissait en ce lieu, que d'énoncer des concepts généraux sur l'importance historique de l'institution.

Elle démontre ainsi, à coup sûr, que le Centre Hospitalier De Charlevoix fut avant tout conduit dans l'optique d'un engagement de foi. Ce message n'a pas perdu son sens et interpelle à juste titre notre société matérialiste en quête d'idéal et de modèles sociaux solides.

PORTER, Margaret, pfm. Mille en moins! Histoire du Centre Hospitalier De Charlevoix, Petites Franciscaines de Marie, Baie-Saint-Paul, 1984, 263 pages.

MARGARET PORTER p.f.m.



MILLE EN MOINS!

HISTOIRE DU CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVOIX.





La Commission Scolaire du Gouffre
est heureuse de s'associer
à ce numéro spécial de la revue Charlevoix
afin de rendre hommage
à la communauté
des Petites Franciscaines de Marie
pour leur oeuvre dans notre milieu
en particulier en matière d'éducation.

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES



LE MONOGRAMME DU CENTENAIRE

Le sigle **P F M** identifie la Congrégation: **P**etite, met l'accent sur la minorité et la simplicité d'une **F**ranciscaine de **M**arie, à la suite de Jésus Christ, avec la Vierge et François d'Assise.

Il complète une croix, dressée comme un élan de foi, rappel de la devise: **LA CROIX, MA VIE!**
Le cercle est à la fois symbole du Soleil divin, de la Terre à évangéliser, de l'Alliance à garder.
Les feuilles d'érable évoquent les onze Mères Fondatrices à l'invincible charité.